

COMMUNAUTÉ
ÉCONOMIQUE
EUROPÉENNE

COMMISSION



DIRECTION
GÉNÉRALE
DES AFFAIRES
ÉCONOMIQUES
ET FINANCIÈRES

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ
ET LES PERSPECTIVES POUR 1961

1

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

**La situation économique de la Communauté
et les perspectives pour 1961**

MARS 1961

Table des matières

	<i>Pages</i>
I. La situation économique de la Communauté	3
1. La situation économique de la Communauté en 1960	7
A. L'évolution de la demande	7
B. L'évolution de l'offre	10
C. L'équilibre des marchés	14
2. Les perspectives d'évolution dans la Communauté en 1961	21
3. La politique de conjoncture	27
 II. Les perspectives d'évolution dans les pays de la Communauté	
1. <i>République fédérale d'Allemagne</i>	35
A. Le bilan de l'année 1960 et la situation au début de 1961.	36
B. Les perspectives d'évolution pour l'année 1961	40
C. L'équilibre et la politique conjoncturelle	42
2. <i>France</i>	44
A. Le bilan de l'année 1960 et la situation au début de 1961.	47
B. Les perspectives d'évolution pour l'année 1961	50
C. L'équilibre et la politique conjoncturelle	51
3. <i>Italie</i>	53
A. Le bilan de l'année 1960 et la situation au début de 1961.	54
B. Les perspectives d'évolution pour l'année 1961	58
C. L'équilibre et la politique conjoncturelle	60
4. <i>Pays-Bas</i>	62
A. Le bilan de l'année 1960 et la situation au début de 1961.	62
B. Les perspectives d'évolution pour l'année 1961	66
C. L'équilibre et la politique conjoncturelle	67
5. <i>U.E.B.L.</i>	69
Belgique	69
A. Le bilan de l'année 1960 et la situation au début de 1961.	70
B. Les perspectives d'évolution pour l'année 1961	73
C. L'équilibre et la politique conjoncturelle	75
Grand-Duché de Luxembourg	76
A. Le bilan de l'année 1960 et la situation au début de 1961.	76
B. Les perspectives d'évolution pour l'année 1961	77

Graphiques

1. Production industrielle	11
2. Échanges intracommunautaires	15
3. République fédérale d'Allemagne : Ressources et emplois de biens et services	37
4. France : Ressources et emplois de biens et services	45
5. Italie : Ressources et emplois de biens et services	55
6. Pays-Bas : Ressources et emplois de biens et services	63
7. Belgique : Ressources et emplois de biens et services	71

I. LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ

L'activité économique de la Communauté a continué de se développer en 1960. La production industrielle a dépassé de 12 % le niveau atteint en 1959, et le produit intérieur brut à prix constants a augmenté, au total, de 7 % environ.

Toutefois, la progression de la production, du début à la fin de l'année, s'est quelque peu ralentie par rapport à celle qui avait été enregistrée en 1959. Ainsi, l'importance des taux de croissance, qui ressort de la comparaison des résultats globaux des années 1960 et 1959, est encore partiellement imputable au développement rapide de la production durant la seconde moitié de l'année 1959.

Le ralentissement de la croissance de la production est dû en partie à l'évolution de la demande, notamment au sensible affaiblissement de l'expansion de la demande en provenance des pays tiers. Toutefois, le très haut degré d'utilisation des facteurs de production, en particulier du potentiel de main-d'œuvre disponible, a également exercé, dans certains cas, un effet de freinage, surtout dans la République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas.

Sans doute les exportations de la Communauté, pour l'ensemble de l'année 1960, ont-elles encore dépassé de 13 %, en valeur, celles de 1959 ; mais, d'une manière générale, elles ont cessé de progresser dans le courant de l'année. Les ventes aux États-Unis surtout ont marqué un fléchissement tel que, pour l'ensemble de l'année, elles ont été inférieures de 5 % à celles de l'année précédente.

En revanche, la demande intérieure a continué de se développer vigoureusement. Les investissements des entreprises ont marqué une progression particulièrement rapide ; leurs taux de croissance ont été, dans tous les pays membres, plus élevés que ceux enregistrés en 1959 par rapport à 1958, même en France, où l'essor des investissements n'a commencé qu'assez tard, et en Belgique, où il s'est ralenti dès le second semestre de 1960. La consommation privée a également progressé à un rythme sensiblement plus rapide qu'en 1959, bien que son taux d'accroissement annuel soit resté inférieur à celui du produit intérieur brut de la Communauté. L'accélération sensible du rythme d'accroissement de la consommation, constatée particulièrement au cours de la seconde moitié de l'année 1960, est imputable, en ordre principal, à de fortes

majorations des salaires et des traitements. Celles-ci ont elles-mêmes leur origine dans le vif essor de l'activité, et ont été encore favorisées, dans certains pays membres, par des pénuries de main-d'œuvre de plus en plus aiguës.

Les importations de la Communauté en provenance des pays tiers se sont fortement développées en 1960 : leur taux d'accroissement, en valeur, a atteint 20 %. Bien que leur rythme de croissance se soit également ralenti dans le courant de l'année, il a été plus rapide que celui des exportations. Ainsi, l'excédent de la balance commerciale, qui atteignait encore, l'année précédente, le montant exceptionnellement élevé de 1.044 millions de dollars, a été ramené à 150 millions de dollars. Cependant, l'excédent de la balance des paiements de la Communauté s'est encore accru, par suite d'une augmentation considérable des entrées nettes de capitaux, en particulier de capitaux à court terme. Les réserves d'or et de devises des institutions monétaires officielles des pays membres ont marqué une nouvelle augmentation, de l'ordre de 3 milliards de dollars.

D'une façon générale, le niveau des prix n'a augmenté que légèrement dans les pays membres, si l'on fait abstraction de certaines majorations dans le secteur des services, décidées pour la plupart par les pouvoirs publics. Cependant, dans la République fédérale d'Allemagne, où l'évolution conjoncturelle a été indubitablement caractérisée, en 1960, par une demande excédentaire, les prix des produits non agricoles ont marqué une tendance assez généralisée à la hausse. Celle-ci a toutefois été compensée en grande partie, jusque vers la fin de l'année, par une baisse des prix de certaines denrées alimentaires. En France également, des tendances à la hausse se sont fait jour pour certains produits industriels.

Les tendances qui avaient été observées durant l'été et l'automne de 1960 ne se sont pas sensiblement modifiées depuis lors : la demande globale a continué de progresser, bien qu'à un rythme nettement plus lent qu'au début de 1960, mais la demande étrangère n'a plus stimulé que dans une faible mesure l'activité dans la Communauté. L'importance du rôle joué dans l'expansion par les divers éléments de la demande intérieure a continué de s'accroître.

Quant aux perspectives d'évolution pour l'ensemble de l'année 1961, elles sont particulièrement difficiles à apprécier, non seulement en raison des incertitudes de la conjoncture mondiale, mais également à cause des modifications des taux de change qui viennent d'être effectuées par la République fédérale d'Allemagne et par les Pays-Bas. On peut toutefois escompter que l'expansion économique se poursuivra dans la Communauté. Le développement de la demande étrangère sera sans doute très faible, mais, en revanche, la demande intérieure progressera encore sensiblement. A l'exception de la Belgique, il en sera certainement ainsi pour les dépenses des administrations publiques, y compris leurs dépenses d'investissement. Il y a également lieu de penser que la consommation privée continuera de s'accroître, ne serait-ce qu'en raison des majorations de salaires en cours ou annoncées ; celles-ci sont particulièrement importantes dans la République fédérale d'Allemagne, et la réévaluation du DM ne devrait guère les freiner. Enfin, les investissements fixes des entreprises continueront probablement aussi de s'accroître à un rythme relativement rapide, d'autant plus qu'ils

seront encore stimulés, dans les pays membres qui n'ont pas modifié le taux de change, par de meilleures perspectives d'exportation vers la République fédérale d'Allemagne et les Pays-Bas.

La production continuera d'augmenter, grâce à l'expansion persistante de la demande ; toutefois, sa progression d'un mois à l'autre demeurera plus faible qu'au début de 1960. D'une part, l'évolution de la demande limitera la croissance dans certains pays et dans certains secteurs ; d'autre part, les obstacles physiques à l'expansion, et notamment les pénuries de main-d'œuvre, continueront d'exercer un effet de freinage dans d'autres pays et dans d'autres branches d'activité. Au total, le taux de croissance de la production industrielle en 1961, par rapport à 1960, pourrait atteindre 6 à 7 %, et celui du produit intérieur brut, pour l'ensemble de la Communauté, 4,5 à 5 %.

En 1961 comme en 1960, l'offre intérieure sera complétée par un accroissement des importations. Les rajustements des taux de change qui viennent d'être effectués permettent même d'escompter avec plus de certitude que l'augmentation des importations dépassera sensiblement celle des exportations ; l'excédent de la balance des paiements courants de la Communauté paraît devoir diminuer légèrement. Il y a également lieu de s'attendre à une réduction de l'excédent de la balance des opérations en capital, en raison de la politique de baisse des taux d'intérêt généralement suivie dans les pays membres, des paiements que la République fédérale d'Allemagne notamment envisage d'effectuer aux États-Unis, ainsi que du renforcement de l'aide allemande aux pays en voie de développement.

Dans ces conditions, l'année 1961 s'annonce plus favorable à l'établissement d'un équilibre satisfaisant, aussi bien à l'intérieur de la Communauté que dans ses relations avec le reste du monde. Néanmoins, la politique économique des différents pays membres devra, comme par le passé, s'efforcer d'assurer une meilleure harmonisation du développement économique. Ceci s'applique, en particulier, à la République fédérale d'Allemagne et, dans une moindre mesure, aux Pays-Bas, où la réévaluation de la monnaie ne pourra pas, à elle seule, résoudre complètement les problèmes de balances de paiements ni éliminer dans une mesure suffisante les tensions qui se manifestent sur le marché intérieur. Tel est aussi le cas de la Belgique, où les perspectives d'évolution demeurent relativement peu favorables, malgré l'amélioration des possibilités d'exportation vers les marchés allemand et néerlandais.

La politique conjoncturelle de la Communauté devra, en général, avoir pour objectif d'éviter un ralentissement trop accusé de la demande intérieure, notamment si, plus tard dans l'année, la propension à investir des entreprises menace de s'affaiblir sensiblement, sous l'effet du fléchissement de la conjoncture mondiale. Le maintien d'un taux de croissance élevé est souhaitable non seulement en soi, du point de vue du développement économique de la Communauté, mais aussi eu égard à l'évolution de la conjoncture dans le reste du monde et à la situation internationale en matière de balance de paiements. Il peut, en liaison avec les réévaluations et avec une politique commerciale libérale, contribuer à étendre les possibilités d'action de la politique conjoncturelle dans certains pays tiers importants, ce qui, à plus long terme, ne peut que servir les intérêts économiques de la Communauté.

1. La situation économique de la Communauté en 1960.

A. L'évolution de la demande

L'année 1960 a été caractérisée par une modification de l'importance relative du rôle joué dans l'expansion par les divers éléments de la demande globale. La comparaison avec les résultats globaux de l'année précédente fait apparaître que de très fortes impulsions en provenance des pays tiers ont encore contribué dans une large mesure, en 1960, au développement économique au sein de la Communauté. Mais il ressort de l'analyse des résultats mensuels et trimestriels que c'est précisément la demande étrangère qui a joué un rôle de moins en moins important en tant que facteur d'expansion. D'autre part, en dépit de l'essor persistant des investissements et de la nette accélération du développement de la consommation, la progression de la demande intérieure n'a pas permis d'éviter la répercussion, sur celle de la demande globale, du ralentissement de la croissance des exportations. En effet, cette expansion de la demande s'est, de toute évidence, légèrement affaiblie dans le courant de l'année. Seule la confrontation des résultats annuels vis-à-vis de l'année précédente révèle une progression de la demande globale plus vive en 1960 qu'en 1959.

Selon ces mêmes résultats annuels, les *exportations* de la Communauté vers les pays tiers ont progressé sensiblement : de 13 % en valeur, de 11 % environ en volume. Toutefois, le fait que l'accroissement en valeur des exportations, par rapport à la période correspondante de l'année précédente, soit tombé de 31 % au premier trimestre de 1960 à 7 % au dernier, témoigne de l'incidence, sur la moyenne annuelle, de la progression enregistrée en 1959 et au début de 1960.

Ce ralentissement tient, en partie, à l'évolution particulière des marchés américains de l'automobile et de l'acier. Mais il est principalement imputable à l'affaiblissement général de la conjoncture aux États-Unis et à la stagnation constatée dans quelques autres pays.

En effet, l'activité économique a marqué un net recul aux États-Unis. L'indice de la production industrielle, après correction des variations saisonnières, y a baissé de 8 % de juin 1960 à janvier 1961, et le produit national brut, corrigé de même, était, au quatrième trimestre, inférieur de 0,3 % à son niveau du deuxième trimestre. Le taux de chômage, dont la moyenne était déjà élevée en 1960, s'est établi à 7 % en janvier et février 1961. Les importations des États-Unis ont nettement diminué depuis le début du second semestre. Quant aux exportations de la Communauté vers ce pays, elles ont marqué, du premier au quatrième trimestre, un tel recul que leur montant global de l'année est inférieur de 5 % à celui de l'année précédente.

Contrairement à la situation économique des États-Unis, celle de la Grande-Bretagne, jusqu'à présent, n'a guère freiné l'expansion au sein de la Communauté par le jeu des échanges extérieurs. Sans doute l'activité économique du pays se ressent-elle déjà de l'affaiblissement de la conjoncture aux États-Unis, où les ventes de la Grande-Bretagne ont marqué un recul relativement important, plus accusé que celui des exportations de la Communauté. La consommation des ménages, notamment les achats de biens de consommation durables, a également fléchi. Sous l'action de ces deux facteurs, et en dépit de l'accroissement persistant des investissements des entreprises, la production

industrielle a cessé de progresser dès le mois d'avril 1960. Jusqu'ici, toutefois, cette évolution de la conjoncture en Grande-Bretagne n'a freiné les importations que dans une mesure relativement faible; elles se sont maintenues à un niveau élevé, notamment grâce à une reconstitution des stocks de produits industriels importés, d'ailleurs peu compatible avec les perspectives d'évolution. Aussi les ventes de la Communauté à la Grande-Bretagne ont-elles encore progressé de 21 %.

Dans d'autres pays industriels, l'évolution de la conjoncture, en 1960, a été, en général, plus favorable qu'en Grande-Bretagne. Une certaine tendance au ralentissement de la croissance économique s'est néanmoins manifestée dans plusieurs d'entre eux, mais en ne se répercutant que lentement sur la propension à importer. Au cours de 1960, les exportations de la Communauté vers les pays de l'A.E.L.E. ont ainsi, au total, dépassé de 20 %, en valeur, leur niveau de 1959.

Les exportations de la Communauté vers les pays en voie de développement ont de nouveau enregistré, en 1960, une sensible progression par rapport à l'année précédente, leur valeur dépassant de 15 % celle de 1959. Mais un net ralentissement de leur rythme d'accroissement s'est manifesté au milieu de l'année. En effet, le pouvoir d'achat des pays en voie de développement a sans doute déjà diminué sensiblement, l'aide financière dont ils ont bénéficié n'ayant pu compenser, dans une mesure suffisante, l'amenuisement de leurs recettes d'exportation qu'ont entraîné le fléchissement des achats de matières premières de nombreux pays industrialisés et la baisse progressive des cours mondiaux. Les pays producteurs de matières premières ayant, en même temps, maintenu leurs achats à l'étranger à un niveau élevé, leurs balances de paiements se sont détériorées. La baisse de leurs réserves qui en est résultée, notamment pour les pays de la zone sterling, les a incités à faire preuve d'une grande prudence dans leur politique d'importation.

L'évolution des ventes de la Communauté dans les pays et territoires d'Outre-Mer associés correspond à peu près à celle qui vient d'être esquissée pour l'ensemble des pays en voie de développement. Sans doute les exportations ont-elles accusé, en 1960, une progression de 11 % en valeur, par rapport à 1959, mais leur rythme de croissance s'est, lui aussi, sensiblement ralenti dans le courant de l'année. Certains facteurs exceptionnels, tels que les répercussions des événements du Congo ont, il est vrai, contribué dans une large mesure à cette évolution.

A la différence de la demande étrangère, la *demande intérieure* de la Communauté a continué de progresser de façon ininterrompue et paraît même s'être accélérée légèrement.

L'expansion des *investissements fixes* des entreprises n'a rien perdu de sa vigueur. Les taux de croissance annuels font même apparaître, pour 1960, une augmentation plus importante que celle qui avait été observée en 1959. Mais ce résultat est partiellement imputable à la rapide progression enregistrée au cours de la seconde moitié de l'année 1959. Depuis lors, le rythme de croissance ne s'est plus sensiblement modifié.

Au total, les investissements fixes des entreprises, au cours de l'année 1960, ont dépassé d'environ 12 %, en volume, leur niveau de 1959. L'importance de ce développement a d'ailleurs varié selon les pays. La République fédérale d'Allemagne, l'Italie et les Pays-Bas ont connu la plus vive progression. En France, l'expansion des investissements, assez faible à l'origine, s'est cependant accentuée dans le courant de l'année, sans toutefois

atteindre le rythme élevé enregistré dans la République fédérale. Ce n'est qu'en Belgique que la reprise des investissements, observée pendant les premiers mois de l'année, pourrait s'être quelque peu ralentie au second semestre, en raison de perspectives conjoncturelles moins favorables.

Parmi les principaux facteurs qui ont déterminé cet important développement des investissements, il y a lieu de citer, d'une part, l'essor de la demande globale enregistré jusqu'à présent, en particulier le niveau élevé de la demande étrangère, et, d'autre part, la pénurie de main-d'œuvre apparue dans certains pays et qui incite à la modernisation des installations. L'accroissement des investissements a été favorisé, en outre, par les larges possibilités de financement et par les mesures prises dans le cadre de la réalisation du Marché commun. Celles-ci ouvrent de meilleures perspectives d'exportation vers les pays membres et font présager une intensification de la concurrence sur les marchés de la Communauté.

Quant à l'évolution des *stocks*, bien que les données statistiques soient encore peu nombreuses, on peut dire que le processus de reconstitution et d'accroissement des stocks de matières premières a cessé au début du printemps pour faire face à une normalisation de la politique de stockage des entreprises.

Les investissements en constructions, tant les investissements fixes des entreprises et des pouvoirs publics que la construction de logements, ont certes sensiblement augmenté dans le courant de l'année 1960. La construction de bâtiments à usage industriel et commercial s'est particulièrement accrue. En revanche, la construction de logements n'a marqué qu'un moindre progrès, soit parce que la pénurie de main-d'œuvre a été très sensible dans ce secteur, comme dans la République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, soit parce que la demande effective ne s'est plus développée, comme en Italie.

Dans tous les pays membres de la Communauté, les *dépenses globales de consommation et d'investissement des administrations* ont également poursuivi leur progression. Il en a été ainsi même en Belgique, où les investissements publics ont toutefois plafonné à leur niveau de l'année dernière et ont accusé, vers la fin de l'année, une tendance à la régression. En Italie également, les investissements publics semblent n'avoir augmenté, cette année, que dans des proportions réduites.

La *consommation privée* s'est développée à un rythme sensiblement accéléré en 1960, notamment au cours du second trimestre. Son taux de croissance, en volume, a atteint en moyenne près de 6 %, alors qu'il n'avait été que de 5 % en 1959. L'évolution a cependant été différenciée selon les pays : très vigoureux dans la République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, l'accroissement est demeuré relativement limité en Belgique. Comme en 1959, l'expansion de la consommation a porté plutôt sur les biens de consommation durables et sur les services que sur les produits traditionnels. Ainsi, les immatriculations de véhicules automobiles et les dépenses de vacances et de voyage ont à nouveau augmenté considérablement.

L'accélération de la consommation privée a tenu, dans une large mesure, à l'accroissement de la masse salariale, qui, exception faite pour la Belgique, a été très important. Les majorations de salaires, en particulier, ont été plus élevées que l'année dernière dans

presque tous les pays membres. Mais l'accroissement de l'emploi dans l'industrie, le commerce et le secteur des services a aussi contribué dans une large mesure, probablement pour plus d'un tiers, à l'augmentation de la masse des salaires. Cette tendance a été encore accentuée par un relèvement des traitements des agents de services publics, notamment aux Pays-Bas et dans la République fédérale, ainsi que par une augmentation des revenus de transfert, surtout dans ce dernier pays, en France et en Italie.

En outre, les dividendes distribués par les sociétés et les prises de bénéfice des entrepreneurs se sont encore accrus sensiblement, parallèlement aux chiffres d'affaires. Enfin, les revenus de l'agriculture ont également progressé partout, sauf en Italie, mais, en général, dans une moindre mesure que dans les autres secteurs de l'économie.

B. L'évolution de l'offre

Dans l'ensemble, la *production agricole* semble avoir progressé davantage en 1960 qu'au cours des deux années précédentes. La production végétale globale a sans doute sensiblement dépassé le niveau de 1959, le climat humide de l'année 1960 ayant particulièrement favorisé certaines productions, notamment les betteraves à sucre, les pommes de terre et les légumes. La récolte de céréales fourragères a été exceptionnelle, atteignant 29,3 millions de tonnes, au lieu de 27,2 millions de tonnes l'année précédente. Par contre, la récolte de blé a été non seulement moins abondante qu'en 1959 — elle s'est élevée à 24,1 millions de tonnes, au lieu de 25,8 millions de tonnes l'année précédente —, mais aussi inférieure en qualité. Par rapport à 1959, la récolte de fruits n'a été que légèrement supérieure, et la production de vin, dont l'évolution a varié de pays à pays, a été, dans l'ensemble, moins importante.

Au total, le volume de la production animale a également dépassé, en 1960, celui de 1959. La production de lait et de produits laitiers, de viande de porc et de volailles a nettement augmenté. La progression a été moins accusée pour la viande de bœuf, tandis que la production d'œufs marquait un certain fléchissement.

La *production industrielle* de la Communauté, en 1960, a été d'environ 12 % supérieure à celle de l'année précédente (1). Si ce taux de croissance demeure plus élevé que celui de 7 % enregistré de 1958 à 1959, il ne s'agit pas, pour autant, d'une accélération de l'expansion conjoncturelle. Au contraire, un ralentissement sensible du rythme de progression s'est manifesté en 1960, et le taux de croissance annuel élevé tient essentiellement au développement accéléré enregistré au cours du second semestre de l'année 1959. En fait, la hausse trimestrielle de l'indice corrigé des variations saisonnières n'a plus atteint que 2 % en moyenne, pour l'ensemble de l'année 1960, alors qu'elle était encore de 4,2 % au second semestre de l'année 1959.

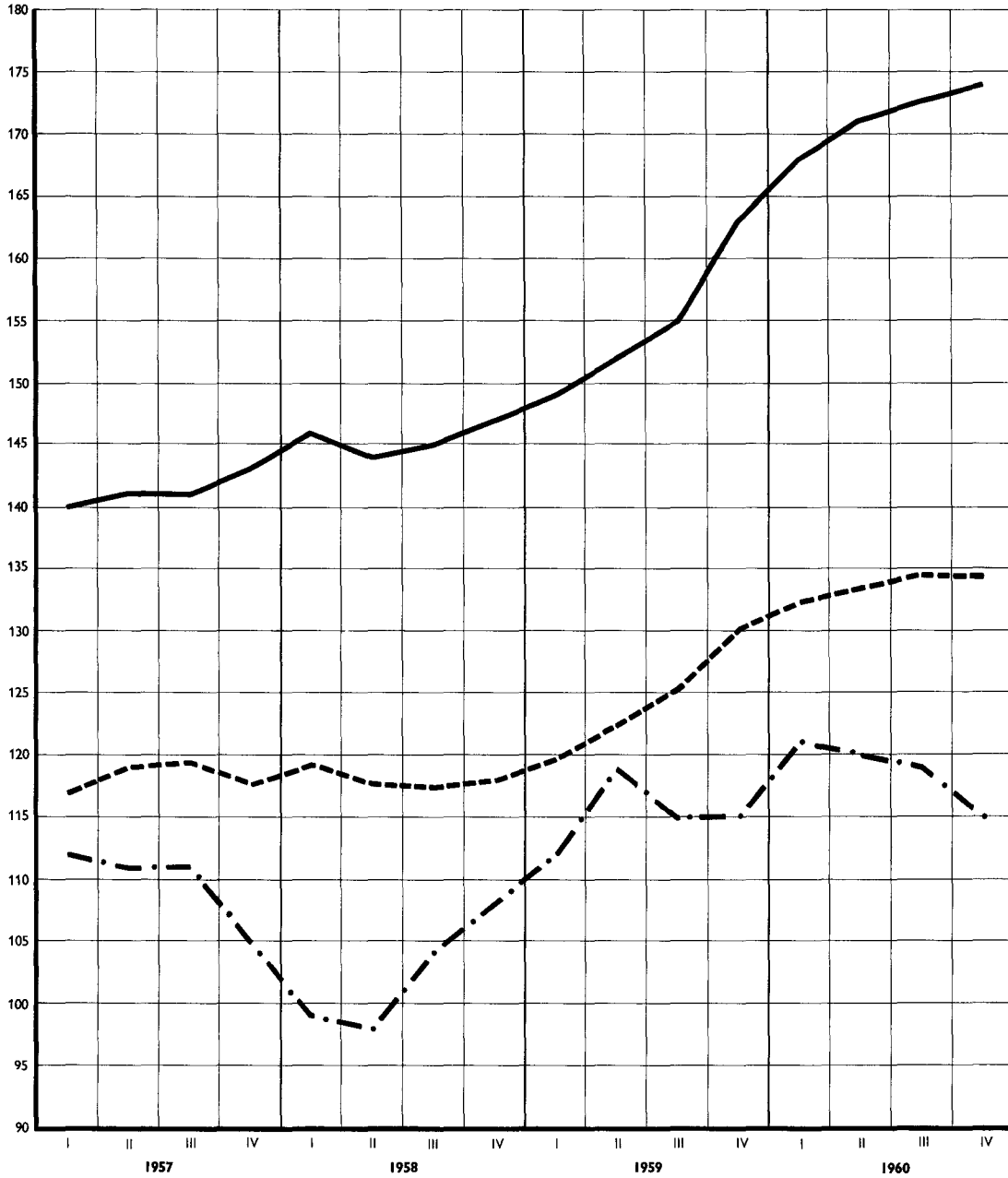
Le ralentissement du rythme d'accroissement de la production résulte de facteurs différents selon les pays et les branches d'industrie. Dans la République fédérale d'Allemagne, aux Pays-Bas et au Luxembourg, les goulots d'étranglement constitués par la pénurie de main-d'œuvre et par l'insuffisance des capacités de production ont joué, dans la plupart des secteurs, un rôle de plus en plus important. Dans les autres pays, les possi-

(1) D'après l'indice établi par l'Office statistique des Communautés européennes.

PRODUCTION INDUSTRIELLE

1953 = 100

Indices corrigés des variations saisonnières



———— C.E.E. - - - - - A.E.L.E. (1) - . - . - U.S.A.

Source : O.E.C.E.

(1) A.E.L.E. : Suisse et Portugal exclus, faute de données disponibles.

bilités de développement de la production ont continué de dépendre essentiellement de l'évolution de la demande, et le fléchissement de la demande étrangère a eu des répercussions sensibles dans quelques secteurs. En Belgique, la production a même cessé de se développer vers la fin de l'année.

Au cours de l'année 1960, l'évolution de la production est restée très différenciée d'un secteur à l'autre. Si la progression a été particulièrement forte et continue dans les industries de biens d'équipement, en raison de l'importance des programmes d'investissements et de la vigueur de la demande étrangère, par contre, dans les industries de biens de consommation « traditionnels » et en particulier dans l'industrie textile, la tendance à la diminution des stocks, apparue dans le courant de 1960, a entraîné un affaiblissement de la forte expansion observée au début de l'année. Pour des raisons structurelles, certains secteurs industriels n'ont pas pleinement participé à l'amélioration de l'activité économique. Ainsi une nouvelle réduction de la production a-t-elle été enregistrée dans la construction navale. De même, les charbonnages connaissent toujours des difficultés structurelles. Une certaine amélioration a cependant été observée dans ce secteur, notamment sous l'influence de la forte activité de la sidérurgie : c'est ainsi que le recul de la production ne s'est pas poursuivi en 1960, et les stocks sur le carreau des mines ont eu tendance à diminuer. Par rapport à l'année 1959, la production a également diminué dans l'industrie du cuir, en raison d'une modification structurelle de la demande au profit des produits synthétiques. D'autre part, l'utilisation croissante de matières plastiques et de caoutchouc a constitué un facteur d'expansion supplémentaire pour l'industrie chimique. Le niveau de la production annuelle de l'industrie automobile a été influencé par le taux de croissance exceptionnellement élevé enregistré pendant le premier semestre; toutefois, par suite de difficultés croissantes que certaines entreprises rencontrent à l'exportation, la seconde moitié de l'année a été caractérisée par un net affaiblissement de l'expansion.

Le secteur des services a également connu une activité très vive, sans atteindre, dans l'ensemble, un taux de croissance aussi élevé que celui de la production industrielle. Dans les transports, l'essor provoqué par l'expansion générale de l'activité a été à peu près aussi rapide que dans l'industrie, le trafic ferroviaire ayant toutefois augmenté un peu moins que les autres modes de transport. Le commerce de gros et de détail, les banques et les assurances ont enregistré des chiffres d'affaires sensiblement plus élevés qu'au cours de l'année précédente, par suite de l'amélioration générale de la conjoncture. Malgré des conditions atmosphériques peu favorables, le tourisme a atteint de nouveaux chiffres records dans la Communauté. Le vigoureux développement des ventes d'automobiles et, dans une moindre mesure, celui des ventes d'autres biens de consommation durables, ont entraîné un progrès correspondant de l'activité des services d'entretien et de réparation de ces biens.

Au total, l'accroissement de la valeur ajoutée dans les différentes branches d'activité (industrie, agriculture et services), à l'intérieur des six pays, a permis une augmentation, de 1959 à 1960, d'environ 7 % du *produit intérieur brut* de la Communauté, dont le taux de croissance avait déjà atteint 5 % l'année précédente.

L'emploi a continué de progresser, en 1960, dans tous les pays membres de la Communauté. Dans la plupart d'entre eux, la durée hebdomadaire du travail s'est encore allongée, si bien que le nombre total d'heures ouvrées a sensiblement augmenté. Cette

dernière remarque vaut surtout pour l'industrie, où l'accroissement de la production est imputable, pour 40 % environ, à l'augmentation de l'activité, et pour 60 % à l'amélioration de la productivité; par rapport à 1959, celle-ci a augmenté de 7 % environ en 1960, soit un peu moins que l'année précédente.

En fait, la progression de l'emploi a même été plus rapide qu'en 1959, dépassant ainsi les prévisions qui avaient été établies au début de l'année 1960. Bien que l'évolution démographique n'ait entraîné qu'un accroissement relativement minime de la population active, celle-ci a encore augmenté, à la faveur du développement de la production, de la stabilité plus grande de l'emploi, de la pénurie de main-d'œuvre constatée dans certains pays de la Communauté et de la tendance à la hausse des rémunérations. Ainsi, un nombre assez important de personnes jusqu'à présent inactives — notamment de la main-d'œuvre féminine — a été intégré dans le processus de production. D'autre part, la République fédérale, où les pénuries de main-d'œuvre étaient particulièrement accentuées, a fait largement appel à la main-d'œuvre étrangère; l'augmentation totale des effectifs occupés dans ce pays, en 1960, comprend 120.000 travailleurs étrangers, pour la plupart d'origine italienne. Aux Pays-Bas, au contraire, le bilan des migrations de main-d'œuvre s'est soldé par un léger déficit, bien que le nombre de travailleurs étrangers accueillis ait quelque peu augmenté en 1960. Pour des raisons de politique structurelle, les autorités ont encore encouragé l'émigration de nationaux.

Le nombre de chômeurs a atteint, en 1960, un niveau si bas, notamment dans la République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, qu'il ne semble pas pouvoir se réduire encore. En Italie, le nombre de chômeurs a diminué fortement; certaines pénuries locales de main-d'œuvre ont même été enregistrées dans ce pays, où subsiste toutefois un important chômage d'ordre structurel. En Belgique, malgré la baisse constatée au cours de l'année 1960, le chômage reste assez élevé, non seulement pour des raisons structurelles, mais aussi à cause de l'évolution hésitante de l'activité économique.

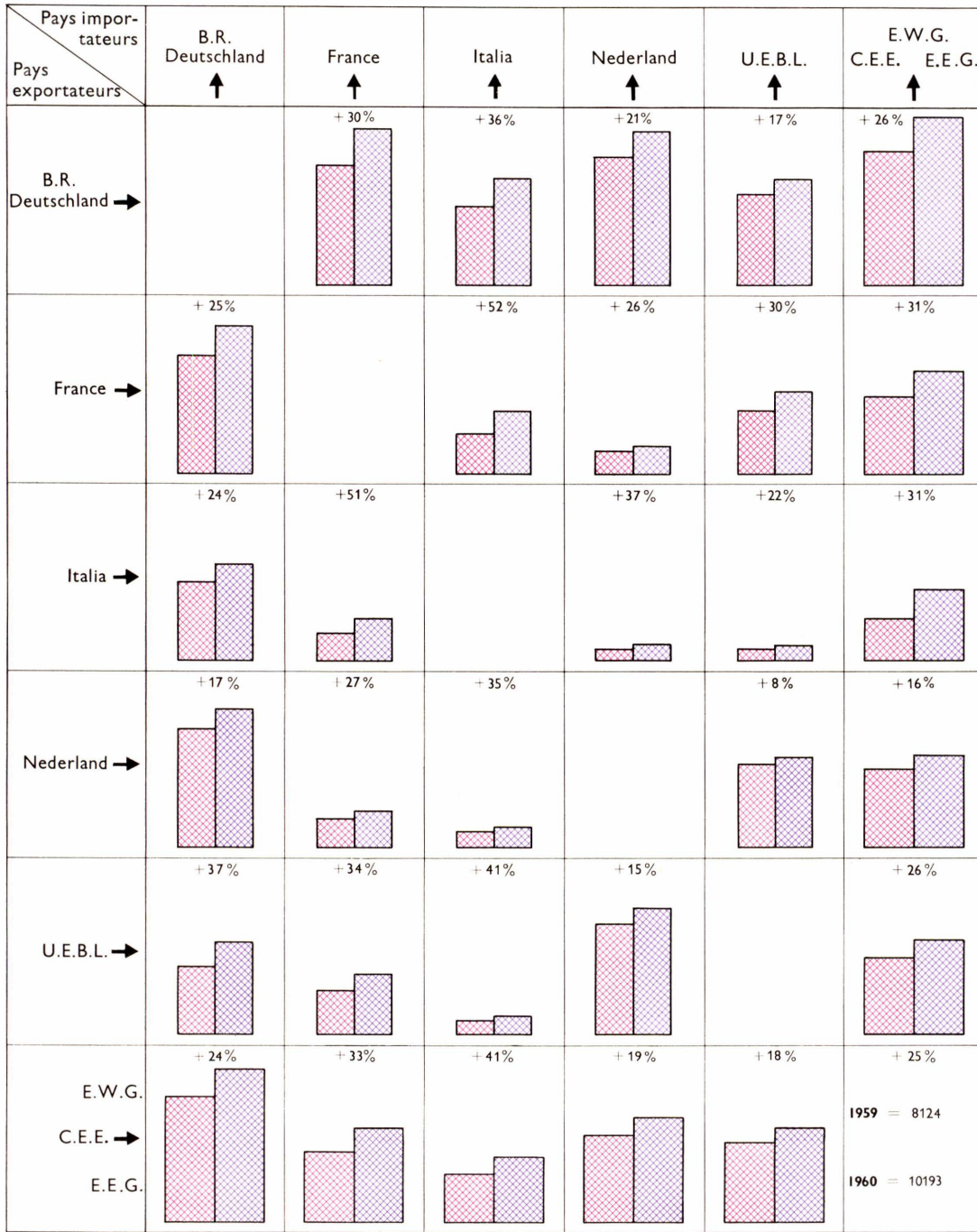
C. L'équilibre des marchés

La forte expansion de la demande, que révèle la comparaison des résultats globaux de 1960 et de 1959, a provoqué un accroissement considérable non seulement de la production, mais également des *importations* en provenance des pays tiers. Celles-ci ont surtout été stimulées par le fait que la production, arrivée aux limites des capacités, n'a plus suivi la progression de la demande. Ainsi, les achats en dehors de la Communauté ont dépassé de 20 % environ, en valeur, et de 21 % en volume, leur niveau de 1959.

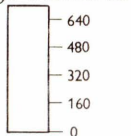
Le développement des importations est demeuré très important au premier semestre. Il s'est ralenti sensiblement pendant la seconde moitié de l'année, partiellement, semble-t-il, en raison d'un léger fléchissement de l'expansion de la demande à l'intérieur de la Communauté. Le processus de reconstitution des stocks de matières premières, notamment, est à peu près terminé. De plus, l'affaiblissement du taux de croissance de la production a réduit les besoins courants de matières premières et de produits demi-finis importés. Enfin, les importations de produits agricoles ont diminué au cours du second semestre de l'année 1960, les résultats des récoltes ayant dépassé ceux de 1959. Ces trois groupes de produits représentant les deux tiers des importations, et les cours mondiaux ayant encore fléchi, la croissance des importations totales s'est sensiblement ralentie, bien que

ECHANGES INTRACOMMUNAUTAIRES.

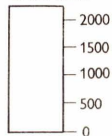
En millions de dollars



Pays membres



C.E.E.



Les échanges intracommunautaires ont été calculés en établissant la moyenne des exportations et des importations des pays membres.

les achats de produits finis aient vigoureusement et régulièrement augmenté, en raison de la vive expansion de la demande intérieure de la Communauté. Les importations de produits manufacturés dans les pays de la Communauté ont marqué, par rapport à la période correspondante de l'année précédente, une augmentation de 34 % au premier semestre et de 44 % au troisième trimestre. En corrélation avec l'expansion rapide des investissements, le taux d'accroissement des importations de biens d'équipement et de matériel de transport est passé de 37 % au premier semestre de l'année 1960 à 61 % au troisième trimestre.

L'évolution des importations de la Communauté a aussi été très diversifiée suivant les zones de provenance. Les États-Unis ont, dans la plus large mesure, bénéficié de la demande d'importation des pays membres. Leurs ventes dans la Communauté ont augmenté d'environ 44 % par rapport à 1959, ce qui paraît dû, en partie, aux mesures de libération des importations prises en France et en Italie.

Les pays de l'A.E.L.E. ont pu accroître encore de 15 %, par rapport à 1959, leurs exportations vers la Communauté. Celles-ci, depuis le début de 1959, ont progressé, plus régulièrement que les exportations des États-Unis vers les pays membres.

La cessation, à partir du second trimestre, du mouvement de reconstitution des stocks dans les pays membres et le fléchissement des prix des matières premières n'ont pas manqué d'avoir une incidence notable sur les achats de la Communauté dans les pays en voie de développement. Abstraction faite des variations saisonnières, la valeur de ces achats a été, au quatrième trimestre de l'année 1960, légèrement inférieure à celle du premier trimestre. Si les ventes de l'Amérique latine aux pays membres sont restées stables, celles des pays du Moyen-Orient et de l'Extrême-Orient ont accusé un sensible fléchissement. Cependant, pour l'ensemble de l'année 1960, les ventes des pays en voie de développement à la Communauté accusent encore une augmentation de 14 % en valeur.

Les *échanges intracommunautaires* ont continué, en 1960, de se développer plus rapidement que les échanges avec les pays tiers. Ils ont atteint un total de plus de 10 milliards de dollars, ce qui représente un accroissement de 25 % par rapport à 1959. La progression apparaît toutefois un peu moindre si l'on élimine l'incidence statistique du rattachement économique de la Sarre à la République fédérale d'Allemagne, intervenu le 1^{er} juillet 1959. En même temps, le commerce avec les pays tiers a marqué une progression de 13 % pour les exportations, de 20 % pour les importations. Il est vrai que, dès avant l'entrée en vigueur du Traité de Rome, les échanges entre les pays de la Communauté avaient déjà tendance à se développer plus rapidement que les échanges avec les pays tiers. Mais les taux de croissance enregistrés en 1959 et en 1960 n'avaient jamais été atteints précédemment, même au cours des années où l'activité économique avait connu une expansion comparable.

Cette évolution met en lumière l'effet dynamique exercé sur les échanges intracommunautaires par le projet d'intégration des économies et le processus de réalisation du Marché commun, indépendamment de l'expansion conjoncturelle.

Cependant, le développement de ces échanges s'est aussi ralenti durant la seconde moitié de l'année, dans une mesure moindre toutefois que celui des échanges avec les pays tiers. En effet, l'affaiblissement du taux de croissance de la production industrielle, l'arrivée

à terme du processus de reconstitution des stocks et l'augmentation des récoltes en 1960 ont entraîné, également à l'intérieur de la Communauté, un ralentissement des échanges de matières premières, de produits demi-finis et de produits agricoles. Sans doute l'essor des investissements et de la consommation privée, ainsi que l'existence de goulots d'étranglement dans certains pays et dans certains secteurs, ont-ils stimulé vigoureusement les achats de produits finis, mais leur progression n'a pas suffi à maintenir le rythme d'expansion des échanges globaux.

L'Italie et la France ont enregistré les taux d'accroissement les plus élevés, de l'ordre de 35 à 40 % par rapport à 1959, aussi bien pour leurs exportations que pour leurs importations à l'intérieur de la Communauté. L'incidence de l'abaissement des droits de douane effectué au 1^{er} juillet 1960 y a été plus grande que dans les autres pays membres, surtout en valeur absolue, et l'élargissement des contingents y a eu également certaines répercussions, précisément dans ces pays. Aussi le commerce franco-italien, en particulier, s'est-il développé très rapidement. Les importations de la République fédérale d'Allemagne en provenance des pays partenaires ont fortement augmenté sous l'influence de la vive expansion de l'activité économique, mais elles n'ont, cette fois encore, bénéficié d'aucune impulsion découlant des mesures tarifaires prises en vue de la réalisation du Marché commun, du fait que celles-ci n'ont pas été appliquées dans la République fédérale d'Allemagne, les baisses de 1957 ayant dû être résorbées. En revanche, les exportations de ce pays à destination de ses partenaires ont progressé, non seulement en raison de l'abaissement des droits de douane et de l'élargissement des contingents qui sont intervenus dans les pays membres, mais aussi parce qu'elles ont largement bénéficié de l'essor des investissements au sein de la Communauté.

Les échanges de l'Union économique belgo-luxembourgeoise avec les Pays-Bas n'ont marqué qu'une croissance assez faible, qui s'explique par l'union douanière du Bénélux : à l'intérieur de celle-ci, les mesures tarifaires prises dans le cadre de la réalisation du Marché commun n'ont évidemment pu jouer aucun rôle. En revanche, le commerce des pays du Benelux avec les autres pays de la Communauté s'est considérablement développé.

La balance commerciale de certains pays membres à l'égard de leurs partenaires s'est sensiblement modifiée. Celle de l'U.E.B.L. s'est quelque peu améliorée, les exportations de la Belgique à l'intérieur de la Communauté ayant fortement progressé, alors que ses importations n'augmentaient que dans une faible mesure. En Italie, par contre, le vigoureux essor de l'activité économique a entraîné une vive croissance des importations totales, qui s'est traduite par une détérioration de la balance commerciale à l'égard de la Communauté. Une évolution analogue a été constatée aux Pays-Bas; toutefois, le mouvement des importations et celui de la balance commerciale ont eu beaucoup moins d'ampleur qu'en Italie.

Le développement considérable des échanges intracommunautaires a sans aucun doute contribué, comme au cours des années précédentes, à un meilleur équilibre entre les pays membres, en ce sens que les pays où la demande est vigoureuse et le degré d'utilisation des capacités élevé ont pu « exporter » une partie de leur demande excédentaire dans d'autres pays disposant encore de réserves de capacité. Dans le cas de la République fédérale d'Allemagne, toutefois, cet effet de compensation n'a pu s'exercer en 1960, d'une part, en raison de l'importance des exportations de biens d'équipement vers les autres partenaires de la Communauté, et, d'autre part, du fait que ce pays n'a pas participé à la réduction générale des droits de douane.

L'évolution des importations en provenance des pays tiers et le développement des échanges intracommunautaires ont contribué, dans une large mesure, à assurer la stabilité relative du *niveau des prix* dans la Communauté au cours de l'année 1960. Cette stabilité a été favorisée, en outre, par la baisse persistante des prix des matières premières. Enfin, les prix des produits agricoles, qui avaient atteint, au début de l'année 1960, un niveau exceptionnellement élevé en raison de la sécheresse de l'année 1959, ont accusé, dans la plupart des pays, et surtout dans la République fédérale d'Allemagne, une nette tendance à la baisse. En effet, les récoltes ont été meilleures en 1960, et tous les pays membres, en particulier la France et la République fédérale d'Allemagne, ont augmenté leurs importations de produits agricoles pour combattre les hausses enregistrées sur les marchés des produits alimentaires. La baisse des prix agricoles a toutefois été freinée, en France, par les mesures de soutien des revenus agricoles prises par le Gouvernement et, plus tard dans l'année, en Italie, par les résultats assez médiocres des récoltes. En revanche, les prix des produits industriels finis, et notamment des biens d'équipement, se sont généralement raffermissés, surtout dans la République fédérale d'Allemagne et en France.

Les services ont sensiblement enchéri dans tous les pays membres, sous l'effet direct des majorations de salaires, et, en partie aussi, en raison de mesures prises par les pouvoirs publics afin d'adapter les prix de certains services, tels que les loyers et les tarifs de transport, au niveau général des coûts.

Au total, les prix à la consommation dans les pays du Benelux n'étaient guère plus élevés, à la fin de l'année 1960, qu'au mois de décembre de l'année 1959. Pendant la même période, la hausse n'a pas dépassé 1 % dans la République fédérale d'Allemagne ni 1,5 % en Italie, mais a atteint 3,5 % en France. Cependant, si l'indice n'accuse qu'un faible relèvement dans la République fédérale, c'est grâce à la forte baisse des prix des produits agricoles, qui masque une nette tendance conjoncturelle à la hausse des prix des produits manufacturés et des services, due aux tensions généralisées entre l'offre et la demande.

La progression des importations ayant été plus rapide que celle des exportations, la *balance commerciale* de la Communauté s'est nettement détériorée en 1960, en dépit d'une légère amélioration des termes de l'échange. Selon les statistiques douanières, elle s'est soldée par un excédent de 150 millions de dollars, alors que l'excédent enregistré en 1959 s'élevait à 1.044 millions de dollars. Cette détérioration est due essentiellement à l'évolution de la balance commerciale à l'égard des États-Unis, dont le déficit s'est accru de 1,3 milliard de dollars. Le déficit de la balance du commerce avec les pays en voie de développement n'a pas varié en 1960, tandis que la balance du commerce avec les pays tiers industrialisés, (à l'exclusion des États-Unis), marquait une nouvelle amélioration.

Il semble cependant que l'excédent de la balance des paiements courants de la Communauté ait diminué sensiblement moins que celui de la balance commerciale, le solde de la balance des services paraissant s'être accru.

L'excédent de la *balance globale des paiements* de la Communauté à même encore augmenté, la réduction du surplus de la balance des paiements courants ayant été plus que compensée par un accroissement des entrées nettes de capitaux, qui comportaient essentiellement des mouvements à court terme. Des placements à court terme étaient, en effet, recherchés dans les pays de la Communauté, en raison surtout des différences entre les taux d'intérêt pratiqués dans certains pays membres, notamment dans la Répu-

blique fédérale d'Allemagne, d'une part, et aux États-Unis, d'autre part. A certains moments, les entrées de capitaux ont également été stimulées par la spéculation sur une modification des cours de change.

Les réserves d'or et de devises des institutions monétaires officielles des pays de la Communauté ont augmenté, au total d'environ 3 milliards de dollars en 1960, alors que leur accroissement avait été de 1,8 milliard de dollars en 1959.

L'afflux de liquidités provenant de l'excédent de la balance des paiements a encore accru l'aisance des *marchés monétaires et financiers*. Dans certains pays, notamment dans la République fédérale d'Allemagne, les autorités monétaires se sont efforcées de neutraliser cette évolution par des mesures restrictives; dans d'autres, elles ont laissé libre cours au mouvement d'expansion des liquidités, afin de stimuler les investissements des entreprises. De ce fait, le volume du crédit bancaire a sensiblement augmenté dans la plupart des pays membres. Il en a été ainsi même dans la République fédérale d'Allemagne, où l'aggravation des restrictions quantitatives et la politique de relèvement du taux d'intérêt ont été contrecarrées par l'afflux accru de capitaux étrangers, que ces mesures ont d'ailleurs elles-mêmes contribué à provoquer, et par l'incidence, sur le volume des liquidités, des excédents persistants de la balance des paiements courants.

Sauf dans la République fédérale d'Allemagne, les taux d'intérêt ont tendu à baisser, pendant la majeure partie de l'année 1960, sur les marchés monétaires et financiers de la Communauté, malgré la vive expansion des investissements dans certains pays. La République fédérale d'Allemagne elle-même a renoncé, au cours de l'automne de 1960, à la politique d'enchérissement du crédit qu'elle avait tenté d'appliquer unilatéralement. Cette mesure lui a été dictée par l'inefficacité de sa politique sur le marché intérieur et les répercussions inopportunes de celle-ci sur la balance des paiements. Le taux de l'escompte a été ramené de 5 % à 4 % en novembre, et à 3,5 % au mois de février 1961; il s'est ainsi aligné sur celui pratiqué dans les autres pays membres, à l'exception de la Belgique. En Italie, les taux d'intérêt ont légèrement augmenté pendant la seconde moitié de l'année, en raison de la forte demande de crédit et de la réduction considérable des apports de liquidités provenant des excédents de la balance des paiements. En Belgique également, les taux d'intérêt ont augmenté au second semestre, en corrélation avec certaines sorties de capitaux provoquées par les événements du Congo et par suite du relèvement du taux de l'escompte, destiné à endiguer ces sorties.

Dans l'ensemble, les *finances publiques*, en 1960, n'ont guère eu d'effet plus expansif qu'en 1959 sur le flux des revenus et sur les marchés monétaires et financiers. Le développement des affaires et l'accroissement des revenus ont provoqué, dans la plupart des pays membres, un important accroissement des recettes fiscales, et, malgré une augmentation également considérable des dépenses, les déficits des budgets ont été moins élevés qu'il n'avait été prévu au moment du vote des lois de finances. Dans la République fédérale d'Allemagne, l'État fédéral et les Länder ont même enregistré des excédents de trésorerie considérables pendant une partie de l'année. Aux Pays-Bas, le montant global des emprunts émis a dépassé les besoins de financement de l'État, ce qui a permis de neutraliser une partie des liquidités excédentaires. En Belgique même, le déficit a été légèrement inférieur à celui de l'année 1959, mais il demeure si important que le Gouvernement s'est résolu à proposer un plan d'assainissement des finances publiques.

2. Les perspectives d'évolution dans la Communauté en 1961.

Les perspectives de l'évolution économique de chacun des pays membres sont analysées dans la deuxième partie du présent rapport. Pour certains pays, les prévisions ont été établies essentiellement sur la base des budgets économiques officiels, ce qui n'exclut pas que, sur l'un ou l'autre point, les estimations des services de la Commission puissent s'écarter légèrement des chiffres des budgets économiques nationaux. Le choix de cette procédure est motivé par le fait que plusieurs pays membres ne publient pas de budgets économiques officiels. En effet, ils se bornent à établir certaines prévisions globales basées uniquement sur des hypothèses, et procèdent à de simples extrapolations de l'évolution des grands agrégats, en tenant compte des éléments connus de la politique économique, mais sans que, pour autant, une politique déterminée, formulée en fonction des tendances de l'évolution et des objectifs de la politique économique, se reflète directement dans les calculs. Dans certains pays même, l'administration n'établit pas d'estimation suffisamment élaborées.

Dans ces conditions, il semble opportun d'esquisser dans ce rapport, en tant que prévision « neutre », un tableau aussi homogène que possible des perspectives économiques, telles qu'elles ressortent des renseignements les plus récents sur les tendances de l'évolution et sur la politique économique et financière envisagée, et, en partie, telles qu'elles résultent des estimations des services de la Commission.

Il ne peut évidemment s'agir, en l'occurrence, que d'évaluer les grandeurs économiques principales et non de procéder à des calculs détaillés, d'autant plus que les effets de la réévaluation récente du DM et du florin ne peuvent être estimés avec précision, notamment en raison de son taux relativement faible. Dès lors, les prévisions du présent rapport n'indiquent que les grandes lignes de l'évolution telles qu'elles peuvent être tracées pour le proche avenir, sur la base d'un certain nombre d'hypothèses. Ces prévisions doivent naturellement être régulièrement comparées à l'évolution réelle et modifiées en fonction de celles-ci. Elles facilitent ainsi l'adaptation de la politique économique à l'évolution de la conjoncture, et la coordination des politiques de conjoncture entre les États membres.

Selon ces prévisions, la situation économique de la Communauté sera, dans l'ensemble, très satisfaisante en 1961. La demande globale connaîtra de nouveau une progression sensible par rapport au niveau de l'année précédente, encore que sa croissance doive sans nul doute se ralentir. La demande intérieure constituera le facteur principal de l'expansion économique.

En effet, les perspectives d'évolution de la *demande étrangère* sont beaucoup moins favorables qu'au début de 1960. A cet égard, les effets de la réévaluation du DM et du florin pourraient jouer un certain rôle. Mais d'autres facteurs, et surtout la faiblesse relative de la conjoncture mondiale et des disponibilités en devises des pays en voie de développement, seront beaucoup plus importants. Dans l'ensemble, les exportations de la Communauté vers les pays tiers ne progresseront sans doute que légèrement au cours de l'année 1961.

D'une part, même si la récession observée aux États-Unis fait place, vers le milieu de l'année, à une reprise de l'activité, son incidence sur la conjoncture mondiale continuera

de se faire sentir pendant quelque temps encore. Sans doute, cette récession a-t-elle été, jusqu'ici, relativement faible et essentiellement imputable à un processus de déstockage qui doit bientôt toucher à sa fin : il est cependant difficile d'évaluer l'ampleur des répercussions actuelles et futures du fléchissement de l'activité sur les investissements fixes des entreprises et sur les dépenses de consommation. D'autre part, la politique économique du nouveau gouvernement pourrait déjà avoir amélioré le climat psychologique, alors que l'accroissement effectif des dépenses publiques est, à présent encore, relativement minime et ne peut, de toute manière, agir que lentement. Si, comme le supposent un grand nombre d'experts américains éminents, la conjoncture se raffermirait au second trimestre de 1961 et commence ensuite à se redresser, la progression de la demande globale effective sera encore lente à ce premier stade. Par ailleurs, il faudra un certain temps avant que la reprise de l'activité à l'intérieur du pays se répercute sur les importations et notamment les achats de produits finis industriels, si bien qu'au total les ventes de la Communauté aux États-Unis ne dépasseront probablement pas sensiblement, en 1961, leur niveau de l'année précédente.

Les perspectives d'évolution des exportations vers les pays de l'A.E.L.E. sont certes meilleures, mais, dans l'ensemble, elles ne sont pas non plus particulièrement favorables. La principale raison n'en est pas, comme il pourrait être supposé, l'existence des deux blocs économiques que constituent la C.E.E. et l'A.E.L.E. et les mesures prises afin d'éliminer les obstacles aux échanges à l'intérieur de ces blocs, mais plutôt l'évolution de la conjoncture et des balances des paiements dans les pays de l'A.E.L.E. Les perspectives ouvertes par cette évolution ne sont pas très bonnes, surtout en Grande-Bretagne. La situation précaire de la balance des paiements courants, qui s'est sensiblement aggravée l'année dernière, malgré la stagnation de l'activité à l'intérieur du pays, et l'importance des exportations de capitaux ne permettent certainement pas, eu égard à l'évolution de la balance des paiements, de pratiquer une vigoureuse politique de relance à l'intérieur du pays. Il sera nécessaire de maintenir les taux d'intérêt à un niveau relativement élevé pour éviter une crise de la balance des paiements qui résulterait de l'exportation de « hot money » de provenance américaine, dont l'afflux avait seul permis, l'année précédente, d'enregistrer un léger excédent de la balance des paiements. Celle-ci pourrait, de toute manière, se détériorer si l'afflux de capitaux étrangers à court terme prenait fin. Or, il s'agit là d'un des objectifs de la politique des États-Unis en matière de balance des paiements. Il est improbable que les répercussions favorables de la réévaluation du DM et du florin, ainsi que les remboursements de dettes et autres prestations financières anticipés de la part de la République fédérale d'Allemagne, puissent améliorer suffisamment ces perspectives pour assurer à la Grande Bretagne une marge de manœuvre sensiblement plus grande, pour stimuler l'expansion à l'intérieur du pays. Cependant, la stagnation de l'activité peut finalement réduire les importations et améliorer ainsi la balance des paiements, d'autant plus que des achats de produits finis industriels destinés au stockage ont été effectués l'année précédente. Mais ces perspectives ne laissent pas présager un nouvel accroissement important des exportations de la Communauté vers la Grande-Bretagne.

Quant aux autres pays industriels d'Europe non membres de la Communauté, on ne peut guère s'attendre, compte tenu de la situation actuelle de la conjoncture, caractérisée par un certain fléchissement de la croissance de la production, que leurs

importations continuent d'augmenter aussi rapidement qu'elles l'ont fait jusqu'ici. L'expansion des ventes de la Communauté à ces pays devrait donc accuser un ralentissement. Néanmoins, en raison de la progression enregistrée en 1960, le taux d'accroissement annuel sera sans doute encore assez élevé.

Les possibilités d'achat de produits industriels par les pays en voie de développement sont actuellement plus limitées qu'au début de 1960. Eu égard à l'affaiblissement du taux de croissance de la production, voire au fléchissement de la production dans certains des principaux pays industriels, il est même possible que les exportations des pays en voie de développement n'augmentent guère en volume en 1961; de plus, le niveau moyen des prix à l'exportation sera sans doute moins élevé que l'année précédente. Dans ces conditions, il est à craindre que, même dans l'hypothèse d'un renforcement effectif de l'aide aux pays en voie de développement en 1961, les importations des pays producteurs de matières premières n'accusent un certain ralentissement. Certains pays de la Communauté pourront cependant, grâce à leur position concurrentielle favorable, conserver une part élevée de ce marché extérieur.

Si l'évolution attendue des exportations appelle une appréciation assez réservée, les perspectives d'expansion de la demande intérieure de la Communauté demeurent, en revanche, tout à fait satisfaisantes. De nombreux indices donnent à penser que c'est surtout la *consommation privée* qui continuera de progresser vigoureusement et s'accélérera même encore légèrement dans certains pays. Bien qu'il soit prévu que l'augmentation de l'emploi ne contribuera plus autant qu'en 1960 à l'accroissement de la masse salariale, la forte majoration des salaires à laquelle il y a lieu de s'attendre jouera un rôle très important dans la plupart des pays membres. Dans la République fédérale d'Allemagne surtout, des hausses sensibles doivent être envisagées. De plus, les revenus de transfert augmenteront notablement dans certains pays. Ce n'est qu'en Belgique que la consommation privée pourrait demeurer stationnaire, en raison du ralentissement de l'activité dans ce pays et de l'augmentation des impôts prévue dans le cadre du programme d'assainissement des finances publiques.

Au total, on peut donc prévoir une forte progression des dépenses de consommation dans la Communauté ce qui, joint à une relative stabilité des prix, pourrait entraîner une croissance de la consommation privée d'environ 6 % en volume par rapport à 1960.

Les *dépenses publiques* resteront un facteur d'expansion en 1961. Les programmes budgétaires actuellement connus révèlent une augmentation probable des dépenses dans tous les pays membres, à l'exception de la Belgique, où les investissements publics pourraient être sensiblement inférieurs à ceux de l'année dernière. C'est surtout en Italie que l'augmentation des dépenses d'investissement, prévue dans le cadre d'un renforcement de la politique de structure, peut jouer un rôle important.

En revanche, le taux de croissance des *investissements des entreprises* pourrait, semble-t-il, accuser une diminution sensible, par rapport à l'année précédente, dans presque tous les pays membres, sauf en France, où la reprise des investissements est, en effet, intervenue plus tard que dans les autres pays de la Communauté. Dans la République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas cet affaiblissement s'expliquerait surtout pour le fait que les investissements ne pourraient plus se développer avec la même vigueur qu'au cours des

deux dernières années, en raison de l'existence de certaines limites physiques. Mais il se pourrait également que le ralentissement de l'expansion de la demande dans certains secteurs diminue quelque peu la propension à investir, et, à cet égard, les effets de la réévaluation du DM et du florin, pourraient jouer un certain rôle. Dans les autres pays, l'évolution de la demande détermine davantage l'ampleur de l'accroissement des investissements en termes réels. La propension à investir pourrait s'y affaiblir, surtout dans les industries d'exportation, dans la mesure où les ventes aux pays tiers présentent déjà des signes de fléchissement. En raison des récentes réévaluations, les perspectives de vente à la République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas se sont améliorées, stimulant ainsi les investissements, auxquels — c'est déjà presque un fait d'expérience — les mesures prises en vue de la réalisation du Marché commun donneront également une certaine impulsion. La croissance des autres éléments de la demande intérieure contribuerait aussi à maintenir les investissements à un niveau élevé. Néanmoins, le jeu de ces facteurs positifs et négatifs devrait se traduire, au total, par un certain ralentissement de la progression des investissements.

Les *stocks* ne semblent pas devoir s'accroître à un rythme aussi élevé que l'année dernière, surtout si la baisse des cours des matières premières se poursuit.

En ce qui concerne la *construction de logements*, l'augmentation du nombre de permis de construire, au deuxième semestre de 1960, laisse penser qu'il y a lieu de s'attendre à un léger accroissement en 1961. Toutefois, le fait que les limites des capacités de production de l'industrie du bâtiment ont été atteintes dans la République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, et l'existence, dans ce dernier pays, d'un contrôle quantitatif, limiteront le développement de l'activité dans ce secteur. Ce n'est qu'en Belgique que la construction de logements semble avoir tendance à diminuer.

En 1961, la croissance de la *production industrielle* de la Communauté sera plus limitée que l'année précédente, en raison du haut degré d'utilisation des facteurs de production atteint dans certains pays et dans certains secteurs, ainsi que par suite du ralentissement prévisible de la demande dans d'autres pays et secteurs. En Belgique, il faut même s'attendre à une stagnation caractérisée. Au total, la moyenne annuelle de l'indice de production, (à l'exclusion de l'industrie de la construction et des industries alimentaires) établi par l'Office statistique des Communautés européennes pourrait dépasser en 1961 de 6 % le niveau atteint en 1960.

En outre, la production des divers secteurs pourrait croître à des rythmes plus uniformes qu'en 1960. La sidérurgie et l'industrie des biens d'équipement devraient enregistrer une progression nettement plus faible qu'en 1960, se rapprochant ainsi de celle des autres secteurs. En revanche, l'industrie chimique, dont les possibilités d'expansion à long terme devraient l'emporter sur les influences conjoncturelles, peut encore atteindre un taux de croissance très élevé. La fermeté de la consommation privée semble devoir assurer aux industries de biens de consommation traditionnels — textiles et alimentation notamment — un développement comparable à celui qui a été observé en 1960. Pour l'industrie des biens de consommation durables, les perspectives comportent plus d'incertitudes. L'industrie automobile, en particulier, pourrait enregistrer des résultats moins favorables qu'en 1960. Sans doute, la demande intérieure de la Communauté continuera-t-elle à se développer, mais, en raison de sa forte dépendance vis-à-vis des marchés des pays tiers, l'activité

économique dans ce secteur est affectée par les prévisions défavorables de ventes à l'étranger. D'autre part, il est probable que la situation des industries extractives et de la construction navale ne se détériorera pas sensiblement en 1961.

L'ensemble du secteur des *services* connaîtra également une nouvelle expansion en 1961, même si, en raison du ralentissement général de la conjoncture, l'activité des transports risque de s'accroître moins rapidement. D'autre part, le tourisme et les activités annexes bénéficieront dans une assez large mesure de l'accroissement sensible des revenus des ménages.

Si l'on escompte que, dans l'hypothèse de conditions atmosphériques normales, la production agricole devrait enregistrer une progression modérée, les prévisions concernant les principaux éléments de l'offre permettent de conclure qu'en 1961 le *produit national brut* de la Communauté pourrait s'accroître de 4,5 % à 5 %, en volume, par rapport à l'année précédente.

Cette évolution paraît vraisemblable dans l'hypothèse où les effectifs occupés pourraient encore être augmentés et l'amélioration de la productivité se poursuivre. Une telle amélioration est escomptée notamment dans l'industrie, où le développement des investissements, qui s'est poursuivi depuis quelque temps déjà, se traduira par la mise en place de nouveaux équipements permettant des économies de main-d'œuvre. Si, dans la plupart des pays membres, le niveau de l'emploi progressera encore, notamment de 1 à 2 % dans l'industrie, la durée hebdomadaire du travail, en revanche, tendra à diminuer légèrement.

Cet aperçu recouvre toutefois des situations fort différentes d'un pays à l'autre. Aux Pays-Bas et dans la République fédérale d'Allemagne, la pénurie de main-d'œuvre qui freine l'accroissement de la production persistera au moins pendant la plus grande partie de l'année. Il est même possible qu'elle s'aggrave encore au cours de certaines périodes. En France également, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée pourrait s'accentuer quelque peu. En Italie, par contre, la diminution du chômage devrait être moins marquée qu'en 1960, et la Belgique pourrait même connaître une certaine aggravation.

Les *importations* de la Communauté continueront sans doute d'augmenter en 1961. En effet, l'expansion de la demande devrait se poursuivre à l'intérieur de la Communauté, bien qu'à un rythme un peu plus faible que l'année précédente, et rester supérieure à la croissance de la production dans certains pays membres et dans certains secteurs. Selon toute probabilité, la réévaluation du DM et du florin donnera d'ailleurs une impulsion supplémentaire aux importations. De plus, un certain affaiblissement de la conjoncture devrait persister dans les pays tiers. Toutefois, pour diverses raisons, le développement des achats à l'étranger sera probablement moins important que l'année précédente : une reprise du stockage des matières premières importées ne doit pas être escomptée; les résultats assez favorables des récoltes en 1960, en particulier pour les céréales fourragères et le sucre, continueront de limiter dans une certaine mesure les importations de produits agricoles; enfin, le ralentissement de la croissance de la production industrielle entraînera un fléchissement de la progression des importations de matières premières et de produits demi-finis destinés aux besoins courants. En revanche, les importations de produits finis devraient continuer à se développer sensiblement, bien que leur augmentation ne semble pas devoir être aussi marquée qu'au cours du second semestre de 1960.

Étant donné ces prévisions d'évolution de l'offre et de la demande, le niveau des *prix* pour la Communauté dans son ensemble ne devrait accuser, au cours de l'année 1961, qu'un très faible relèvement, d'autant que l'influence de certains facteurs extérieurs, cours de matières premières et taux de fret, en favorisent la stabilité. Dans la République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, la réévaluation de la monnaie atténuera, dans une certaine mesure, la tendance à la hausse des prix. Cependant, dans le premier de ces pays, les tensions conjoncturelles ne s'affaibliront pas au point d'empêcher de nouvelles hausses des prix des produits industriels; celles-ci deviendront d'autant plus perceptibles que l'effet de compensation des prix des produits agricoles se fera moins sentir. Dans la République fédérale d'Allemagne et en France, les fortes majorations de salaires pourraient inciter les entreprises à augmenter leurs prix. Dans l'ensemble, l'enchérissement des services se poursuivra, du fait notamment de mesures gouvernementales d'ajustement. En Belgique, bien que la demande globale doive presque se stabiliser, le niveau des prix pourrait s'élever légèrement, dans la mesure où la majoration projetée de la taxe de transmission se répercutera sur les prix.

Bien que les termes de l'échange doivent sans aucun doute s'améliorer, principalement sous l'effet de la réévaluation du DM et du florin, il est probable que la *balance commerciale* de la Communauté continuera de se détériorer, du fait que l'accroissement des importations sera un peu supérieur à celui des exportations. La légère détérioration de la balance des paiements courants n'influencera que dans une mesure limitée la *balance globale des paiements*, dont le solde variera surtout en fonction des mouvements de capitaux. Sans doute n'est-il pas certain que la baisse des taux d'intérêt dans la Communauté sera suffisante pour provoquer le reflux des capitaux à court terme, dont l'importation a été considérable, en 1960, en raison des différences de taux d'intérêt. Mais, il ne faut plus s'attendre à un nouvel afflux, surtout si le taux d'intérêt pratiqué à Londres reste élevé. En outre, l'excédent de la balance des opérations en capital sera sans doute réduit par certains paiements que la République fédérale d'Allemagne effectuera aux États-Unis, et éventuellement à la Grande-Bretagne, ainsi que par une augmentation notable de l'aide financière accordée aux pays en voie de développement. Dans l'hypothèse où cesseraient les transferts de capitaux effectués dans l'attente d'une modification des taux de change, la balance des mouvements de capitaux pourrait devenir négative en 1961. De toute manière, l'augmentation des réserves en or et en devises des institutions monétaires officielles des pays de la Communauté sera, au total, moins marquée en 1961 qu'en 1960.

3. La politique de conjoncture.

Ainsi que le montrent les perspectives d'évolution de la conjoncture dans les pays membres en 1961, la *réévaluation* du DM et du florin, décidée les 4 et 6 mars, et qui constitue la plus importante mesure de politique économique prise au cours de ces derniers temps, exercera une influence favorable sur la conjoncture. Du fait qu'elle entraîne, dans la République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, une baisse des prix des importations et un enchérissement des exportations, elle tend à l'augmentation de l'offre sur le marché intérieur, et ainsi à un relâchement des tensions conjoncturelles. Dans les autres pays membres, où pareilles tensions n'existent assurément pas, l'expansion de l'activité sera stimulée, dans une certaine mesure, par la légère amélioration des possibilités d'exportation vers la République fédérale d'Allemagne et les Pays-Bas. Pour autant que l'enchérissement des importations en provenance de ces deux derniers pays implique une menace pour la stabilité des prix intérieurs, il pourrait et il devrait y être paré au moyen d'un abaissement des droits de douane.

Dans l'hypothèse où prendraient fin les transferts de capitaux effectués dans l'attente de modifications du taux de change, la réévaluation devrait contribuer à un meilleur équilibre de la balance des paiements de la République fédérale d'Allemagne et des Pays-Bas, ainsi que de l'ensemble de la Communauté.

Comme il a été souligné plusieurs fois dans les rapports de conjoncture publiés par la Commission, et ainsi que l'ont constaté le Comité monétaire et le Comité de Politique conjoncturelle, la *République fédérale d'Allemagne* enregistrait de manière permanente un excédent très important de la balance des paiements. Non seulement cette situation entraînait des conséquences défavorables pour les liquidités et les balances de paiements sur le plan international, mais encore, en raison de ses répercussions sur les marchés intérieurs, elle contrecarrait la politique de stabilisation du niveau des prix. L'excédent reflétait, en outre, une distorsion des structures dans le Marché commun.

Le renforcement des exportations de capitaux ne constituant qu'une solution partielle à ce problème, il y avait lieu de s'attendre — en l'absence d'une réévaluation du DM permettant de corriger le déséquilibre structurel — à ce que l'adaptation se réalise par une hausse sensible des prix et des salaires allemands. La Commission, s'appuyant sur l'avis des deux comités susmentionnés, a expressément attiré l'attention des autorités allemandes sur cette éventualité.

La réévaluation de 5 % du DM n'est assurément pas suffisante, à elle seule, pour corriger complètement le déséquilibre structurel des paiements extérieurs de la République fédérale d'Allemagne. Elle constitue néanmoins une mesure très importante, qui doit être considérée en liaison avec d'autres, notamment avec les projets de forte augmentation des exportations de capitaux publics. Elle doit surtout être appréciée en tenant compte du fait que le processus d'augmentation des prix et des salaires est déjà en cours, et qu'il se poursuivra dans une certaine mesure, étant donné qu'il résulte en grande partie de l'évolution de la conjoncture au cours de ces dernières années et qu'en outre, la réévaluation limitée du DM ne le ralentira que faiblement.

Si aucune mesure importante n'est prise pour indemniser les branches d'activité touchées par la réévaluation et pour autant que soient poursuivis le relâchement des restrictions en matière de liquidités et la politique de baisse des taux d'intérêt, de manière à provoquer de nouveau une baisse notable des taux d'intérêt sur les marchés monétaire et financier, ainsi qu'une appréciable exportation nette de capitaux privés, on peut s'attendre, à plus ou moins long terme, à ce que la balance des paiements témoigne d'une tendance à un meilleur équilibre. Cette tendance pourrait être renforcée, si l'on permet à la réévaluation d'exercer tous ses effets, en facilitant, dans toute la mesure du possible, les importations dans les secteurs où des restrictions subsistent. Il en serait de même si l'on s'abstenait, lors de l'élaboration des programmes et des projets de développement, de lier directement ou indirectement leur mise en œuvre à la livraison de biens d'équipement allemands, afin d'éviter, dans toute la mesure du possible, que l'augmentation de l'aide accordée par la République fédérale d'Allemagne aux pays en voie de développement ne vienne à nouveau renforcer l'excédent des exportations.

Les Pays-Bas, qui ont suivi la République fédérale d'Allemagne dans la réévaluation, se trouvaient dans une situation plus ou moins analogue. Celle-ci était caractérisée par un excédent structurel de la balance des paiements, et il se posait, comme dans la République fédérale d'Allemagne, un dilemme entre le retour à un meilleur équilibre des paiements extérieurs et le maintien de la stabilité des prix. En outre, à défaut d'un alignement du florin sur le DM, les Pays-Bas auraient connu, en raison de l'importance de leurs échanges avec la République fédérale d'Allemagne, un renforcement des tensions conjoncturelles intérieures. Mais le déséquilibre structurel étant, aux Pays-Bas, certainement moins accusé que dans la République fédérale d'Allemagne, l'effort modérateur de la modification du taux de change s'y fera sentir davantage. Toutefois, les Pays-Bas devraient également influencer, dans une plus large mesure, les autres postes de la balance des paiements, en particulier les mouvements de capitaux, dans le sens d'une réduction de l'excédent de la balance globale. Les autorités néerlandaises semblent déjà envisager une telle politique.

La réévaluation du DM et du florin a, sans nul doute, amélioré sensiblement les conditions permettant de réaliser de nouveaux progrès dans la voie de l'harmonisation de l'évolution conjoncturelle des divers pays membres. Néanmoins, les perspectives d'évolution indiquent que des différences subsistent dans les tendances conjoncturelles; il serait dès lors opportun de continuer à tendre vers une meilleure harmonisation par la mise en œuvre de mesures de politique conjoncturelle.

En dépit des effets prévisibles des réévaluations du DM et du florin, la République fédérale d'Allemagne et, dans une plus faible mesure, les Pays-Bas, auront encore à faire face à des tensions conjoncturelles, tandis que, dans d'autres pays membres qui n'ont pas connu un accroissement aussi important de la demande, il est à prévoir que l'évolution de la demande globale ralentira l'expansion de la production, bien que les réévaluations aient amélioré les perspectives de développement des exportations.

Un des pays membres semble même se trouver au seuil d'une phase d'expansion trop lente. Cette divergence qui caractérise les perspectives d'évolution dans les divers pays de la Communauté, ne tient pas seulement aux différences de structure subsistant après les réévaluations, ni au caractère incomplet de la réalisation du Marché commun, mais

assurément aussi au fait que la coordination des politiques économiques et conjoncturelles des pays membres ne fonctionne pas encore de manière tout à fait satisfaisante.

Si une meilleure harmonisation des perspectives d'évolution paraît donc souhaitable, elle n'implique nullement que les taux de croissance soient en quelque sorte uniformes. Les différences notables existant entre les points de départ, quant au degré de l'emploi, à la productivité et au niveau de vie, rendraient, en effet, pareil projet irréalisable. Néanmoins, il convient d'éviter que la divergence d'évolution conjoncturelle prenne des proportions trop importantes. Ainsi, une stabilisation de l'activité en Belgique, ne s'inscrirait assurément pas dans le cadre d'une évolution harmonieuse de la conjoncture dans la Communauté, bien que ce pays puisse encore se prévaloir, grâce au développement de son économie dans le passé, d'un niveau de vie relativement élevé.

La politique de conjoncture qui permettrait d'atteindre une harmonisation aussi parfaite que possible de l'évolution de la conjoncture dans les pays membres, peut et doit reposer, en grande partie, sur des mesures à prendre par les autorités nationales, et, comme l'implique la poursuite de l'objectif ainsi énoncé, sur la coordination des politiques des États membres. Toutefois, il est évident qu'une meilleure harmonisation de l'évolution de la conjoncture dans les divers pays membres posera précisément, dans plusieurs d'entre eux, des problèmes dont la solution pourra, du fait de leur caractère réciproque, être atteinte le plus aisément au moyen d'une action commune.

Par ailleurs, l'examen des perspectives d'évolution dans les pays membres, en 1961, à la lumière des tendances d'évolution des échanges extérieurs, de la conjoncture mondiale et de la situation internationale en matière de balances de paiements, fait apparaître clairement la nécessité de résoudre, dans une large mesure, au moyen d'une politique coordonnée fondée sur les principes du Traité, certains problèmes communs, présentant le même intérêt pour tous les États membres.

Les chapitres suivants du présent rapport précisent la nature de la politique de conjoncture poursuivie dans chacun des États membres, dans la mesure où une telle politique est déjà définie par les gouvernements, et indiquent les modifications qu'il serait nécessaire ou utile d'y apporter.

Quant aux actions communes susceptibles d'être entreprises, elles seraient, comme en 1960, particulièrement opportunes dans le domaine de la politique de l'emploi. Il est, en effet, évident, qu'un meilleur équilibre entre, d'une part, les marchés caractérisés par une pénurie croissante, notamment aux Pays-Bas et dans la République fédérale d'Allemagne, et d'autre part, ceux des pays disposant de réserves de main-d'œuvre relativement élevées, l'Italie en particulier, contribuerait à une atténuation des tensions conjoncturelles dans le premier groupe de pays, et à une diminution du chômage dans le second. Dans les pays et les secteurs dont la situation est caractérisée par des pénuries de main-d'œuvre, la production pourrait certes augmenter dans une mesure sensiblement plus forte qu'il ne peut être escompté actuellement, et la poussée à la hausse des prix et des salaires pourrait être amortie. Dans les pays disposant d'excédents de main-d'œuvre, la diminution additionnelle du chômage contribuerait, en toute hypothèse, à une certaine accélération de l'augmentation du niveau de vie général et à une amélioration du climat social.

Des mesures tendant à établir un meilleur équilibre entre les marchés de l'emploi des pays membres agiraient ainsi dans le sens d'une augmentation aussi importante que

possible de la production et du niveau de vie dans la Communauté. Il serait, dès lors, opportun, non seulement de multiplier les efforts entrepris avec succès sur le plan bilatéral, en vue de renforcer les mouvements de la main-d'œuvre, mais aussi de rendre plus efficace l'action commune entamée l'an dernier, à l'initiative de la Commission, dans le domaine de la formation professionnelle accélérée. Il conviendrait d'envisager une sensible extension de ses programmes, sur la base de nouvelles études sur l'évolution prévisible des pénuries de main-d'œuvre par pays et par branche, et en fonction des disponibilités de main-d'œuvre inemployée.

Quant aux problèmes communs posés par les tendances actuelles de la conjoncture mondiale et la situation internationale des balances de paiements, ils font, comme précédemment, apparaître la nécessité d'une réduction plus sensible des excédents de la balance des paiements de la Communauté. En effet, il est douteux que les effets de la réévaluation de 5 % du DM et du florin renforcent la tendance prévisible à la réduction de l'excédent des balances des paiements courants dans une mesure telle que la balance des paiements n'accuse plus de solde positif élevé.

La persistance d'excédents importants mettrait non seulement en danger le système des paiements internationaux et le degré actuel de libération du commerce mondial, mais d'une manière indirecte, elle influencerait défavorablement l'évolution de la conjoncture dans la Communauté, étant donné qu'elle continuerait à limiter la marge de manœuvre dont disposent d'importants pays tiers pour la poursuite d'une politique conjoncturelle d'expansion, et à freiner l'accroissement de la demande en provenance des pays en voie de développement.

La réduction de l'excédent de la balance des paiements de la Communauté est évidemment une tâche qui n'incombe pas exclusivement aux pays membres, étant donné que les causes expliquant la position excédentaire doivent être recherchées tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la Communauté. Celle-ci peut néanmoins contribuer dans une large mesure à une réduction du solde positif de ses paiements internationaux.

Pour atteindre cet objectif, certains déplacements de réserves de change vers l'extérieur, tels que le remboursement anticipé de dettes et le paiement anticipé de livraisons d'équipements militaires, sont apparemment très utiles, en tant que mesures transitoires. Ils ne pourraient cependant apporter une solution durable au problème. Une augmentation substantielle des exportations de capitaux publics par la Communauté, en particulier aux pays en voie de développement, constituerait une contribution plus efficace à la solution des problèmes de conjoncture et de balances de paiements du monde occidental. On peut s'attendre que, dans la République fédérale d'Allemagne en particulier, l'effort réalisé dans le domaine de l'aide aux pays en voie de développement soit plus grand qu'il n'a été jusqu'à présent. Néanmoins, il est également nécessaire que la politique d'expansion des liquidités intérieures et de baisse des taux d'intérêt soit poursuivie, et que ses effets sur les marchés monétaire et financier soient tels qu'ils déclenchent, si possible, une importante exportation nette de capitaux privés.

En outre, il importe :

- de maintenir à un niveau élevé le rythme de croissance de l'activité économique de la Communauté et, en même temps,

— de veiller à ce qu'un renforcement de la politique commerciale libérale permette de réduire l'excédent de la balance des paiements courants dans une mesure encore plus forte qu'il n'a été prévu; en toute hypothèse, il serait souhaitable que cet excédent n'augmente pas de nouveau sensiblement, dans l'éventualité d'une reprise de la conjoncture mondiale.

Il est évident que les deux séries de mesures se complètent; la réalisation des unes facilite celle des autres, et vice versa.

Pour les prochains mois au moins, les perspectives pour le maintien d'une expansion suffisante de l'activité économique sont favorables dans tous les pays de la Communauté, à l'exception de la Belgique. Dans quelques pays, le problème d'une expansion trop forte de la demande aura même, eu égard à l'évolution des prix sur le marché intérieur une importance toute particulière. Il serait cependant souhaitable que ces problèmes soient résolus plutôt au moyen de mesures destinées à accélérer la croissance de l'offre par le jeu des échanges extérieurs, que par des interventions tendant à ralentir la demande intérieure. Dans d'autres pays, les perspectives d'évolution de la conjoncture laissent prévoir un certain ralentissement de l'expansion de la demande. D'une manière générale, il n'est pas tout à fait exclu que, plus tard dans l'année, l'évolution de la demande soit telle que la réduction de l'excédent des paiements courants s'avère insuffisante, ce qui serait certainement le cas si une reprise conjoncturelle se manifestait dans les principaux pays tiers.

La politique monétaire agit, il est vrai, dans la plupart des pays membres, dans le sens d'une expansion de l'activité économique. Quelques pays poursuivent une politique d'abaissement des taux d'intérêt, qui a pour objectif de contrecarrer l'afflux de capitaux, et qui stimule ainsi de manière plus ou moins délibérée l'expansion des investissements et de la demande intérieure. Ce n'est qu'en Belgique que le niveau des taux d'intérêt et celui du taux de l'escompte sont demeurés élevés, en dépit de la détente qui s'est manifestée sur les marchés monétaire et financier. Une révision de la politique des taux d'intérêt serait souhaitable dans ce pays, compte tenu de la situation économique intérieure.

D'après les prévisions budgétaires, les budgets des administrations semblent également devoir exercer un certain effet d'expansion sur l'activité économique. Les Pays-Bas font cependant exception à cette règle, du moins jusqu'au moment où serait appliquée la réduction projetée des impôts. Il en est de même pour la Belgique, où le plan d'assainissement financier prévoit une augmentation des taux d'imposition et une certaine diminution des dépenses publiques. Dans la plupart des autres pays membres, les projets de budget pour 1961 accusent des déficits plus élevés que l'an dernier. Il n'est cependant guère probable que les déficits effectifs de caisse soient aussi importants que le donnent à penser les prévisions budgétaires. La progression des rentrées d'impôts est, en effet, importante que les estimations des recettes fiscales seront probablement dépassées. Les finances publiques laissent, par conséquent, une marge de manœuvre sensible pour augmenter les dépenses de l'État, si besoin en est, notamment si l'expansion de la demande s'avère insuffisante. Si l'activité économique marque un net ralentissement, la demande de moyens de financement des entreprises diminuera aussi de manière sensible. Il devrait donc être possible, si la situation conjoncturelle l'exigeait, de financer sans difficultés une augmentation des dépenses publiques par l'emprunt.

A la suite d'une proposition des délégués de la Commission, le Comité de Politique conjoncturelle, créé par une décision du Conseil en date du 9 mars 1960 en vue d'améliorer la coordination des politiques conjoncturelles, a décidé de s'informer au sujet de la sensibilité de la conjoncture dans les pays membres à l'égard des tendances au ralentissement, et de constituer une documentation concernant les instruments de politique conjoncturelle dont disposent les gouvernements des États membres pour maintenir un taux élevé de croissance économique. Le cas échéant, cette initiative devrait permettre de combattre, dans un délai suffisamment court, un affaiblissement trop accentué de la croissance de la demande par les moyens d'intervention les plus appropriés dans le cadre d'une action concertée. Une enquête spéciale est en cours à cette fin; elle est effectuée au moyen d'un questionnaire portant, entre autres, sur les critères qui détermineraient la politique de conjoncture des gouvernements des États membres dans l'éventualité d'un ralentissement de l'activité économique.

Le Comité de Politique conjoncturelle a demandé au Comité monétaire de mener une enquête analogue auprès de ses membres, au sujet des problèmes de politique monétaire et financière qui se posent à cet égard. Les résultats des deux enquêtes pourraient contribuer, dans une sensible mesure, à assurer une action coordonnée des gouvernements des États membres, et à améliorer les instruments de la politique de conjoncture.

Outre le maintien d'une progression élevée de la demande interne, le renforcement de la politique commerciale libérale peut contribuer directement à une limitation des excédents des balances des paiements courants.

Dans la République fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas, pareille politique améliorerait les conditions dans lesquelles la stabilisation du niveau des prix intérieurs pourrait être atteinte, abstraction faite des effets de la réévaluation. Le maintien de la stabilité des prix pourrait ainsi être facilité dans les autres pays.

Enfin, le Conseil des Ministres devra prendre, avant la fin du mois de juin, à la lumière de l'évolution de la conjoncture et compte tenu des impératifs de la politique conjoncturelle une décision au sujet d'une nouvelle accélération, à la fin de 1961, des mesures tendant à la réalisation du Marché commun. De toute évidence, les perspectives d'évolution ne s'opposent nullement à l'adoption d'une solution positive dans ce domaine. Ainsi que l'indiquent les prévisions conjoncturelles dans chacun des pays membres, la réévaluation du DM et du florin n'a en rien diminué l'utilité de ces mesures; elle l'a, au contraire, augmentée.

Il convient, en outre, de tenir compte des effets de ces mesures, qui agiront dans le sens d'un rapprochement des niveaux conjoncturels. A l'occasion du prochain abaissement des tarifs douaniers, ce facteur sera d'autant plus important que la République fédérale d'Allemagne, où l'activité économique continue vraisemblablement d'accuser l'expansion la plus forte, appliquera intégralement la diminution des droits de douane, pour la première fois depuis l'entrée en vigueur du Traité, alors que, jusqu'à présent, cette réduction n'avait guère été importante, en raison de la résorption de la « baisse conjoncturelle », intervenue en 1957. Au surplus, il y aura lieu de tenir compte de l'impulsion donnée à l'expansion des investissements et résultant des mesures tendant à la réalisation accélérée du Marché commun, impulsion qui sera particulièrement forte dans les pays où la concurrence deviendra plus vive. Il conviendrait, d'autre part, de ne pas perdre de vue que l'accélération contribuera également au maintien de la stabilité du niveau des prix.

II. LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ

1. République fédérale d'Allemagne

Après la reprise de l'expansion, en 1959, l'activité économique est demeurée à un niveau très élevé tout au long de 1960. Grâce à la forte élasticité de la production, la croissance du produit national brut a atteint 8 % en volume, taux qui n'avait plus été enregistré depuis 1955.

L'expansion de la demande — notamment des investissements et des exportations — a cependant été plus remarquable encore. Malgré un très net accroissement des importations, le solde de la balance des paiements courants a sensiblement augmenté. Des tensions assez sérieuses sont apparues sur un certain nombre de marchés et les prix des produits industriels et des services ont amorcé un mouvement général de hausse.

L'expansion économique devrait se poursuivre en 1961. Comme la position concurrentielle de l'industrie allemande est encore, après la réévaluation du DM, favorable, les exportations continueront d'augmenter, malgré le climat plus incertain de la conjoncture mondiale ; leur taux de progression devrait toutefois être légèrement plus faible qu'en 1960. L'expansion des investissements continuera également, bien que le rythme de progression des investissements des entreprises ne doive plus être aussi rapide qu'en 1960. Sous l'influence d'une forte augmentation des salaires et des revenus de transfert, la consommation privée devrait s'accroître plus rapidement que le produit national brut.

Bien que, dans l'ensemble, l'expansion de la demande soit sans doute appelée à se ralentir quelque peu en 1961, il est peu probable que la demande excédentaire soit suffisamment réduite pour assurer une évolution satisfaisante des prix sur le marché intérieur. En effet, en raison surtout de la pénurie de main-d'œuvre, l'accroissement de la production pourrait être notablement inférieur à celui qui a été enregistré en 1960.

Toutefois la baisse des prix des produits importés, provoquée par la réévaluation du DM, devrait entraîner une sensible augmentation des importations. Le Gouvernement fédéral vient de prendre une décision particulièrement opportune, tant du point de vue de la situation internationale des balances des paiements et des liquidités que sous l'angle de la création des conditions structurelles nécessaires à la réalisation du Marché commun ; elle vise, en effet, à réaliser un meilleur équilibre de la balance générale des paiements, non seulement en augmentant l'aide aux pays en voie de développement et en procédant à des remboursements anticipés de la dette extérieure, mais encore en modifiant la parité du DM, laquelle ne correspondait plus, depuis quelques années, aux relations internationales des coûts.

La réévaluation exercera un effet favorable d'autant plus marqué si elle est complétée par le renforcement de la politique d'exportation de capitaux publics, par la stimulation des exportations de capitaux privés, grâce à des baisses de taux d'intérêt, ainsi que par une politique plus libérale en matière d'importation, dans les secteurs encore soumis à réglementation.

A. Le bilan de l'année 1960 et la situation au début de 1961

Comme en 1959, et peut-être davantage, l'expansion de la demande globale a été soutenue, en 1960, par l'évolution de la *demande extérieure*. Les exportations de marchandises ont dépassé de 16 % en valeur et de 15 % en volume le niveau de l'année précédente. Ainsi que le montre le gonflement des carnets de commandes, qui s'est poursuivi jusqu'à la fin de l'année, l'augmentation des exportations aurait été plus remarquable encore si elle n'avait été limitée par l'insuffisance des possibilités de livraison de l'industrie.

L'expansion des *investissements*, en particulier, des investissements fixes des entreprises, s'est poursuivie, en 1960, avec la même vigueur qu'auparavant. Elle n'a rencontré de limites que dans la capacité de production de l'industrie des biens d'équipement et de l'industrie du bâtiment. Le volume des investissements en biens d'équipement a augmenté de plus de 16 %, alors que le taux d'accroissement, en volume, des investissements sous forme de constructions, n'a pu dépasser 7 %. Quant à la construction de logements, elle n'a accusé qu'un accroissement relativement faible en volume.

Les fortes tensions enregistrées depuis quelque temps sur le marché de l'emploi se sont traduites de façon de plus en plus marquée, en 1960, dans l'évolution des salaires. Sous l'influence de la nette augmentation de la masse salariale, la croissance de la *consommation privée* accuse une progression de plus en plus vive. Pour l'ensemble de l'année 1960, la consommation privée a dépassé de 7,7 %, en volume, le niveau de 1959. Le taux d'accroissement n'a donc été que légèrement inférieur à celui du produit national brut. La *consommation publique*, en revanche, n'a augmenté que de 6,4 %, en dépit d'un accroissement sensible des dépenses militaires.

Bien que l'offre ait également fait preuve, en 1960, d'une élasticité étonnante, sa progression n'a pas été suffisante, par rapport à celle de la demande globale. Cette constatation générale ne vaut cependant pas pour le secteur de l'*agriculture*, dont la production a augmenté de près de 6 %, grâce à d'assez bonnes récoltes de produits végétaux et à une augmentation sensible de la production animale.

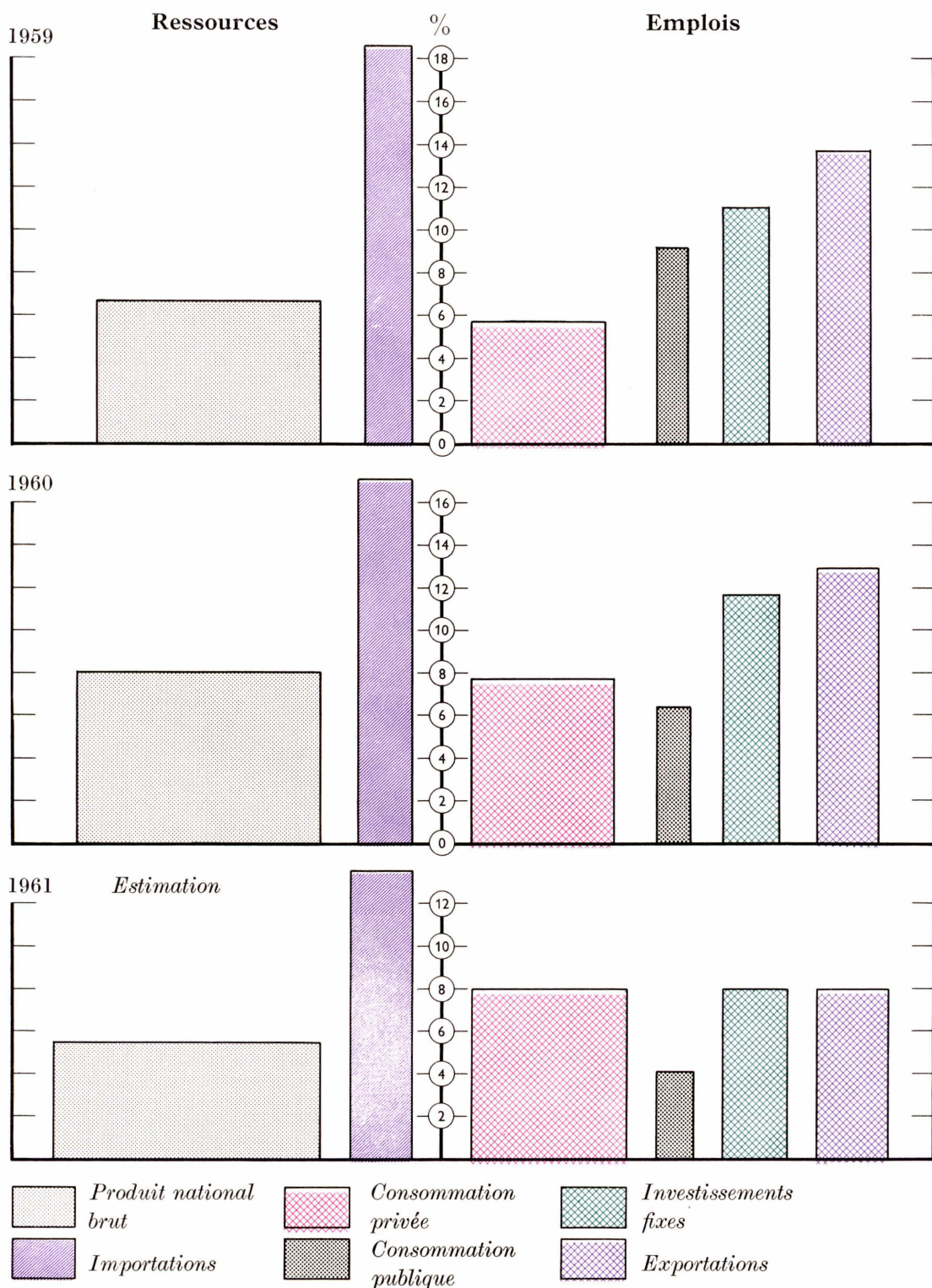
L'indice de la *production industrielle* (1) a augmenté en moyenne, pour l'ensemble de l'année 1960, de 11,3 % par rapport au niveau de l'année précédente. Or, celui-ci avait déjà dépassé de 7,5 % le niveau de 1958. Ces taux d'accroissement annuels masquent toutefois le fait que la forte progression conjoncturelle de la production s'est manifestée surtout pendant le second semestre de 1959, et que l'année 1960 a été caractérisée par un certain ralentissement du rythme de croissance.

Ce ralentissement n'est cependant pas imputable à l'évolution de la demande, moins encore à l'insuffisance des capacités de production : il est surtout dû à l'extrême pénurie de main-d'œuvre. L'emploi a cependant continué d'augmenter sensiblement. En 1960, le chômage est tombé, en moyenne annuelle, à 1,2 % du potentiel de main-d'œuvre (effectifs au travail + chômeurs), niveau que l'on considérerait jusqu'à présent, dans la République fédérale, comme impossible à atteindre.

(1) Indice du Statistisches Bundesamt.

RESSOURCES ET EMPLOIS DE BIENS ET SERVICES.

Variations en volume par rapport à l'année précédente.



Les bases des colonnes sont proportionnelles aux valeurs des agrégats au cours de l'année précédente. Ceux-ci ne comprennent pas les données relatives à la Sarre et à Berlin.

La forte augmentation des *importations* a de nouveau contribué à l'accroissement de l'offre globale. Le niveau des importations de marchandises en 1960 a, en effet, dépassé de 19 %, aussi bien en valeur qu'en volume, celui de 1959. Toutefois, leur accroissement s'est également ralenti au cours de l'année.

La forte augmentation des importations, jointe à l'accroissement notable de la production, n'a cependant pas suffi pour assurer la stabilité des *prix*. Les prix des produits industriels et des services ont accusé, en 1960, une augmentation conjoncturelle sensible. Les prix de gros des produits industriels ont augmenté de 2 % de janvier 1960 à janvier 1961. Si l'on exclut les prix des produits alimentaires, l'indice du coût de la vie aurait augmenté de 3,5 % de janvier 1960 à janvier 1961. Mais le coût des produits alimentaires ayant baissé de 1,7 % au cours de la même période, en raison du retour à la normale de différents prix agricoles qui avaient atteint, l'année dernière, un niveau exceptionnellement élevé par suite de la sécheresse, l'indice global n'a progressé que de 1,5 %.

Malgré l'aggravation des tensions conjoncturelles dans la République fédérale, l'important excédent de la balance commerciale n'a pratiquement pas diminué, l'accroissement des importations n'ayant guère dépassé celui des exportations. Le solde de la *balance des paiements courants* a même atteint 5,1 milliards de DM, soit près de 600 millions de DM de plus qu'en 1959. Quant à la balance des opérations en capital, elle fait apparaître, compte tenu d'une modification des « terms of payment », un excédent qui se chiffre à 2,85 milliards de DM, alors qu'en 1959 elle s'était soldée par un déficit de 6,63 milliards de DM.

Outre les spéculations sur une réévaluation du DM et sur une dévaluation du dollar, qui ont eu cours pendant un certain temps, c'est surtout la politique monétaire restrictive qui a été à l'origine de cet afflux considérable de capitaux. La Banque fédérale a, en effet, pour des raisons de politique conjoncturelle intérieure, aggravé les restrictions qu'elle avait commencé d'imposer en 1959, en augmentant, à plusieurs reprises, le taux de l'escompte et les réserves minima. Toutefois, cette politique a contribué au rapatriement des avoirs à l'étranger des banques commerciales, incité les banques et les entreprises industrielles à contracter des emprunts à l'étranger, et favorisé les placements de capitaux étrangers sur le marché financier allemand. Ce sont principalement ces mouvements de capitaux, mais également la persistance des excédents de la balance des paiements courants, qui ont fait échouer les efforts déployés pour freiner l'expansion du crédit et le développement de la demande intérieure. Cette évolution a, au contraire, contribué à accroître les réserves d'or et de devises de la Banque fédérale, d'environ 8 milliards de DM au cours de l'année 1960, alors qu'elles avaient diminué de 2,1 milliards de DM en 1959. Aussi la Banque fédérale a-t-elle modifié sa politique au cours de l'automne de 1960, et s'efforce-t-elle à présent de faire baisser progressivement le niveau des taux d'intérêt. Le taux de l'escompte a été ramené, en deux étapes, de 5 % à 3,5 %, et les réserves minima ont été réduites à plusieurs reprises.

Par suite de la persistance de l'essor conjoncturel, l'évolution des finances publiques a été caractérisée, durant toute l'année, par un accroissement inattendu des recettes fiscales, dont le rythme s'est encore accéléré vers la fin de l'année. Malgré une augmentation considérable, non seulement des dépenses intérieures, mais aussi des paiements à l'étran-

ger, les avoirs des collectivités publiques auprès de la Banque centrale, notamment ceux des Länder, ont nettement augmenté au cours de l'année, alors que, l'année précédente, ils avaient encore diminué.

Au cours des derniers mois de l'année 1960 et au début de l'année 1961, les tendances de la conjoncture ne se sont pas sensiblement modifiées dans la République fédérale. Malgré un léger ralentissement et une évolution plus différenciée, l'expansion de la demande se poursuit, principalement dans l'industrie des biens d'équipement. De son côté, la production semble marquer de nouveau une certaine accélération, bien que les tensions sur le marché de l'emploi aient continué de s'accroître : même à la fin de décembre, le nombre d'emplois offerts était sensiblement supérieur à celui des chômeurs. L'entrée en service de nouvelles capacités de production, à la suite du boom des investissements, paraît maintenant s'intensifier, ce qui permet de plus grands progrès dans le domaine de la productivité. Mais l'augmentation des possibilités de livraison, qui en est résultée, a aussitôt entraîné un développement marqué des exportations. L'excédent de la balance commerciale tend de nouveau à s'accroître fortement, ce qui ne contribue pas à détendre la conjoncture.

Le 4 mars, le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne a procédé à une modification du taux de change du DM, en raison de la tendance continue à la formation d'excédents extrêmement élevés de la balance des paiements courants; il a décrété une réévaluation de 5 %, c'est-à-dire une élévation de la contrevaletur en dollars du DM de 23,81 cents à 25 cents. Si les répercussions d'une réévaluation de cet ordre de grandeur ne doivent pas être surestimées, une certaine détente se produira certainement sur le marché intérieur, principalement en raison de l'augmentation des importations devant résulter de la baisse des prix des produits étrangers. Le processus de hausse des prix et des salaires actuellement en cours ne sera cependant que partiellement freiné, car il est surtout déterminé par l'évolution conjoncturelle antérieure. La décision du Gouvernement fédéral est opportune car, en tendant à éliminer les distorsions existant dans les relations de coûts, non seulement elle contribue à la solution des problèmes internationaux de balance des paiements et de liquidités, mais encore elle favorise la réalisation du Marché commun.

B. Les perspectives d'évolution pour l'année 1961

Pour l'année 1961, on peut de nouveau escompter, dans l'ensemble, une vigoureuse expansion de l'économie. Aucun symptôme ne permet encore de présager un ralentissement notable de la demande, du moins pendant le premier semestre. L'expansion de la demande globale semble devoir dépasser de nouveau les possibilités de l'offre, si bien que le déséquilibre intérieur subsistera en 1961.

Bien que l'accroissement de la *demande extérieure*, d'après le taux de croissance des entrées de commandes étrangères, se soit quelque peu ralenti ces derniers temps, une expansion sensible des exportations est à prévoir. En effet, depuis le début de 1959, le volume des commandes étrangères passées à l'industrie n'a cessé d'augmenter : au quatrième trimestre de 1960, les inscriptions reçues étaient supérieures d'environ 10 % aux livraisons. De plus, malgré la réévaluation du DM et les hausses de salaires et de prix

actuelles ou prévues pour 1961, la compétitivité de l'industrie allemande semble devoir, en moyenne, rester favorable. Toutefois, l'augmentation des exportations pourrait se trouver quelque peu freinée, notamment au cours du second trimestre, si le pouvoir d'achat des pays en voie de développement continuait de s'affaiblir et si la conjoncture demeurait déprimée dans certains des principaux pays tiers industriels.

Tout laisse prévoir que l'expansion actuelle *des investissements* se poursuivra vigoureusement, au moins pendant le premier semestre. Non seulement les efforts de rationalisation visant à surmonter la pénurie de main-d'œuvre et à compenser les hausses de salaires continuent, mais on procède, dans les industries de base et dans l'industrie de biens d'équipement, à une extension notable des capacités de production. D'après l'enquête effectuée au début de 1961 par l'Institut IFO, les industriels ont l'intention d'accroître d'environ 15 %, cette année, le montant brut de leurs investissements fixes. Les commandes intérieures passées à la construction mécanique, qui constituent un autre indicateur important de la propension à investir, avaient progressé d'environ 19 %, au quatrième trimestre de 1960, par rapport à leur niveau de la période correspondante de l'année précédente, et dépassé ainsi de 22 % le montant des ventes intérieures. Enfin, la politique d'abaissement du taux d'intérêt actuellement suivie par la Bundesbank pourrait donner une impulsion supplémentaire à l'investissement.

Tel devrait être le cas, en particulier, des investissements dans la construction, où les tendances à l'emballement s'accroissent de nouveau. Au quatrième trimestre, le total des permis de construire accordés dépassait de 18 %, en valeur, celui du quatrième trimestre de 1959. Il est vrai que, par suite de la forte hausse des prix de la construction, l'augmentation en volume a été sensiblement plus faible. A l'heure actuelle, le nombre des projets de construction continue d'augmenter considérablement, tant pour les logements — depuis quelque temps — que pour les bâtiments industriels et commerciaux. Il faut, en outre, s'attendre à ce que la forte augmentation des recettes fiscales des communes, due à l'essor actuel de l'activité, et l'abaissement du taux de l'intérêt, donnent une nouvelle impulsion à la construction publique au cours de l'année 1961. Étant donné le faible degré d'élasticité de l'offre dans l'industrie du bâtiment, il y a lieu de craindre une nouvelle et notable augmentation des prix de la construction.

Si le volume de l'ensemble des investissements fixes semble devoir s'accroître d'environ 8 % en 1961, l'augmentation des investissements dans la construction n'atteindra sans doute, en volume, qu'à peine 5 %.

En 1961, l'augmentation, en valeur, de la *consommation publique* sera due à un nouvel accroissement des dépenses militaires, ainsi qu'à une majoration sensible des rémunérations des agents des administrations publiques. Au premier janvier, les salaires des fonctionnaires ont déjà été relevés d'environ 8 %. Les rémunérations des autres agents semblent devoir être augmentées davantage encore. Dans l'ensemble, cependant, l'accroissement en volume de la consommation publique ne devra être que relativement faible.

Dans le secteur privé, le revenu salarial augmentera également d'une façon très sensible. Les organisations syndicales réclament de fortes majorations de salaires, et il y a lieu de penser que les entrepreneurs devront consentir de notables augmentations, les tensions sur le marché du travail ayant atteint un degré tel qu'elles ne pourraient que

difficilement s'aggraver. En 1961, les revenus de transfert s'accroîtront probablement plus que les années précédentes : outre un relèvement de 8 % des retraites des fonctionnaires et un relèvement de 5,4 % des pensions de la sécurité sociale, des prestations supplémentaires, telles que l'extension des allocations familiales et le relèvement des pensions versées par l'assurance-accidents, sont prévues pour cette année. A cela devrait s'ajouter un accroissement très sensible des revenus des non-salariés.

Si l'on suppose constant le taux de l'épargne, il faut donc prévoir une augmentation notable de la demande des consommateurs en 1961. Il semble que la *consommation privée* doive croître plus que le produit national brut, aussi bien en valeur qu'en volume.

En 1961, l'élasticité de la production intérieure sera sans doute plus faible que l'année précédente. Bien que l'effectif des jeunes gens terminant leur scolarité ait déjà dépassé le « creux » enregistré après la guerre, il ne faut pas s'attendre à ce que l'évolution démographique naturelle provoque un accroissement de la population active. Comme le nombre de chômeurs ne peut plus guère diminuer, en raison du taux de chômage extrêmement faible, seule l'immigration de travailleurs d'Allemagne de l'Est ou de l'étranger permettra d'obtenir de la main-d'œuvre supplémentaire. Au total, le nombre de salariés devrait s'accroître tout au plus de 1,5 % en 1961. Il faut, en outre, s'attendre à des réductions de la durée légale du travail (notamment sous forme d'un allongement des congés payés), ce qui pourrait avoir pour effet d'abaisser légèrement le nombre des heures effectivement ouvrées.

Le mouvement de migration en provenance des secteurs à salaires relativement bas, vers les secteurs à salaires élevés, semble devoir se poursuivre, surtout dans l'industrie. Ce mouvement, et les résultats des importants investissements de rationalisation effectués en 1960 et en 1961, pourraient entraîner de nouvelles et relativement considérables améliorations de productivité.

Dans l'ensemble, le *produit national brut* à prix constants devrait augmenter d'environ 5,5 % en 1961. Si, dans l'hypothèse de récoltes normales, on ne peut escompter qu'un accroissement relativement faible de la *production agricole*, la *production industrielle* pourrait progresser d'environ 7 %. Comme les années précédentes, l'accroissement de la production de l'industrie des biens d'équipement devrait être plus important que celui de la production des industries traditionnelles de biens de consommation.

C. L'équilibre et la politique conjoncturelle

Comme la production intérieure continue d'augmenter à un rythme insuffisant par rapport à l'expansion de la demande globale, les importations se développeront encore, notamment celles de biens de consommation et de biens d'équipement. Cette évolution sera encore favorisée par la réévaluation du DM. Il est donc probable que la croissance des importations sera plus forte que celle des exportations. Si l'excédent de la balance des paiements courants doit encore être très élevé en 1961, il devrait cependant enregistrer une certaine diminution.

Toutefois cette diminution ne suffira pas pour équilibrer le volume de l'offre et de la demande globales, de telle façon que le niveau des prix se stabilise. Il faut plutôt s'attendre à une poursuite de l'augmentation des prix, à l'exception peut-être des prix

agricoles, car les hausses de prix sont encore déterminées en partie par l'évolution auté-
rieure. Ce mouvement pourrait se répercuter assez fortement sur les prix à la consomma-
tion, car les effets compensateurs de la baisse du coût des produits alimentaires ne pourront
guère jouer le même rôle qu'en 1960.

A plusieurs égards, ces perspectives ne sont certes pas entièrement satisfaisantes,
si l'on considère non pas la croissance économique, mais des objectifs tels que l'équilibre
de la balance des paiements et la stabilité des prix, malgré les effets attendus de la rééva-
luation. Elles peuvent toutefois être améliorées par des mesures complémentaires. Dans
cette optique, la politique suivie par le Gouvernement fédéral est particulièrement oppor-
tune; elle consiste, en effet, à diminuer les excédents d'or et de devises par des exportations
de capitaux publics sous les formes les plus diverses : augmentation de l'aide aux pays
en voie de développement, remboursements anticipés de dettes extérieures, versement
d'acomptes sur les achats de matériel militaire. De même, il semble important de poursuivre
la politique d'abaissement des taux d'intérêt pour exercer une influence sur les flux de
capitaux privés. La Banque fédérale a déjà montré — par une nouvelle réduction des
réserves minima, aussi bien avant qu'immédiatement après la réévaluation -- qu'elle
poursuivra encore après cet événement la politique de baisse des taux d'intérêt engagée à
l'automne de 1960 pour favoriser les exportations de capitaux. Enfin, l'on peut se demander
si l'efficacité de la réévaluation en matière d'importations ne pourrait pas être accrue
par des mesures facilitant les importations des produits pour lesquels la modification du
taux de change n'aura pas un effet suffisant.

2. France

En 1960, l'économie française a connu une vive expansion : la progression du produit national brut, d'environ 6 %, a été l'une des plus fortes enregistrées depuis dix années.

Tous les éléments de la demande, mais particulièrement les exportations, ont augmenté notablement par rapport à 1959. En raison de l'augmentation de l'emploi et de la productivité, la production industrielle a progressé de près de 11 %, d'après l'indice de l'I.N.S.E.E. Les autres secteurs de l'économie, surtout l'agriculture, ont également accru leur production par rapport à l'année précédente.

L'offre intérieure a été, en général, suffisamment complétée par les importations. Ce n'est que sur certains marchés que des tendances à la hausse des prix se sont fait jour. Les prix à la consommation ont cependant dépassé de 4 % leur niveau de 1959, principalement en raison de l'enchérissement des services, notamment du relèvement des loyers et des tarifs de transport.

La balance des paiements courants s'est à nouveau soldée, en 1960, par un excédent appréciable, malgré la diminution du solde positif des échanges de marchandises, et l'afflux de capitaux s'est poursuivi. Ainsi, non seulement un montant élevé de dettes vis-à-vis de l'étranger a-t-il pu être remboursé, mais les réserves d'or et de devises des autorités monétaires se sont-elles encore accrues de 350 millions de dollars.

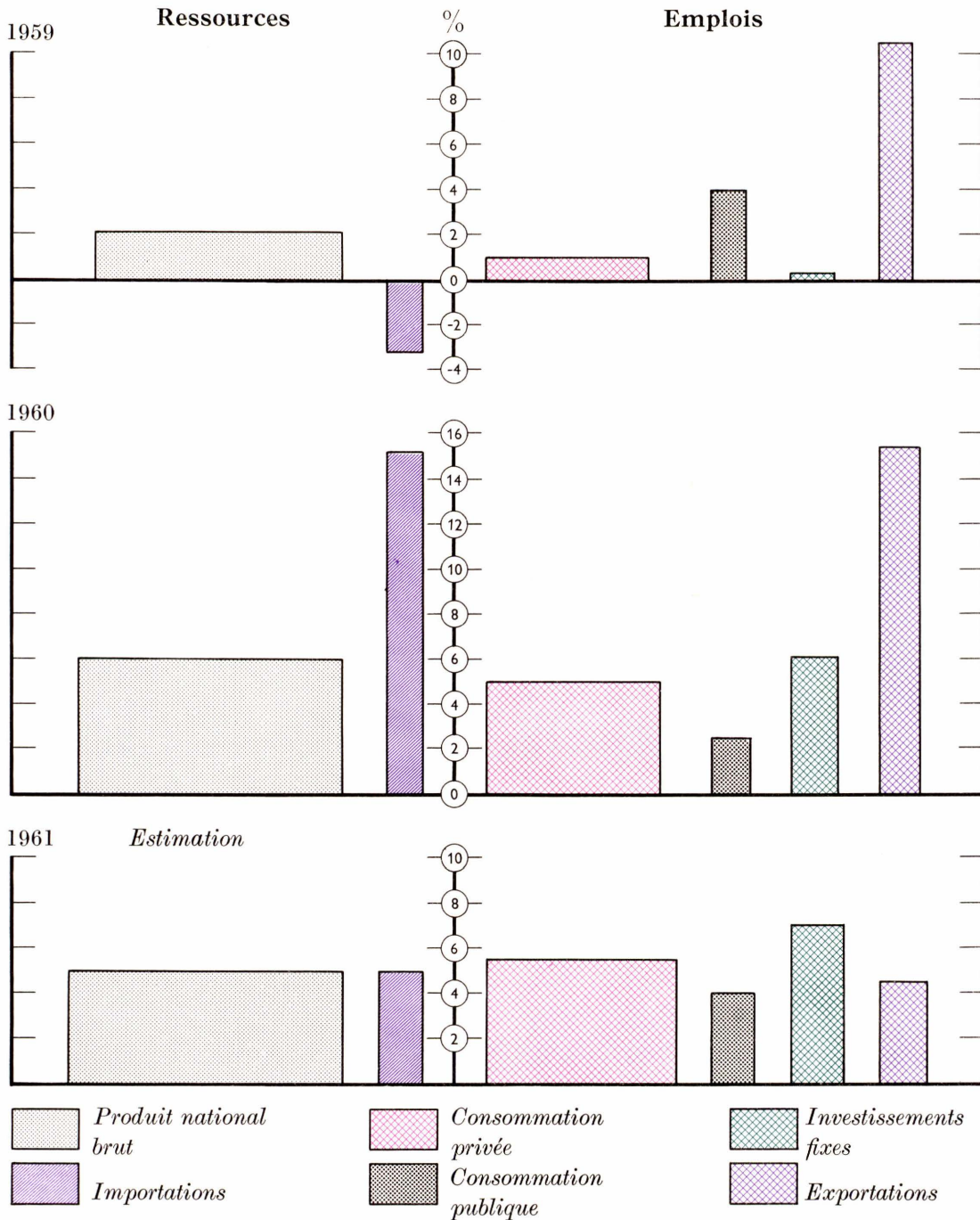
Pour l'année 1961, on peut escompter la poursuite de l'expansion conjoncturelle, même s'il paraît difficile d'atteindre le taux de progression fixé dans le plan intérimaire 1960-61. Ce sont surtout les exportations qui, étant donné les incertitudes du marché mondial, seront loin de marquer la même progression annuelle que l'année précédente. Par contre, l'expansion de la demande intérieure se poursuivra à peu près au rythme actuel. Les investissements fixes se développeront encore sensiblement par rapport à 1960, et la consommation des ménages continuera de progresser fortement, les revenus disponibles étant en nette augmentation. La production suivra relativement bien cette moindre expansion de la demande globale. La production industrielle pourrait augmenter d'environ 6 %, et le taux de progression de l'ensemble du produit national brut atteindrait ainsi, dans l'hypothèse de récoltes normales, environ 5 %.

Les importations devraient encore s'accroître légèrement, d'autant plus qu'au 1^{er} janvier les droits de douane ont été abaissés et qu'il est prévu une libéralisation complète des produits industriels. Le solde des échanges de marchandises devrait cependant rester positif et la balance générale des paiements de l'année 1961 se solder encore par un excédent.

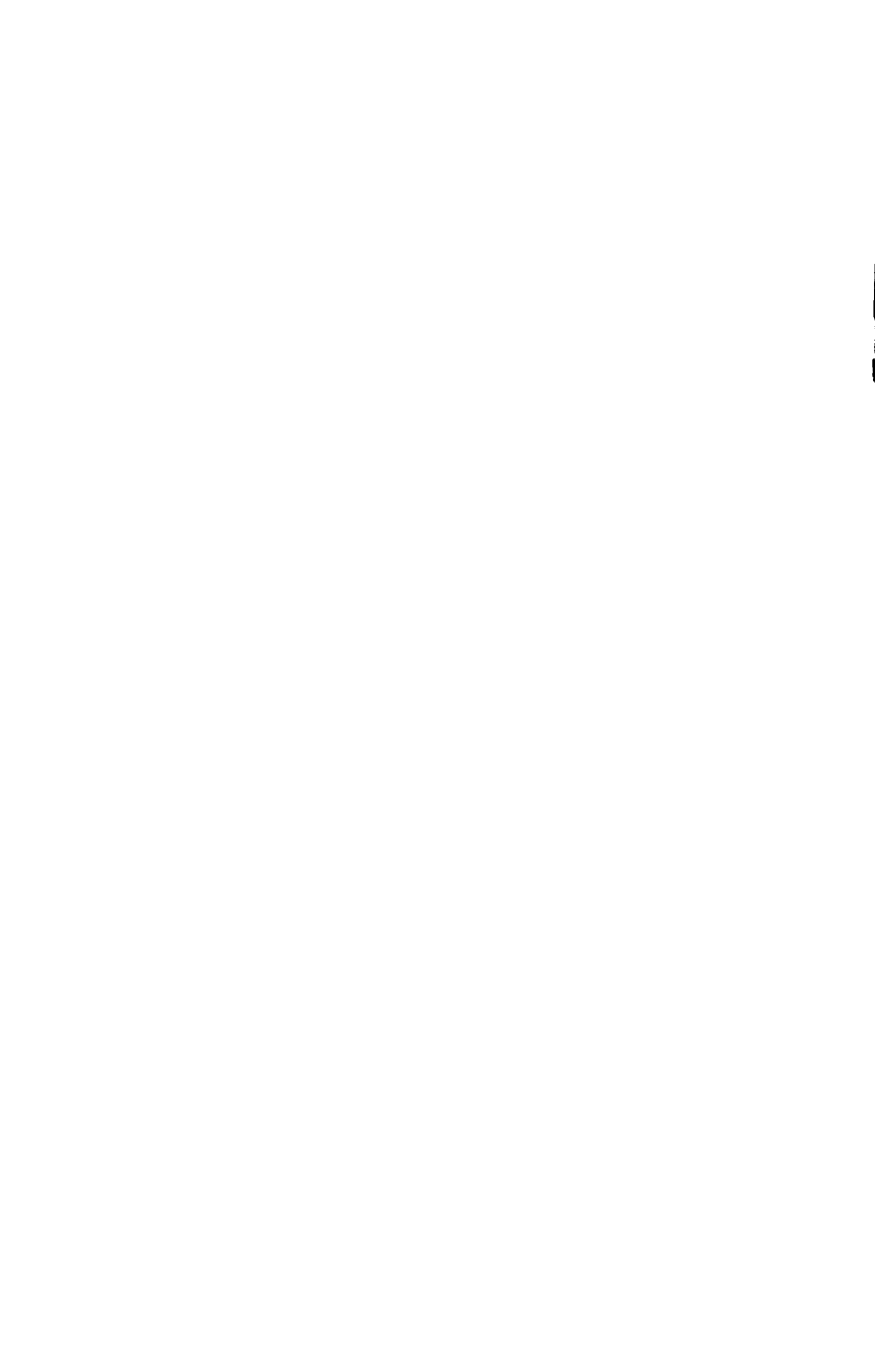
Dans l'ensemble, les conditions permettant d'assurer la stabilité des prix seront assez favorables : léger ralentissement de la progression de la demande, élasticité suffisante de l'offre. La tâche de la politique conjoncturelle devrait cependant consister à utiliser ces possibilités pour amortir les tendances latentes à la hausse des prix, en favorisant éventuellement la croissance des importations par de nouvelles baisses de droits de douane ; la politique conjoncturelle devrait, en même temps, viser à renforcer la capacité concurrentielle de l'industrie française en garantissant un taux d'investissement élevé.

RESSOURCES ET EMPLOIS DE BIENS ET SERVICES.

Variations en volume par rapport à l'année précédente.



Les bases des colonnes sont proportionnelles aux valeurs des agrégats au cours de l'année précédente.



A. Le bilan de l'année 1960 et la situation au début de 1961

En 1960 également, l'expansion — résultat annuel par rapport à celui de 1959 — a été soutenue dans une large mesure par la demande étrangère.

Si les exportations de marchandises n'ont pu atteindre tout à fait les taux d'accroissement très élevés de l'année précédente, elles ont cependant dépassé de 22 % en valeur et de 17 % en volume le niveau de 1959. Ce sont principalement les ventes de produits agricoles, de biens d'investissements, de textiles finis et semi-finis, qui ont fortement augmenté, alors que les livraisons d'acier et d'automobiles, qui avaient été particulièrement favorisées, en 1959, par la conjoncture mondiale, ne montrent plus, en 1960, qu'un faible accroissement en comparaison annuelle. La répartition géographique des exportations s'est également modifiée en 1960 : les exportations à destination des États-Unis et du Canada ont fortement diminué ; par contre, vers l'Europe occidentale, et surtout vers les pays de l'A.E.L.E., elles ont atteint un taux de progression supérieur à celui de 1959. Les livraisons aux autres pays de la zone franc ont encore nettement augmenté.

Comme les exportations de services — sous forme notamment de transport et de tourisme — ont sensiblement progressé, l'ensemble des exportations de biens et services (suivant la définition de la comptabilité nationale, c'est-à-dire y compris les revenus de facteurs en provenance de l'extérieur) a atteint un taux de croissance d'environ 15,5 % en volume. Ce résultat favorable tient toutefois, en majeure partie, à la progression déjà enregistrée au cours de l'année 1959, car, au cours de l'année 1960, la progression des exportations a connu un net ralentissement : le niveau élevé atteint au début de l'année a pu à peine être maintenu pendant l'été, et la légère reprise d'automne a également abouti, en fin d'année, à une évolution hésitante.

La demande intérieure, par contre, a accentué sa progression pendant l'année 1960, les investissements ayant, par ailleurs, augmenté plus rapidement que la consommation des ménages et celle des administrations.

Les chefs d'entreprise privée de l'industrie, en particulier, ont révisé vers le haut leurs premiers programmes d'investissements, tant en raison de l'augmentation de la demande et, dans certains cas, de hausses des coûts et du manque de main-d'œuvre, que de la concurrence croissante de l'étranger provoquée par l'ouverture des frontières : en 1960, ils ont accru leurs *investissements fixes* d'environ 10 % en volume par rapport à 1959. Les entreprises publiques, par contre, ont réalisé des investissements inférieurs à ceux de l'année précédente, par suite de l'achèvement d'importants programmes antérieurs et de la compression des autorisations de programmes opérée en 1958.

Au total, les investissements fixes des entreprises pourraient avoir augmenté de près de 6,5 %, en volume, par rapport à 1959. La progression des investissements des administrations, plus forte, a été de l'ordre de 10 %. Seuls les investissements dans le domaine de la construction, qui avaient été quelque peu limités en 1959, n'ont que relativement peu augmenté. Le nombre des logements mis en chantier en 1960 et faisant l'objet d'un financement privé ou public a cependant dépassé de 5,5 % celui de l'année antérieure, tandis que le nombre des logements achevés a diminué de 2 %.

Les *investissements sous forme de stocks*, qui n'avaient pas été particulièrement élevés en 1959, ont marqué, en 1960, un essor exceptionnel. Ce sont principalement les

stocks de produits agricoles et de produits des industries alimentaires qui ont augmenté, par suite de l'abondance des récoltes, alors que la formation de stocks de matières premières industrielles marquait déjà un ralentissement au cours des premiers mois de l'année et que les stocks de produits industriels finis n'ont progressé de façon notable que dans quelques rares secteurs.

La *consommation publique*, au cours de l'année écoulée, a enregistré une augmentation plus faible qu'en 1959, de l'ordre de 2,5 %. En valeur, le taux de progression est toutefois plus important, par suite du relèvement des salaires et traitements dans les administrations.

Compte tenu de la progression de l'emploi et des hausses successives de salaires, de l'accroissement du revenu des chefs d'entreprises et de l'amélioration des prestations sociales, les revenus des ménages, en 1960, pourraient avoir dépassé de 9 % ceux de 1959. La demande des consommateurs s'est donc très fortement accrue. Sans doute les prix ont-ils augmenté en moyenne de 4 % de 1959 à 1960, de sorte que la progression en volume de la *consommation privée* n'a été que de 5 %. Toujours est-il que la consommation a ainsi retrouvé un taux de progression comparable à celui qui avait été observé avant les mesures d'assainissement des années 1957-1958. Par contre, en deux ans, de 1957 à 1959, la consommation privée ne s'était accrue, au total, que d'un peu plus de 1 %.

L'offre a pu, en général, suivre la demande sans graves difficultés, grâce notamment à l'augmentation de la *production agricole*, qui a atteint 5 % environ par rapport à 1959. Les récoltes ont, en effet, été abondantes pour les céréales, le vin, les betteraves sucrières, les fruits et légumes. La production de viande et de produits laitiers a même connu une progression tellement marquée, résultat d'une politique à long terme pour une réforme des structures agricoles, que certains problèmes d'excédents ont fait leur apparition.

La *production industrielle* (indice de l'I.N.S.E.E. — sans bâtiment) a dépassé de près de 11 % le niveau de l'année précédente. Mais ce taux de progression très élevé résulte encore, pour une grande part, de la forte expansion enregistrée à la fin de 1959. L'évolution conjoncturelle au cours de l'année a été notablement plus faible — environ 6 % d'un bout à l'autre de l'année — et caractérisée par une certaine irrégularité du rythme de croissance. Une légère diminution au début de l'année a été suivie d'une reprise assez nette au début des mois d'été; par contre, durant le dernier trimestre, la production n'a pratiquement plus augmenté. Si de nombreux secteurs industriels, en particulier l'industrie chimique, ont poursuivi leur essor à un rythme régulier, d'autres, comme l'industrie textile, ont connu un plafonnement de leur production ou même une légère diminution à la fin de l'année, comme l'industrie automobile.

La *production de l'industrie du bâtiment*, qui n'avait que faiblement augmenté en 1959, a enregistré, en 1960, un progrès de plus de 4 %. En outre, dans le secteur des *services*, les résultats ont été d'environ 5 % supérieurs à ceux de l'année précédente, les progrès les plus sensibles ayant notamment été réalisés dans les transports et le commerce de détail. Au total, *l'ensemble de la production intérieure* a progressé de 6 %, en 1960, par rapport à 1959.

Cet accroissement a, en grande partie, été rendu possible par l'amélioration de la productivité. Pour l'ensemble de l'année 1960, le nombre de salariés n'a progressé que

légèrement, mais la durée moyenne du travail, qui avait un peu diminué en 1959, a de nouveau augmenté. La demande de main-d'œuvre a été intense, des pénuries ayant même été observées, pour certaines professions, dans les régions fortement industrialisées. Dans l'ensemble cependant, l'accroissement de la production a été limité plus par les possibilités d'écoulement que par la pénurie de main-d'œuvre ou les capacités techniques. En novembre, 12 % seulement des chefs d'entreprise interrogés par l'I.N.S.E.E. déclaraient être gênés par le manque de main-d'œuvre et 17 % par le manque de matériel, tandis qu'encore 67 % d'entre eux déclaraient pouvoir produire davantage s'ils recevaient plus de commandes.

La sensible augmentation de la production intérieure, en 1960, s'est accompagnée d'une progression relativement forte des *importations* : par rapport à 1959, celles-ci se sont accrues de 19 % en volume et de 23 % en valeur. Favorisées par la libération progressive des échanges, les importations de produits finis industriels — notamment de biens de consommation — ont considérablement progressé. Mais les importations de matières premières et de demi-produits ont également dépassé de beaucoup le niveau de l'année précédente, surtout durant les premiers mois, lorsque la constitution des stocks ne s'était pas encore ralentie. Au cours de l'année, les importations de matières premières se sont toutefois stabilisées et comme, d'autre part, les importations de produits alimentaires ont notablement diminué, l'ensemble des importations s'est maintenu, au second semestre, au niveau atteint au début de l'année.

Au total, le volume des importations de biens et services (suivant la définition de la comptabilité nationale, c'est-à-dire y compris les revenus de facteurs versés à l'extérieur) a dépassé de 15 %, en 1960, le niveau atteint en 1959.

Le *niveau général des prix* a légèrement monté en 1960; pour la moyenne de l'année, il s'est élevé de près de 3,5 % par rapport à l'année précédente. L'enchérissement du coût de la vie a atteint 3,6 % de la fin de 1959 à la fin de 1960. Des mesures administratives ont toutefois contribué à cette évolution; elles avaient essentiellement pour objet un rajustement des prix de certains services (transports et autres), qui étaient restés en deçà du niveau général des prix et des coûts. Le niveau des prix des biens de consommation industriels a également augmenté de 2 % au cours de l'année.

L'expansion de la demande intérieure n'a pas exercé, en 1960, d'influence marquée sur l'excédent de la *balance des paiements*. Le solde positif des échanges de marchandises a certes diminué sensiblement en raison de la normalisation des « terms of payment », mais l'excédent de la balance des services a été nettement plus important qu'en 1959. La balance des paiements courants s'est donc soldée par un excédent d'environ 600 millions de dollars, contre 780 millions de dollars en 1959. Comme, en outre, l'afflux de capitaux privés s'est maintenu, bien que dans une mesure moindre qu'au cours de l'année précédente, il a non seulement été possible d'effectuer des remboursements de dettes extérieures, en grande partie anticipés, pour un montant global de 525 millions de dollars environ, mais encore d'augmenter de 350 millions de dollars les réserves officielles d'or et de devises, pour les porter, à la fin de l'année, à 2.070 millions de dollars.

L'afflux de capitaux provenant des excédents de la balance des paiements a exercé un effet expansif sur la liquidité de l'économie et du système bancaire. La *masse monétaire* a, de plus, été influencée par une forte expansion des crédits — surtout des crédits à

court terme. Malgré les investissements accrus des entreprises, le secteur privé a fait appel au marché des capitaux dans une mesure moindre qu'en 1959. Afin de soutenir la légère tendance à la baisse des taux d'intérêt, le secteur public a également renoncé à l'émission d'un emprunt à long terme, d'autant plus que le Trésor a obtenu suffisamment de capitaux à court terme, non seulement pour financer sans difficultés les charges de la Trésorerie, restées en deçà des prévisions par suite de fortes rentrées fiscales, mais encore pour réduire son endettement à l'égard de la Banque d'émission.

L'expansion de l'activité économique, qui avait caractérisé l'année 1960, devrait se maintenir au cours des premiers mois de 1961. Aucune impulsion particulière n'a certes émané de la demande extérieure : le volume des exportations, corrigé des variations saisonnières, devrait même avoir diminué légèrement en décembre/janvier. Mais la progression de la demande intérieure s'est certainement poursuivie, continuant d'assurer un niveau élevé de la production et de l'emploi.

B. Les perspectives d'évolution pour l'année 1961

Il n'y a pas lieu d'escompter, pour l'ensemble de l'année, une expansion aussi rapide qu'en 1960. Les *exportations* vers les pays membres de la C.E.E. devraient certes encore progresser, sous l'impulsion de l'accélération du décontingement, des baisses de droits de douane ainsi que des réévaluations du DM et du florin. Toutefois les ventes aux autres pays européens et surtout aux États-Unis ne devraient guère augmenter. Enfin, il est probable que les livraisons aux autres pays de la zone franc — principalement à l'Algérie, qui en absorbe habituellement environ la moitié — n'enregistreront pas une progression sensible. Au total, les exportations de marchandises augmenteraient ainsi d'une année sur l'autre seulement de 4 % en volume. On ne doit pas non plus compter sur une plus forte progression des exportations de services.

L'évolution de la conjoncture en 1961 dépendra donc en majeure partie de l'évolution de la demande intérieure.

Les *investissements fixes* des entreprises pourraient encore progresser d'environ le même pourcentage qu'en 1960. Si la propension à investir de certaines entreprises particulièrement orientées vers l'exportation peut faiblir, la vive demande des consommateurs, l'accentuation de la concurrence, l'augmentation probable des coûts salariaux et la pénurie de main-d'œuvre seront autant d'incitations à investir. Pour l'industrie privée, l'enquête de l'I.N.S.E.E. auprès des chefs d'entreprise confirme la tendance à la poursuite de l'expansion des investissements fixes. Les entreprises publiques, par contre, prévoient un montant d'investissements à peu près égal à celui de l'année 1960.

Les investissements publics continueront de progresser. Comme les investissements sous forme de logements augmenteront aussi légèrement, l'ensemble des investissements fixes devrait dépasser d'environ 7 % en volume, le niveau de 1960.

Les *stocks*, par contre, ne devraient guère contribuer, en 1961, à l'augmentation de la demande. Il semble que leur variation doive être sensiblement plus faible qu'en 1960, l'évolution des prix sur les marchés mondiaux n'incitant pas à la constitution de stocks importants.

La *consommation des ménages* sera encore en hausse, du fait de l'évolution des revenus. Si l'emploi ne dépassera que légèrement le niveau de 1960, l'on doit cependant escompter de sensibles majorations des salaires et des traitements, en raison des revendications des travailleurs et de la moindre résistance des employeurs. Les revenus des chefs d'entreprise devraient également augmenter, si bien que, dans l'hypothèse d'une hausse modérée du niveau des prix à la consommation, la consommation des ménages pourrait croître d'environ 5.5 %, en volume, par rapport à 1960.

Cette évolution de la demande devrait assurer la poursuite de l'expansion de la production industrielle pendant l'année 1961. Il ne semble cependant pas que le taux de progression élevé enregistré en 1960 puisse encore être atteint. Le ralentissement de la demande extérieure et l'accentuation de la concurrence devraient freiner l'extension de la production d'automobiles et d'autres biens de consommation durables, alors que, pour la sidérurgie et l'industrie chimique, ce seront plutôt les capacités de production disponibles qui limiteront l'expansion. La production industrielle devrait toutefois augmenter d'environ 6 à 7 % par rapport à l'année précédente.

Dans l'hypothèse de récoltes correspondant à des conditions atmosphériques normales et compte tenu de la progression de la production de produits animaux, on peut escompter une augmentation de la production agricole d'environ 3 %.

Ces perspectives pour l'industrie et l'agriculture, en 1961, annoncent une légère diminution de la croissance de *l'ensemble de la production intérieure*. Même si le bâtiment et les services devaient enregistrer des taux d'accroissement analogues à ceux de 1960, le *produit national brut* ne pourra que difficilement augmenter de plus de 5 %.

C. L'équilibre et la politique conjoncturelle

L'évolution de la conjoncture ne devrait guère s'accompagner de tensions sérieuses en 1961. Non seulement l'industrie en général dispose-t-elle encore, au début de l'année, d'une certaine marge de capacités de production inutilisées, mais encore, en ce qui concerne l'emploi, existe-t-il un certain volant, surtout si l'on tient compte de l'augmentation possible de l'immigration. En tout cas, l'on peut s'attendre, pour l'automne, à un certain accroissement de la population active, en raison de l'apparition, sur le marché du travail, des fortes générations nées après la guerre. On ne peut guère escompter, cependant, un allongement de la durée du travail. Par contre, d'importants progrès de productivité pourront être réalisés, en raison des investissements effectués.

Étant donné le ralentissement de l'expansion économique, les *importations* seront loin d'enregistrer un taux de croissance aussi élevé que l'année précédente. En particulier, les importations de matières premières et de produits demi-finis se ressentiront du fléchissement des investissements sous forme de stocks et les achats de produits alimentaires continueront de diminuer, tout au moins pendant le premier semestre. Par contre, les importations de produits finis industriels devraient augmenter sensiblement, en raison des baisses de droits de douane intervenues au 1^{er} janvier 1961 et de la libération complète qui est prévue. L'ensemble des importations de marchandises augmentera ainsi, en 1961, d'environ 5,5 % en volume par rapport à 1960. Étant donné que l'accroissement des

importations de services sera également moindre qu'en 1960, l'ensemble des importations de biens et services pourrait progresser d'environ 5 %.

Sans doute l'évolution des importations pourra-t-elle fortement atténuer les tendances existantes à la hausse des prix sur les marchés des biens de consommation industriels. La possibilité de baisses de prix n'est pas non plus exclue pour certains biens durables, en raison du renforcement de la concurrence. Dans l'ensemble, l'on doit compter cependant sur la poursuite d'une hausse d'environ 2 à 3 % des prix de détail, ne serait-ce qu'en raison des répercussions de l'enchérissement des services.

Comme les importations de l'étranger augmenteraient environ dans les mêmes proportions que les exportations vers ces pays, les échanges de marchandises devraient à nouveau se solder par un léger excédent. On peut encore escompter, en tout cas, un solde actif important des échanges de services. Comme la charge de la dette extérieure, pour l'année 1961, ne sera que de 150 millions de dollars, la balance des paiements pourrait enregistrer un excédent comparable à celui de 1960, si les importations de capitaux ne diminuent que faiblement.

Cependant le danger d'une forte détérioration — non souhaitable — de la balance des paiements n'est pas exclu à plus long terme. En effet, si la forte expansion de la demande intérieure se poursuit et si une reconstitution des stocks provoque, dans l'avenir, un gonflement des importations, il n'est pas certain que les exportations enregistrent des progrès correspondants. Aussi paraît-il important de veiller au renforcement de la capacité concurrentielle de l'industrie française, en améliorant les conditions générales de la stabilité des prix et en soutenant la propension à investir des chefs d'entreprise. Dans cette optique, les baisses conjoncturelles de droits de douane, actuellement à l'étude, sont particulièrement souhaitables. Les mesures prévues par le plan intérimaire 1960-61, et surtout la conclusion de quasi-contrats entre l'État et les entreprises, pourraient également contribuer à la réalisation de ce double objectif.

La politique budgétaire est déjà orientée vers la promotion des investissements, tout au moins en ce qui concerne les dépenses d'investissements publics directs, qui ont été augmentées d'environ 14 % par rapport à l'année précédente. Même si — comme il est prévu — l'augmentation des dépenses courantes reste légèrement inférieure à celle de 1960, les charges du Trésor pourraient atteindre, cette année, 7 milliards de NF.

La politique monétaire soutient également la croissance des investissements, en encourageant la légère tendance à la baisse des taux d'intérêt. En outre, devant la grande liquidité du marché monétaire et la rapide progression des crédits à court terme, les autorités monétaires ont nettement montré, cependant, qu'elles sont prêtes à intervenir pour empêcher une trop forte augmentation de la demande, susceptible de compromettre la stabilité des prix : à partir du 31 janvier 1961, un coefficient de trésorerie a été fixé aux banques de dépôt; un instrument analogue à celui des réserves minima a ainsi été créé, qui permet d'exercer une influence plus efficace sur le pouvoir de distribution du crédit.

3. Italie

L'Italie a manifestement connu, en 1960, une situation de haute conjoncture. Tous les éléments de la demande globale, en particulier les exportations et les investissements, ont, en effet, dépassé sensiblement leur niveau de l'année précédente.

La production a pu augmenter considérablement, grâce à l'existence de réserves de capacités suffisantes, notamment de réserves de main-d'œuvre, qui ont permis un accroissement d'environ 2 % des effectifs au travail. Le niveau de la production industrielle, en moyenne annuelle, a dépassé de 15 % celui de l'année précédente, et le secteur des services a, lui aussi, témoigné d'une intensification notable de l'activité. Mais la production agricole, en raison des intempéries, a été nettement inférieure à celle de l'année 1959.

L'accroissement du produit national brut, à prix constants, a presque atteint 7 % ; c'est la première fois, au cours de la dernière décennie, que ce taux d'accroissement augmente durant deux années consécutives. Le rythme de progression des importations s'est révélé exceptionnellement rapide, en raison du développement de la demande et de la production ; il a même dépassé celui des exportations. Dans l'ensemble, le niveau des prix est demeuré stable, abstraction faite de majorations qui ont affecté le prix de quelques services, notamment les loyers, et qui sont, pour une grande part, le fait des pouvoirs publics.

Malgré l'augmentation du déficit de la balance commerciale, la balance globale des paiements s'est à nouveau soldée par un surplus important, l'excédent net de la balance des services ayant marqué un vigoureux accroissement et celui de la balance des opérations en capital ayant été encore considérable. Les actifs nets en or et en devises des institutions monétaires officielles et des banques ont encore augmenté de 522 millions de dollars.

Pour 1961, il faut sans aucun doute s'attendre à un certain ralentissement du taux de croissance de l'activité économique. Les taux d'expansion de la demande globale et de la production avaient d'ailleurs déjà commencé de faiblir dans le courant de l'année 1960, principalement en raison de l'évolution moins favorable de la demande étrangère. Aussi les taux de croissance élevés obtenus pour l'ensemble de l'année 1960 doivent-ils être attribués en partie encore à l'évolution constatée en 1959, en partie aussi à l'expansion enregistrée durant la première moitié de l'année 1960. Au cours du second semestre, la progression a été beaucoup plus modérée.

Ce rythme moins rapide de la croissance persistera probablement en 1961 et, selon toute vraisemblance, la demande intérieure jouera un rôle encore plus important que l'an dernier en tant que facteur de l'expansion ; en revanche, les tendances actuelles de la conjoncture dans le reste du monde donnent à penser que la demande étrangère ne contribuera plus à la croissance que dans une mesure relativement faible. Le produit national brut pourrait progresser, en volume, d'environ 5 %. L'excédent de la balance des paiements courants qui, en 1960, avait diminué d'un peu plus de 400 millions de dollars, pourrait accuser une tendance à l'augmentation.

Étant donné la marge de croissance que semblent assurer, pour l'année 1961, l'existence de réserves de main-d'œuvre et l'accroissement des capacités de production résultant des investissements, ainsi que de l'excédent de la balance des paiements, il paraît possible et nécessaire de maintenir une vigoureuse expansion de la demande. Les mesures envisagées en vue d'augmenter les investissements publics et de stimuler encore les investissements privés revêtent, à cet égard, une grande importance.

A. Le bilan de l'année 1960 et la situation au début de 1961

Pour l'ensemble de 1960, l'expansion économique a de nouveau été fortement stimulée par la demande extérieure. Le taux de croissance des *exportations* s'est élevé à 25 % en valeur, à 22 % en volume; il dépasse encore sensiblement celui qui avait été enregistré en 1959. Les progrès les plus remarquables ont porté sur les exportations de machines et de produits chimiques. Mais les exportations de services, elles aussi, ont fortement augmenté. Au total, l'accroissement, en volume, des exportations de biens et de services (en termes de comptabilité nationale) peut être évalué à 20 % en volume (1).

Il convient toutefois de remarquer que ces taux de croissance élevés doivent être attribués, en partie, à l'évolution des exportations enregistrée en 1959, évolution encore caractérisée, au cours du premier semestre, par une augmentation modérée, et, plus tard seulement, par une forte progression. Par contre, au cours de 1960, l'expansion de la demande étrangère a marqué un très net ralentissement, particulièrement sensible pour les exportations de textiles et de produits demi-finis, notamment ceux de l'industrie sidérurgique; les ventes de véhicules automobiles ont même diminué au cours de l'année.

Par contre, la vive expansion de la demande intérieure semble avoir persisté durant toute l'année 1960. Il en a été ainsi notamment pour la *formation brute de capital fixe*, qui devrait avoir dépassé de 14 %, en volume, son niveau de l'année précédente. La croissance s'est d'ailleurs limitée aux *investissements fixes des entreprises*, tandis que stagnait la *construction* de logements et que le volume des travaux publics n'augmentait que faiblement. Quant aux *investissements en stocks*, après une augmentation encore sensible au cours de la première moitié de l'année 1960, ils paraissent, au second semestre, n'avoir plus contribué dans une mesure notable à l'expansion de la demande globale.

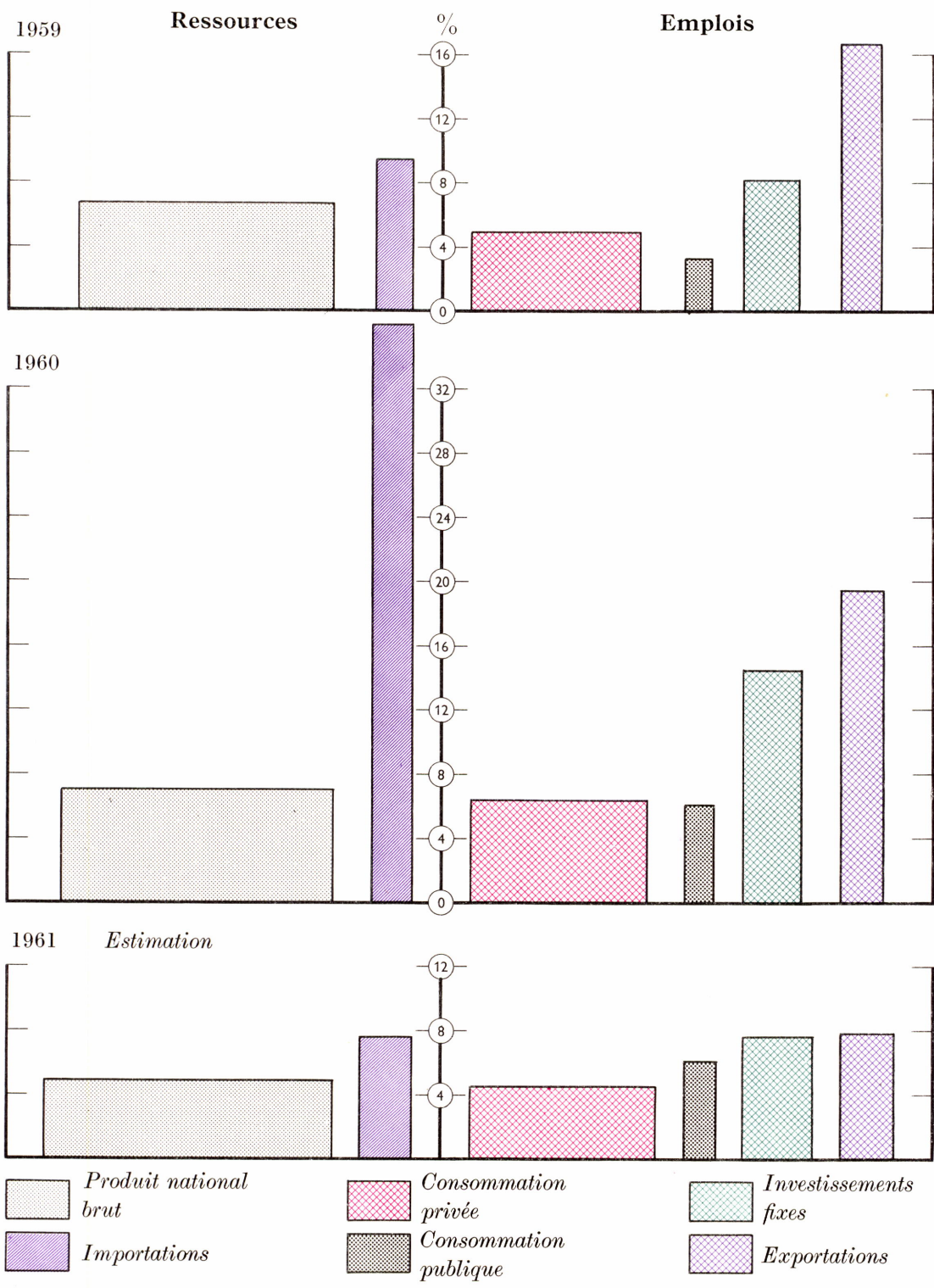
La *consommation des administrations publiques* a également continué de progresser en 1960; son taux de croissance, dépassant celui de 1959 (3,2 %), s'est élevé à 6 %.

La persistance de la haute conjoncture a entraîné une sensible augmentation du revenu disponible des ménages, grâce au développement de l'activité, à des majorations de salaires plus fortes que l'année précédente, ainsi qu'à un accroissement des profits et des bénéfices distribués. Cette augmentation s'est traduite, à son tour, par un vigoureux

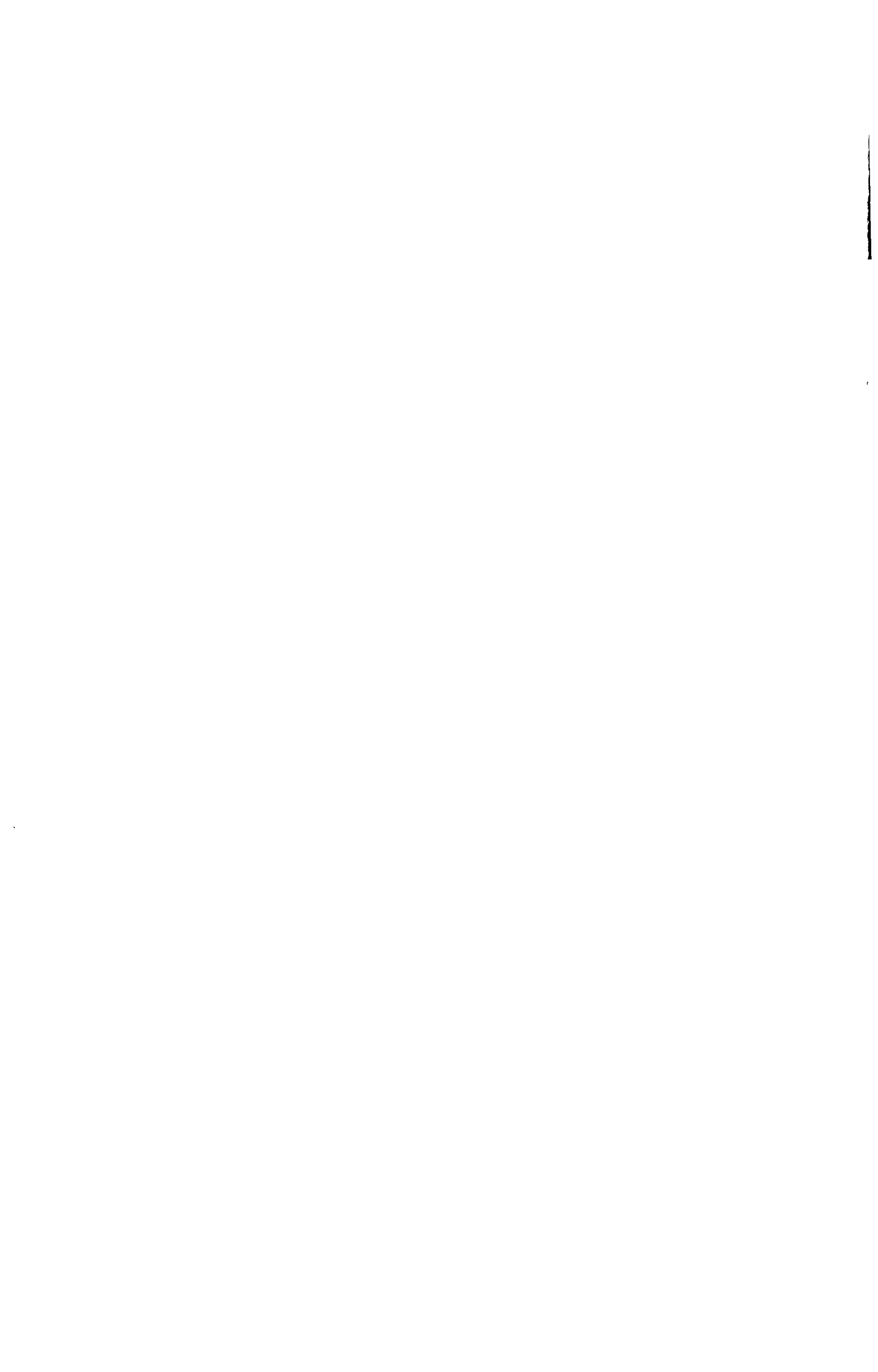
(1) Toutes les données relatives à l'évolution et à l'affectation du produit national de l'année 1960 ont été calculées par les services de la Commission, les données officielles des autorités italiennes n'étant pas encore disponibles.

RESSOURCES ET EMPLOIS DE BIENS ET SERVICES.

Variations en volume par rapport à l'année précédente.



Les bases des colonnes sont proportionnelles aux valeurs des agrégats au cours de l'année précédente.



accroissement des dépenses de *consommation privée*, bien que l'épargne ait probablement absorbé une part des revenus plus importante qu'en 1959. De ce fait, la consommation privée a progressé, en volume, de plus de 6 %, soit davantage que de 1958 à 1959.

En ce qui concerne l'offre, il convient d'abord de signaler qu'en raison de mauvaises récoltes, dues aux intempéries, la *production agricole* a été inférieure d'environ 4 % à celle de l'année 1959.

La *production industrielle*, en revanche, a connu une expansion particulièrement vigoureuse. Elle a dépassé d'environ 15 %, en moyenne annuelle, le niveau de 1959, ce qui constitue un taux record, qui n'avait jamais encore été atteint en Italie et dépasse également les taux enregistrés en 1960 dans les autres pays de la Communauté. Toutefois, la croissance conjoncturelle de la production industrielle a sensiblement faibli dans le courant de l'année.

Quant à la construction, elle semble avoir dépassé, dans une bien moindre mesure, en volume, le niveau de l'année précédente, seule la construction de bâtiments industriels ayant enregistré une vive progression. Le secteur des services a, d'autre part, connu une expansion exceptionnelle, qui se chiffre approximativement à 7 %. Au total, et en dépit du fléchissement de la production agricole, l'accroissement en volume du *produit national brut* a atteint près de 7 % au cours de l'année 1960.

L'accroissement de la production doit, en majeure partie, être attribué à l'amélioration de la productivité. Toutefois, le nombre de travailleurs salariés est également en sensible augmentation, puisqu'il s'est accru de 2 % environ. Le nombre de chômeurs enregistrés a diminué d'environ 140.000. La demande sur le marché de l'emploi, notamment la demande de travailleurs qualifiés, a été si importante que des pénuries localisées se sont manifestées dans certaines professions. Dans les régions très industrialisées, certaines pénuries de main-d'œuvre non qualifiée ont même été constatées dans quelques cas isolés, ce qui constitue un fait nouveau en Italie. Dans l'ensemble cependant, on ne peut soutenir que la pénurie de main-d'œuvre ait sérieusement entravé le développement de la production. Au contraire, les diverses formes de chômage structurel ont continué d'assurer des réserves considérables de main-d'œuvre.

Outre cet accroissement de la production, une très forte augmentation des *importations* a renforcé l'offre en 1960. Par rapport à l'année précédente, elles ont progressé de 40 % en valeur et de 42 % en volume. Mais cette montée en flèche semble avoir tenu, en ordre principal, au développement même de la production industrielle, qui a accru les besoins de matières premières et de produits demi-finis, ainsi qu'à l'accumulation de stocks, relativement importante pendant la première moitié de l'année. Au cours du second semestre de 1960, le ralentissement du rythme de croissance de la production et le plafonnement des investissements en stocks se sont répercutés sur le taux de croissance des importations. Celui-ci a de nouveau diminué, bien que la médiocrité des récoltes ait nécessité des importations accrues de céréales, et en dépit de l'influence stimulante exercée par l'abaissement des droits de douane opéré, le 1^{er} juillet, à l'égard des autres États membres, ainsi que par les nouvelles mesures de libération prises en faveur des importations en provenance de la zone dollar. Au total, les importations de biens et de services (en termes de comptabilité nationale) ont dépassé de 36 % en volume, en 1960, leur niveau de 1959.

Le développement de l'offre globale a été suffisant pour assurer l'équilibre des marchés et une relative stabilité du *niveau des prix*. Le léger fléchissement des prix à l'importation et du coût des salaires par unité de production ont également concouru au maintien de la stabilité des prix. Si le niveau des prix à la consommation a néanmoins légèrement augmenté, c'est en raison des majorations des loyers réglementés et de l'enchérissement de quelques autres services. L'indice du coût de la vie s'est ainsi élevé de 1,8 % de décembre 1959 à décembre 1960.

La vigoureuse expansion économique n'a entraîné qu'une détérioration relativement minime de la *balance des paiements*, bien que l'excédent de la balance des opérations en capital ait également diminué quelque peu par rapport à 1959. Le déficit de la balance commerciale (statistique douanière), il est vrai, a plus que doublé, passant de 456 millions de dollars, en 1959, à 1.072 millions de dollars en 1960; mais l'excédent de la balance des services s'est sensiblement accru, si bien que la balance globale des opérations courantes s'est à nouveau soldée par un excédent relativement important, se chiffrant à 351 millions de dollars. Les réserves en or et en devises des institutions monétaires officielles et des banques ont, à nouveau, enregistré une forte augmentation, qui s'élève à 522 millions de dollars.

Tandis qu'en 1959, les seules réserves des autorités monétaires officielles avaient encore augmenté de 877 millions de dollars, leur croissance en 1960 n'a été que de 127 millions de dollars, une partie des entrées de devises ayant dû être utilisée par les banques pour la réduction de leur endettement net envers l'étranger. Cette circonstance, jointe à un notable renforcement de la demande de crédit des entreprises et à un déficit de caisse de l'État plus faible que l'année précédente, a entraîné un léger relèvement des taux d'intérêt, qui avaient baissé depuis le début de 1958. Cette tendance à la hausse des taux d'intérêt s'est toutefois interrompue — temporairement peut-être — au cours du mois de janvier 1961.

Les tendances d'évolution qui s'étaient dessinées dans le courant de l'été et de l'automne de 1960 ont, dans l'ensemble, persisté pendant les derniers mois de l'année 1960 et le début de 1961. Il semble que le ralentissement du rythme de croissance de la demande globale, provoqué surtout par le fléchissement de la demande extérieure, se soit poursuivi et répercuté sur l'évolution de la production. Mais les éléments de la demande intérieure sont encore en nette expansion, si bien que la production devrait avoir continué de se développer. Certains indicateurs significatifs, tels que la production d'acier et la dernière enquête de conjoncture effectuée par l'Institut ISCO, donnent, en tout cas, à penser que la production industrielle pourrait avoir marqué, ces derniers temps, une nouvelle augmentation conjoncturelle.

B. Les perspectives d'évolution pour l'année 1961

Pour l'ensemble de l'année 1961, la *demande étrangère* sera de nouveau supérieure à celle de l'année précédente, mais sa croissance sera sensiblement moindre. En particulier, il y a peu de chances pour que les exportations à destination des États-Unis puissent marquer une notable progression, et les exportations à destination des pays en voie de développement ne s'accroîtront probablement plus aussi rapidement que l'année précédente. En revanche, les exportations vers les autres pays membres de la Communauté

pourraient continuer de progresser, en raison de la persistance générale de l'expansion dans ces pays, de la réévaluation du DM et du florin, ainsi que des mesures, déjà prises, d'élimination des droits de douane et d'élargissement des contingents. Enfin, l'extension projetée du système gouvernemental d'assurance-crédit pourrait également stimuler les exportations. En ce qui concerne les services, il y a tout lieu de penser que la croissance des exportations se poursuivra, en raison notamment des perspectives favorables qui s'ouvrent pour le tourisme.

La demande intérieure devrait également continuer de se développer en 1961. Cette prévision vaut, en particulier, pour les *investissements fixes des entreprises*, dont la forte croissance paraît assurée pour des mois encore, ne serait-ce qu'en raison des travaux qui avaient été engagés dans le climat d'essor conjoncturel. Le résultat de la dernière enquête effectuée auprès des chefs d'entreprise confirme d'ailleurs cette tendance ascendante. La propension à investir des entreprises se trouve, sans aucun doute, encore renforcée par l'intensification de la concurrence étrangère provoquée par les mesures d'abaissement des droits de douane, d'élargissement des contingents et de libération des échanges. Mais, d'autre part, le fléchissement de la demande étrangère et le ralentissement de l'activité économique dans le monde ne peuvent manquer d'influencer défavorablement les projets d'investissements des entrepreneurs italiens.

En revanche, il est permis de penser que les *investissements publics* continueront de s'accroître sensiblement pendant toute l'année, étant donné qu'en 1960 les mises en chantier ont augmenté par rapport à l'année précédente, et surtout que plusieurs projets de loi relatifs à de nouveaux programmes d'investissement sont sur le point d'être votés. Mais il n'y aura pas encore lieu de s'attendre, cette année, à de fortes impulsions émanant de la construction de logements. Quant à *l'évolution des stocks*, elle ne contribuera sans doute pas notablement à l'expansion de la demande globale.

Le taux de croissance de la *consommation publique* pourrait être approximativement le même qu'en 1960.

Quant à la progression de la *consommation privée*, elle pourrait se ralentir, moins sensiblement toutefois que celle de la demande étrangère et des investissements. Les majorations de salaires et de traitements seront sans doute plus importantes qu'au cours de l'année précédente, mais les effectifs au travail et les profits progresseront moins rapidement.

Eu égard à cette évolution de la demande, la *production industrielle* ne pourra assurément pas continuer de progresser au rythme exceptionnellement rapide enregistré en 1960. Il y a tout lieu de penser que son taux de croissance s'affaiblira sensiblement, pour atteindre environ 6 à 7 %. Dans l'industrie textile notamment, la production ne progressera sans doute plus que modérément. La production automobile, elle aussi, se développera moins rapidement que jusqu'à présent — malgré les impulsions données par les baisses successives du prix de l'essence — par suite du fléchissement de la demande extérieure et de l'intensification de la concurrence étrangère sur le marché national.

La légère progression de l'activité du bâtiment escomptée pour 1961 résultera exclusivement du développement des investissements publics.

En ce qui concerne la *production agricole*, il est naturellement trop tôt pour établir des pronostics valables. Toutefois, étant donné que les semailles d'hiver ont, dans une certaine mesure, été compromises par les conditions atmosphériques défavorables, il est peu probable que l'accroissement puisse dépasser 3 %, même si le temps est normal pendant le reste de l'année; dans ce cas, le niveau de production enregistré en 1959 ne serait pas encore tout à fait atteint. Comme l'expansion se ralentira sans doute également dans le secteur des services, le taux de progression du produit national brut, à prix constants, pourrait, au total, se situer aux alentours de 5 %.

C. L'équilibre et la politique conjoncturelle

Étant donné ces perspectives d'évolution de la demande globale et de l'offre intérieure, il ne semble pas que des tensions sérieuses soient à redouter en 1961. Au contraire, un certain nombre de facteurs, tels que le ralentissement du rythme d'expansion de la demande, l'amélioration régulière de la productivité résultant du niveau élevé des investissements, ainsi que l'accès au marché du travail d'une des générations les plus nombreuses de l'après-guerre, donnent à penser que certaines tensions qui s'étaient manifestées çà et là sur le marché du travail, en 1960, disparaîtront en 1961. L'augmentation des effectifs au travail devrait être moins forte que l'année précédente et il ne semble pas qu'il y ait lieu de s'attendre encore à une diminution sensible du chômage.

Aussi les *importations* s'accroîtront-elles sans doute à un rythme sensiblement moins rapide qu'en 1960, bien que de nouvelles importations de céréales puissent s'avérer nécessaires et que les mesures prises dans le cadre de la mise en œuvre du Marché commun contribuent, tout particulièrement en Italie, à stimuler les importations.

Dans ces conditions, le *niveau des prix* ne semble pas menacé dans l'ensemble, d'autant plus qu'il faut s'attendre à un nouveau fléchissement des prix à l'importation des matières premières et sans doute aussi à une baisse des prix de certains produits industriels importés, notamment par suite des réductions de droits de douane. Néanmoins, en raison de nouvelles majorations des loyers et de l'enchérissement de certains autres services, le coût de la vie marquera encore probablement une légère augmentation, dans le courant de l'année 1961.

Bien que les importations puissent augmenter à peu près au même rythme que les exportations, il y a lieu de s'attendre, à cause de leur niveau absolu beaucoup plus élevé, à une nouvelle détérioration, légère toutefois, de la balance commerciale. Mais, comme l'excédent de la balance des services pourrait continuer de s'accroître, il est douteux qu'une nouvelle diminution soit enregistrée pour l'excédent de la balance des paiements courants, qui avait déjà diminué d'un peu plus de 400 millions de dollars en 1960. Il n'est pas certain non plus que les importations nettes de capitaux diminuent suffisamment pour que la balance des paiements puisse se solder par un excédent beaucoup moins important qu'en 1960.

Dans ces conditions, il paraît souhaitable qu'en Italie la politique conjoncturelle tende davantage que jusqu'à présent au maintien d'une expansion assez vive de la demande intérieure; en aucun cas, la stabilité des prix ne serait mise en danger.

Il semble d'ailleurs que ce soit là l'objectif des autorités italiennes compétentes, si l'on en juge par les importants programmes de travaux publics qui sont actuellement

préparés : programme d'extension du réseau routier, de construction d'écoles, de développement des investissements dans l'agriculture, de régulation des fleuves, de mise en valeur de la Sardaigne, etc. C'est notamment en raison de ces programmes que le projet de budget pour le prochain exercice financier, qui commence au 1^{er} juillet, prévoit une nouvelle augmentation de 10 % des dépenses. Il ne faudrait toutefois pas que la mise en œuvre de ces mesures soit différée trop longtemps. Du point de vue de la politique conjoncturelle, il serait par conséquent opportun d'en hâter autant que possible le vote par le Parlement.

Une partie des reliquats des exercices antérieurs constitue également, pour les autorités, des moyens importants qui pourraient être mis en œuvre à brève échéance. En outre, les nombreuses entreprises publiques et semi-publiques disposent, pour leurs dépenses d'investissement, d'une marge substantielle qui, comme en témoigne l'expérience, pourrait être utilisée dans le cadre de la politique conjoncturelle.

Peut-être les autorités monétaires pourraient-elles pratiquer une politique tendant à faciliter davantage la diffusion des liquidités provenant des excédents de la balance des paiements, dans la mesure nécessaire pour exercer une pression sur les taux d'intérêt. Pareille politique pourrait non seulement favoriser les investissements, mais aussi ralentir jusqu'à un certain point les importations de capitaux à long terme. La loi concernant l'octroi de crédits à taux d'intérêt réduit aux petites et moyennes entreprises industrielles, qui arrive à expiration au milieu de l'année, pourrait être prorogée aussi rapidement que possible et son efficacité pourrait encore être renforcée par un relèvement du plafond.

4. Pays-Bas

L'expansion qui avait déjà caractérisé l'année 1959 s'est poursuivie, aux Pays-Bas, pendant toute l'année 1960. Toutefois, l'aggravation des tensions, que l'on craignait pour 1960 en raison du développement très soutenu de la demande, a pu être évitée grâce à l'élasticité de la production, qui s'est révélée plus forte qu'on ne l'escomptait. La production industrielle s'est accrue de 13 % et le produit national brut a progressé de 8 % en volume. La détérioration de la balance des paiements courants a été très inférieure aux prévisions initiales et, comme les opérations en capital ont été pratiquement équilibrées, la balance des paiements s'est même soldée par un excédent accru : 1,2 milliard de florins.

On prévoit, pour 1961, la poursuite de l'expansion économique. Cependant, en raison surtout de la pénurie de main-d'œuvre, le développement de la production, dont le rythme s'était déjà nettement ralenti au cours de l'année 1960, ne semble guère devoir progresser plus rapidement. On évalue à 6 % l'augmentation de la production industrielle et à 4 % celle du produit national brut à prix constants. La balance des paiements courants se détériorera en 1961. L'accroissement des importations initialement escompté pour 1961 sera renforcé par la récente réévaluation de 5 % du florin, tandis que la progression des exportations sera quelque peu freinée. Il y a lieu aussi de prévoir une réduction, de l'ordre de 250 millions de florins, de l'excédent au titre des opérations courantes.

Cette évolution contribuera à diminuer les tensions qui règnent depuis quelque temps sur un certain nombre de marchés intérieurs, notamment sur celui de l'emploi, tensions qui toutefois ne disparaîtront pas entièrement au cours de l'année 1961. La politique conjoncturelle devra donc continuer d'exercer une action modératrice, en particulier dans les domaines de l'investissement et de la construction.

A. Le bilan de l'année 1960 et la situation au début de 1961

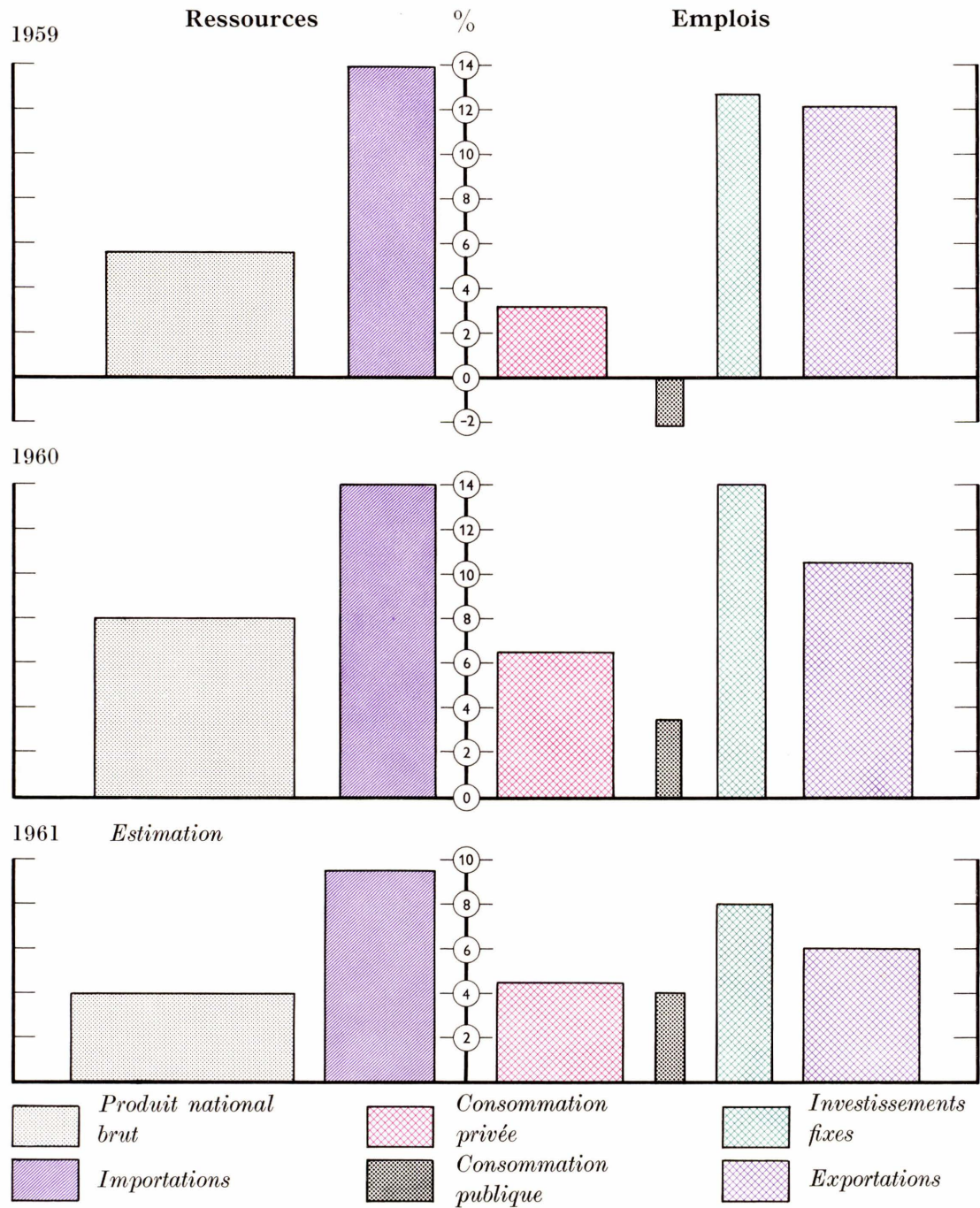
En 1960, l'évolution économique des Pays-Bas a été caractérisée par une grande prospérité, due à une vigoureuse expansion de la demande intérieure comme de la demande extérieure.

C'est ainsi que le volume des *exportations* de biens et de services s'est accru d'environ 10,5 % par rapport à 1959. Les exportations de marchandises, à elles seules, ont augmenté de 12,7 % en valeur et de 14,5 % en volume. Les ventes à la République fédérale d'Allemagne et à la Grande-Bretagne ont accusé une progression particulièrement sensible.

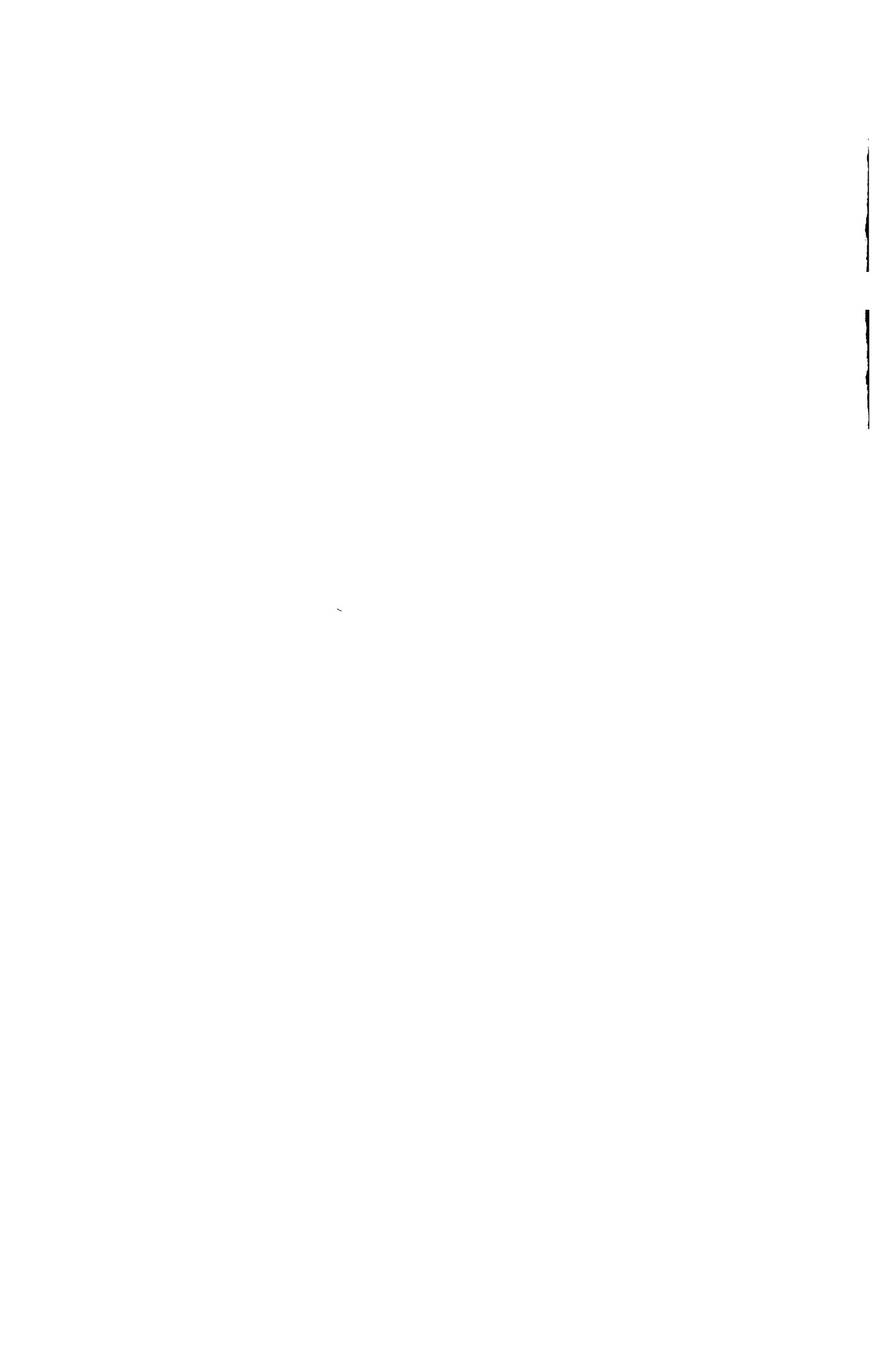
Déjà forte en 1959, *la propension des entreprises à investir* a encore été renforcée, en 1960, par l'accroissement de la demande et l'épuisement des réserves de main-d'œuvre, d'autant plus que les mesures prises en matière fiscale et monétaire n'ont pas encore exercé d'influence modératrice sensible. L'augmentation du volume total des investisse-

RESSOURCES ET EMPLOIS DE BIENS ET SERVICES.

Variations en volume par rapport à l'année précédente.



Les bases des colonnes sont proportionnelles aux valeurs des agrégats au cours de l'année précédente.



ments des entreprises, qui est de l'ordre de 20 %, s'est néanmoins trouvée limitée par les possibilités de livraison de l'industrie des biens d'équipement : les carnets de commandes s'étant sensiblement gonflés au cours de l'année, il en est résulté un allongement des délais de livraison. Dans le *secteur de la construction de logements*, les mesures prises par le Gouvernement pour lutter contre les tendances à l'emballement ont empêché le volume de la construction de continuer de s'accroître.

Le volume de la *consommation publique* n'a progressé que de 3,5 %, tandis que celui des *investissements publics* augmentait de 9 %. Les importants relèvements de salaires qui ont eu lieu à la fin de 1959 et au début de 1960, ainsi que l'accroissement des revenus des non-salariés et des revenus de transfert, ont provoqué une très vigoureuse augmentation de la *consommation des ménages*. Par rapport à l'année 1959, celle-ci s'est accrue de 8,5 % en valeur et de 6,5 % en volume.

Le *produit national brut* à prix constants a progressé de 8 % en 1960, contre 5,6 % en 1959. L'augmentation de la *production industrielle*, qui a atteint 13 % (1), est particulièrement remarquable. Mais la production agricole, en s'accroissant de 11 %, enregistre, elle aussi, un taux d'augmentation exceptionnellement élevé.

Ce développement de la production a été rendu possible par un accroissement de l'emploi, se chiffrant à 3 %, ainsi que par d'appréciables améliorations de la productivité, dues notamment aux importants investissements de rationalisation effectués les années précédentes.

Le chômage a continué de diminuer notablement : à la fin de l'année, il n'atteignait plus que 1 % de la population active salariée. Si le taux d'accroissement de la production a subi une diminution marquée au cours de l'année, une pénurie de main-d'œuvre exceptionnellement sensible en a été la cause principale.

La progression relativement importante de la demande a entraîné, à son tour, un vigoureux développement des *importations*. En valeur comme en volume, les importations de marchandises ont dépassé de 15,5 % le niveau de 1959. L'accroissement de l'ensemble des importations de biens et de services a été de 14 %, taux comparable à celui de 1959.

Le développement des importations et surtout l'élasticité assez forte de la production ont permis de maintenir une relative stabilité du *niveau des prix* intérieurs, malgré d'importantes hausses de salaires. Cette stabilité a été favorisée, en outre, par le fléchissement des cours des matières premières. En décembre, l'indice des prix à la consommation n'avait que très légèrement augmenté (0,8 %) par rapport à décembre 1959; en effet, une baisse des prix des denrées alimentaires, due aux excellents résultats des récoltes, a compensé la hausse des autres prix, notamment celle des loyers.

L'accroissement des exportations, sensiblement plus fort qu'on ne l'avait escompté, a permis de réaliser un excédent de la balance des paiements courants qui dépasse les prévisions initiales, en dépit d'une légère détérioration des termes de l'échange, provenant notamment de la baisse des prix des produits agricoles.

(1) Indice du Centraal Bureau voor de Statistiek.

Pour l'ensemble de l'année 1960, l'excédent de la balance des paiements courants est d'environ 1,2 milliard de florins, contre 1,8 milliard en 1959. Les exportations de capitaux, de l'ordre de 700 millions de florins, ont été pratiquement compensées par des importations presque équivalentes résultant de la vente de titres à l'étranger, si bien que les réserves de devises des Pays-Bas ont augmenté d'environ 1,2 milliard de florins, au lieu de 360 millions environ en 1959. Les réserves de la Banque centrale se sont accrues de 1,1 milliard de florins et les avoirs détenus à l'étranger par les banques commerciales ont progressé d'environ 100 millions de florins.

Cette évolution de la *balance des paiements* des Pays-Bas a contribué à maintenir et même à accroître l'aisance des marchés monétaire et financier. L'augmentation des liquidités a été supérieure à celle enregistrée en 1959. Afin de freiner cette expansion, les pouvoirs publics ont eu recours aux marchés monétaire et financier plus qu'il n'était nécessaire pour couvrir leur déficit. C'est ainsi que l'État a émis un nouvel emprunt de consolidation et que la dette flottante des communes a été réduite. D'autre part, la « *Nederlandsche Bank* » a relevé de 7 à 8 % le taux moyen des réserves minima des banques et renforcé la réglementation qui lui permet de contrôler le volume du crédit.

Vers la fin de l'année 1960 et au début de l'année 1961, l'évolution économique des Pays-Bas a été caractérisée par un certain ralentissement de la production, dû surtout à une pénurie très sensible de main-d'œuvre, la demande continuant de progresser vigoureusement. La tendance à la détérioration de la balance commerciale, parfois atténuée au cours de l'année 1960, s'est de nouveau accentuée pendant les premiers mois de 1961.

B. Les perspectives d'évolution pour l'année 1961

Dans l'ensemble, on peut prévoir que l'expansion se poursuivra en 1961. Le développement des exportations dépendra, dans certains secteurs, en dépit de la réévaluation du florin, des possibilités de livraison de l'industrie néerlandaise, qui sont limitées, d'autant plus que le chiffre des commandes étrangères en carnet était très élevé au début de l'année. Dans d'autres branches, toutefois, l'accroissement des exportations sera freinée par la réévaluation du florin. Les exportations de biens et services devraient s'accroître d'environ 6 % en volume au cours de l'année 1961.

Le total des *investissements* continuera d'augmenter, bien qu'à un rythme nettement plus faible qu'en 1960 (8 % au lieu de 14 %). Le ralentissement de la croissance des investissements constitue un des objectifs de la politique conjoncturelle néerlandaise, qui a été notamment caractérisée par la réduction de certains allègements fiscaux prévus en faveur des investissements. Cette politique a été également caractérisée par un renforcement efficace du contrôle de l'attribution des permis de construire pour les bâtiments industriels. C'est ainsi que, dans certains secteurs, des délais d'attente dépassant quelquefois six mois ont été enregistrés. Le ralentissement du rythme de progression des investissements sera également imputable à l'aggravation de certains goulots d'étranglement dans l'industrie des biens d'équipement. Enfin, des facteurs particuliers, tels qu'une réduction des dépenses d'équipement de la K.L.M., viendront limiter ce développement. Cependant, les dépenses publiques d'investissement augmenteront plus en 1961 (12 %) qu'en 1960 (9 %).

La *consommation privée* continuera de se développer, sous l'effet de l'augmentation des revenus des ménages, due aux relèvements de salaires ainsi qu'à l'accroissement des

revenus des travailleurs indépendants. La progression en volume n'atteindra toutefois que 4,5 % au lieu de 6,5 % en 1960, car les hausses de salaires prévues seront moins prononcées que l'année précédente (d'après le Bureau central du Plan : 5 %, au lieu de 8 % en 1960). Le volume de la *consommation publique* augmentera de 4 % environ.

La *production industrielle* devrait marquer un accroissement de 6 % en 1961. Ce taux, nettement plus faible que celui de l'année précédente, reflète le ralentissement observé au cours de l'année 1960, les progrès plus réduits attendus cette année dans le domaine de la productivité et les tensions sur le marché de l'emploi. C'est ainsi que le chômage n'atteignait plus, variations saisonnières éliminées, que 40.000 unités à la fin de 1960, soit le même niveau qu'en 1956, année où le marché de l'emploi avait connu les plus graves tensions. Sans doute escompte-t-on que les effectifs occupés dans le secteur privé marqueront, en 1961, une progression de l'ordre de 70.000 unités, laquelle — compte tenu des pertes dues à l'émigration et de l'augmentation du nombre des agents de l'État, ainsi que d'un accroissement normal de la population active se chiffrant à environ 55.000 unités — doit être réalisée essentiellement par une nouvelle réduction du nombre de chômeurs, de l'ordre de 10.000 unités, et par l'entrée, dans l'activité économique, de quelque 20.000 travailleurs qui n'y participaient pas antérieurement. Mais la réduction sensible de la durée du travail prévue pour 1961 et la faible élasticité du marché de l'emploi ne permettront qu'une faible augmentation de l'activité dans l'industrie.

L'accroissement de la production industrielle sera donc obtenu, le plus souvent, par des améliorations de la productivité. Étant donné la forte expansion de la demande, le taux d'accroissement relativement faible de la production fait prévoir que certains secteurs, notamment ceux de la construction et des fabrications métalliques, continueront à se heurter à des goulots d'étranglement.

En 1959, on avait enregistré une baisse de la *production agricole*, en raison de la sécheresse. Au contraire, 1960 a été une année exceptionnellement bonne, où la production agricole a augmenté de 11 % par rapport à l'année précédente. Si l'on admet que 1961 sera une année normale, il y a donc lieu de prévoir non une progression, mais une légère baisse, de l'ordre de 2 à 3 %.

Enfin, les services continueront à se développer, en raison du maintien de l'activité économique à un niveau élevé et de la tendance à long terme au renforcement de ce secteur. Au total, on peut prévoir que le *produit national brut* marquera, en 1961, une progression de l'ordre de 4 % en volume.

C. L'équilibre et la politique conjoncturelle

En dépit du mouvement, engendré par la réévaluation du florin, vers un meilleur équilibre entre les emplois et les ressources, il y a lieu de s'attendre à voir encore subsister certaines tensions en 1961. Le plan pour cette année prévoyait une augmentation de 9 % du *volume des importations*, alors que les exportations progresseront de 7 %. Le solde de la balance des paiements courants n'aurait ainsi diminué que de 100 millions de florins et eut été de l'ordre de 1,1 milliard de florins. En raison de la réévaluation, il y a lieu de s'attendre à un recul de cet excédent, de l'ordre de 150 millions de florins, le volume des exportations de marchandises ne progressant plus que de 6 %, tandis que celui des importations augmentera de 9,5 %.

Le plan prévoit enfin la poursuite de la vente de titres à l'étranger, bien qu'à un rythme moins rapide qu'en 1960. Il envisage aussi un développement notable des exportations de capitaux, de telle sorte que les réserves d'or et de devises des Pays-Bas s'accroîtront, au total, d'environ 500 millions de florins.

Cette évolution toujours favorable de la balance des paiements contribuera à accroître la liquidité. Si cette situation devait permettre ou encourager un développement trop rapide de la demande intérieure, les pouvoirs publics peuvent toujours se procurer, sur le marché financier, des fonds dépassant leurs besoins. Enfin, la Banque centrale des Pays-Bas dispose de moyens d'intervention qu'elle n'a pas utilisés jusqu'ici, notamment pour limiter l'augmentation des crédits bancaires aux entreprises.

Les pouvoirs publics pourraient également renforcer leur action dans le domaine de la construction, d'une part en réduisant les dépenses publiques consacrées à la construction de logements et, d'autre part, en allongeant les délais d'octroi de permis de construire pour les habitations privées comme pour les bâtiments industriels. En effet, en raison de la progression très rapide de la construction de logements non subventionnés, il y a déjà lieu de prévoir, pour 1961, une augmentation de 6.000 unités du nombre total bâtiments d'unités achevés (90.000 au lieu de 84.000 en 1960).

Enfin, un nouveau principe de politique financière, suivant lequel la somme de l'augmentation des dépenses budgétaires et de la réduction des impôts ne doit pas dépasser la croissance structurelle du revenu national, a été adopté, en 1960, pour les années 1961 à 1963. Dans le budget de 1961, le taux d'augmentation des dépenses publiques a été maintenu au-dessous du niveau non seulement de la croissance probable du revenu national (7 %), mais aussi de sa croissance en volume prévue à long terme (4 %). On s'efforce ainsi de limiter l'augmentation des dépenses des administrations publiques dans les années de haute conjoncture, tandis qu'on l'accroît en période de stagnation.

Au total, il y a lieu de penser que la politique conjoncturelle sera facilitée aux Pays-Bas, grâce aux effets de la réévaluation du florin. En effet, cette décision rend plus facile la réalisation d'un équilibre satisfaisant, bien que des mesures complémentaires soient encore nécessaires pour agir tant sur la balance des paiements que sur l'évolution de l'offre intérieure.

La situation actuelle et prévisible de la balance des paiements permet de préconiser l'adoption de mesures destinées à encourager l'exportation de capitaux.

En effet, l'équilibre des paiements extérieurs ne risque guère d'être compromis, même si la hausse des salaires devait dépasser 5 %, une partie de cette hausse étant, de toute manière, acquise du fait de l'évolution des salaires au cours de 1960.

Enfin, il demeure une marge suffisante pour assurer la baisse des impôts, dont il a été tenu compte dans les prévisions du présent rapport.

5. U.E.B.L.

Belgique

La reprise qui s'était amorcée en Belgique, en 1959, s'est poursuivie pendant le premier semestre de 1960. C'est ainsi qu'il a été possible, en dépit d'un net ralentissement au cours de l'année, d'enregistrer, en comparaison annuelle, des taux de croissance marqués, aussi bien pour la production industrielle (7 %) que pour le produit national brut (4,8 % en volume). Le renversement de tendance observé au cours de l'année 1960, et qu'ont accentué les événements du Congo et plus tard la grève, a reflété tant les problèmes de structure de l'économie belge que sa sensibilité toujours très vive aux fluctuations de la conjoncture mondiale.

Un des faits saillants avait été l'impossibilité, pour les autorités publiques, au cours de cette dernière période de haute conjoncture, de résorber, même en partie, le déficit budgétaire très élevé qui provoquait un accroissement rapide de la dette publique et surtout, en 1960, de la dette extérieure à court terme. Cette évolution, qui pouvait, du moins en partie, être attribuée à un retard dans les engagements de dépenses au cours de la récession précédente, ainsi qu'à la structure même des budgets, devait amener le Gouvernement à entreprendre un vaste programme d'assainissement qui s'est traduit, dans sa première phase, par le vote de la « loi unique ».

Les perspectives d'évolution de l'activité économique en 1961 ne se présentent pas, à l'heure actuelle, sous un jour particulièrement favorable. Aux répercussions, sur le revenu national, du fléchissement des exportations vers les principaux pays tiers, de la crise congolaise et des grèves, s'ajoutera probablement l'effet déflationniste de la régression des investissements publics. Il y a donc lieu de se demander si l'accroissement des exportations vers les autres pays membres, qui certes sera renforcé par la légère réévaluation des monnaies des deux partenaires commerciaux les plus importants de la Belgique, et les mesures déjà prises ou prévues pour encourager les investissements privés, pourront contrecarrer l'effet de ces facteurs dans une mesure suffisante pour que l'on enregistre, en 1961, une croissance économique satisfaisante et une nouvelle réduction du chômage, dont le niveau demeure relativement élevé.

Il est à craindre que la politique financière du Gouvernement ne renforce encore les tendances à la dépression, soit qu'une application intégrale, avant la fin du premier semestre, des réductions de dépenses et des augmentations d'impôts prévues par la loi unique n'ait des effets déflationnistes, soit qu'un retard dans la politique d'assainissement n'aggrave considérablement les difficultés du Trésor, ce qui ne manquerait pas d'exercer une influence défavorable sur l'évolution conjoncturelle. Il conviendrait donc de préparer dès maintenant la mise en œuvre du programme conjoncturel contenu dans la loi unique et d'en assurer le financement par le recours au crédit, afin de soutenir l'activité économique et d'améliorer par là les conditions dans lesquelles sera réalisé l'assainissement budgétaire qui s'impose pour des raisons de politique financière, mais qui est également indispensable pour asseoir sur des bases solides une politique d'expansion économique à long terme.

A. Le bilan de l'année 1960 et la situation au début de 1961

Tant la demande extérieure que la demande intérieure ont dépassé sensiblement, en 1960, les niveaux de l'année précédente. Le développement de la demande globale a cependant atteint un palier au cours de l'année : la demande extérieure a fléchi et la progression de la demande intérieure s'est nettement ralentie.

En 1960, les *exportations* ont encore augmenté de 14 % en volume par rapport à 1959, tandis que les prix demeuraient, dans l'ensemble, stables. Les ventes belges à l'étranger voyaient toutefois diminuer leur rythme de croissance dès la fin du mois d'avril, pour se situer, au mois de décembre, au même niveau qu'au mois correspondant de 1959. Le net fléchissement, au cours de l'année, des exportations, notamment vers les États-Unis et le Congo, a été compensé par un rapide développement des ventes à destination des autres pays membres de la Communauté, notamment la République fédérale d'Allemagne.

Les *investissements* privés, reflétant l'amélioration de la conjoncture, ont progressé de façon sensible (13 %). Il semble toutefois qu'un point de retournement puisse être observé dans la seconde moitié de l'année. En effet, tandis que le nombre de bâtiments industriels achevés était en sensible régression au second semestre, les autorisations de bâtir ne marquaient plus de progrès notable. Par ailleurs, le nombre d'habitations achevées qui, au premier semestre, dépassait de 6 % celui de la même période de 1959, marquait, au second semestre, un recul de 4 %. Enfin, les investissements publics, encore en progrès au début de l'année, devaient marquer un sensible ralentissement au cours de 1960, de sorte qu'au total le progrès d'une année à l'autre n'a été que très modéré.

La *consommation publique* a progressé modérément en 1960, tandis que la *consommation privée* augmentait de 3 % en volume. Cette augmentation, qu'accompagnait le maintien de la stabilité des prix, était due à une légère hausse des taux de salaires et des revenus des non-salariés, tandis que le chômage diminuait sensiblement, bien qu'à un rythme moins marqué qu'au cours des cycles précédents. En effet, le chômage complet et partiel atteignait encore, avant la grève, 132.000 personnes, soit environ 5 % de la population active salariée. Ce niveau relativement élevé est imputable tant aux progrès très sensibles de la productivité qu'à la poursuite de l'assainissement structurel de certains secteurs, notamment les charbonnages.

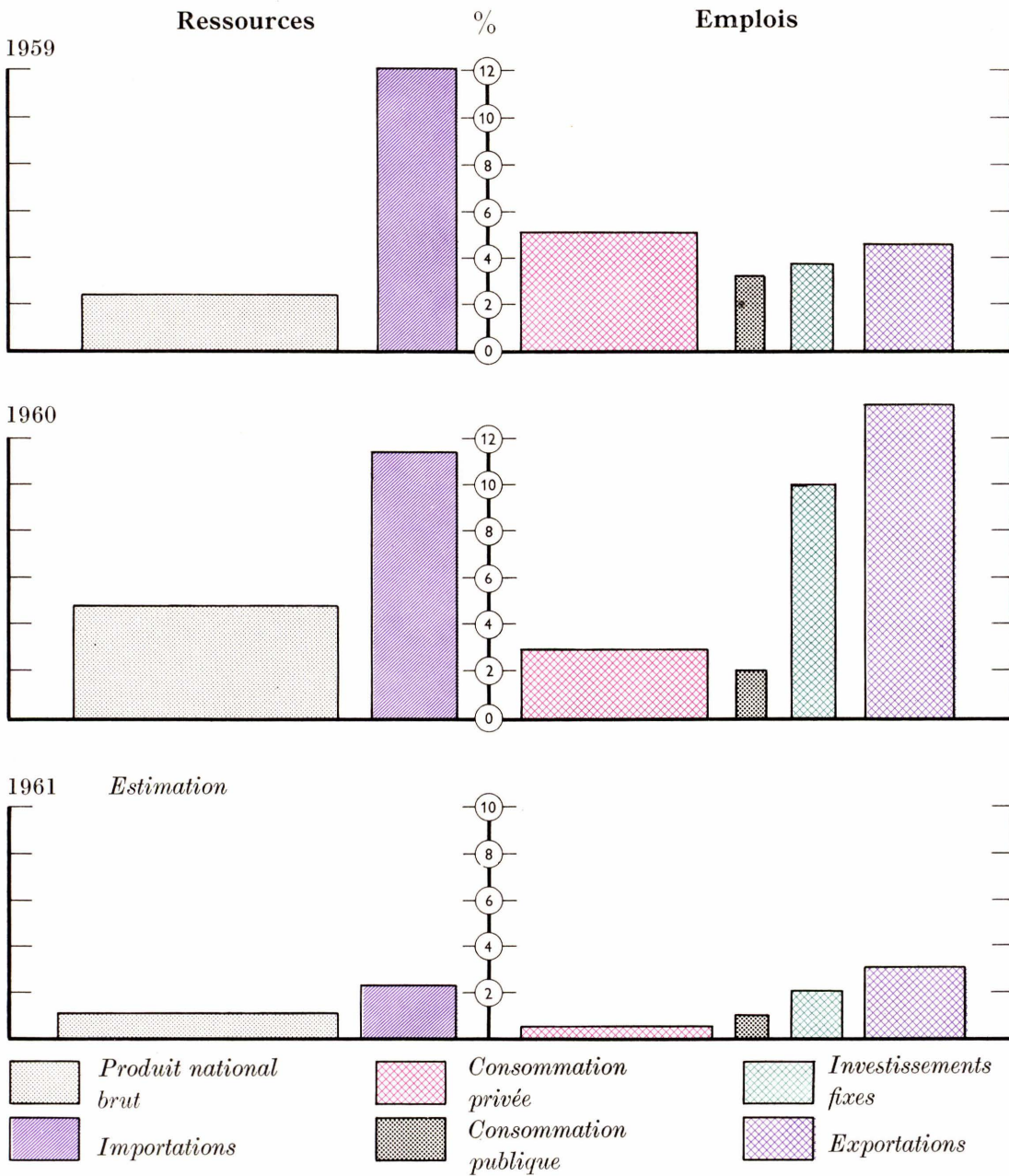
L'augmentation de la production nationale qui a résulté de cette évolution a été la plus élevée depuis 1956. Elle est imputable tant à la progression de la production agricole qu'à une amélioration sensible de la production industrielle. D'une part, la *production agricole* a marqué un remarquable redressement après le recul enregistré en 1959 en raison de la sécheresse. Si certaines récoltes ont été, en 1960, affectées par la trop grande humidité, elles ont, dans l'ensemble, été très abondantes et d'assez bonne qualité. C'est ainsi que l'on peut estimer que la progression, en volume, d'une année à l'autre, a été de l'ordre de 8 %.

D'autre part, l'augmentation de la *production industrielle*, tout en demeurant nettement inférieure aux taux exceptionnels enregistrés dans les pays partenaires de la C.E.E., a été sensible (7 %) (1) entre 1959 et 1960, malgré les grèves de fin d'année.

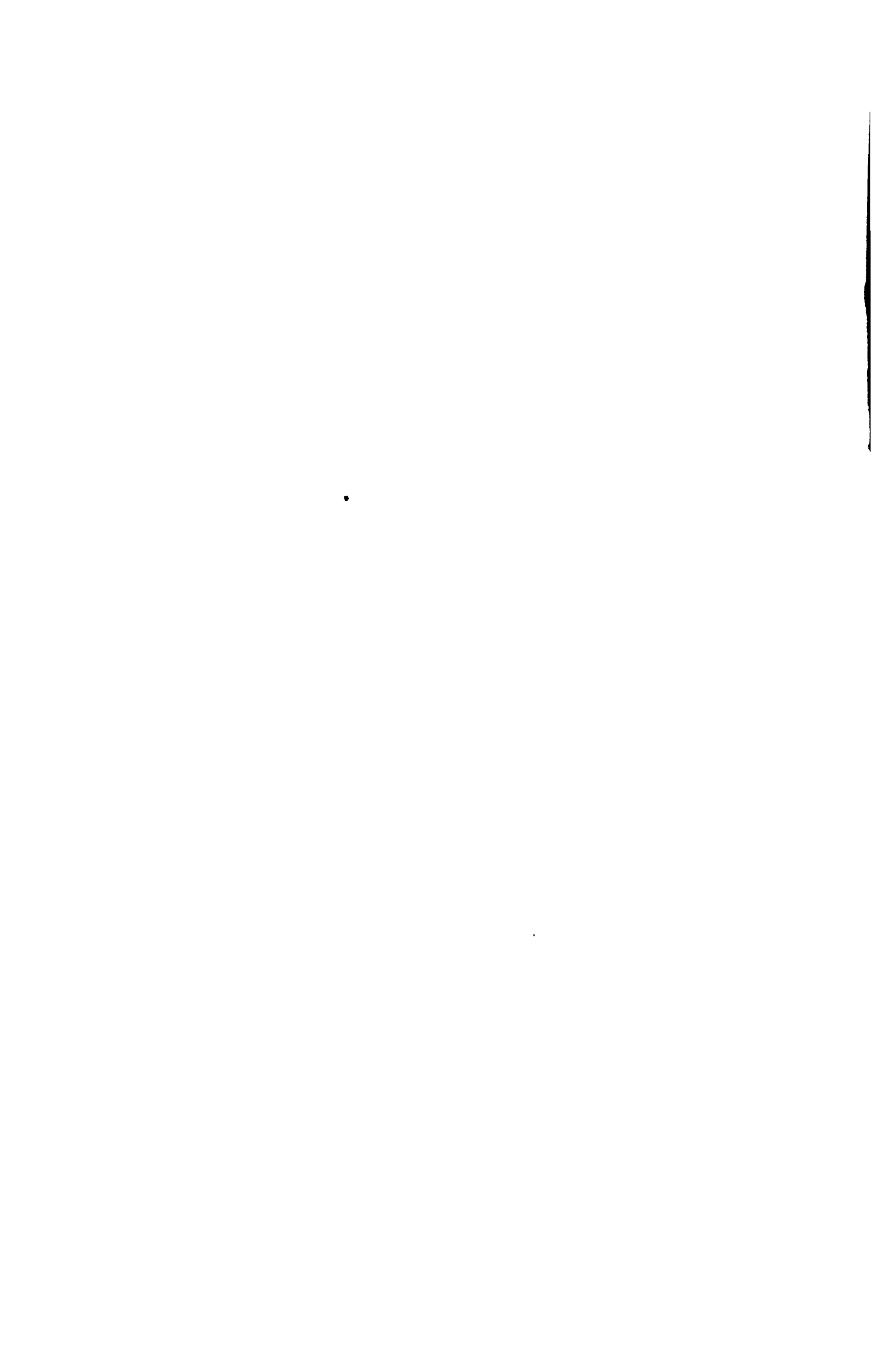
(1) Indice I.R.E.S. Louvain.

RESSOURCES ET EMPLOIS DE BIENS ET SERVICES.

Variations en volume par rapport à l'année précédente.



Les bases des colonnes sont proportionnelles aux valeurs des agrégats au cours de l'année précédente.



L'amélioration très marquée enregistrée au cours du premier semestre faisait place à un net ralentissement au cours du troisième trimestre, tandis que les niveaux atteints dans les derniers mois de l'année ne dépassaient plus ceux des mois correspondants de l'année précédente. Enfin, les secteurs qui avaient enregistré les progrès les plus marqués au cours de l'année, tels la métallurgie, les matériaux de construction, ont été également ceux que la grève, qui avait débuté le 20 décembre, a le plus affectés.

Au total, la croissance du *produit national brut* a été assez satisfaisante, atteignant 4,8 % en volume; ce taux demeure toutefois inférieur à celui enregistré dans la plupart des autres pays membres au cours de la même période.

Les *importations* ont augmenté rapidement, sous l'effet du développement de la demande intérieure, progressant de 14 % en valeur et de 13 % en volume, par rapport à 1959. Leur rythme d'accroissement a cependant subi un ralentissement au cours du second semestre et, pour l'ensemble de l'année, elles ont augmenté un peu moins que les exportations. C'est ainsi, compte tenu également d'une légère amélioration des termes de l'échange, que l'excédent de la balance des opérations courantes a été nettement supérieur, en 1960, au niveau de 1959. L'accroissement très marqué de l'endettement à court terme du Trésor, en devises étrangères (10,4 milliards de F), a contribué à la progression des réserves en or et en devises de la Banque nationale, qui se situait, à la fin de décembre 1960, à 73,8 milliards de F au lieu de 65,8 milliards de F à la fin de décembre 1959.

La liquidité des marchés monétaire et financier est demeurée satisfaisante dans l'ensemble, en dépit d'un certain rétrécissement survenu à la suite de la spéculation sur le marché des changes aux mois de juillet et août, en raison des événements du Congo. Cette spéculation fut enrayerée rapidement par le relèvement du taux de l'escompte de 4 à 5 %. Toutefois, en dépit de la situation aisée du marché monétaire et d'une augmentation conjoncturelle des recettes fiscales, le Trésor a dû augmenter considérablement sa dette à court terme en devises étrangères pour faire face à ses engagements, compte tenu du fait que les avances de la Banque nationale se situaient généralement aux environs du plafond de 10 milliards de F.

B. Les perspectives d'évolution pour l'année 1961

Les perspectives d'évolution pour 1961 apparaissent très incertaines.

D'une part, les *exportations* de marchandises progresseront à un rythme sensiblement plus réduit qu'en 1960. En effet, il n'y a pas lieu de s'attendre à une amélioration des ventes à destination des États-Unis et du Royaume-Uni, compte tenu de la récession qui a cours dans le premier de ces pays et de la stagnation qui règne dans l'autre. Par ailleurs, la détérioration continue des termes de l'échange des pays producteurs de matières premières et le niveau réduit de leurs réserves en devises ne permettent pas d'escompter une progression des exportations dans cette direction. Enfin, la situation toujours confuse qui règne au Congo ne fait pas paraître comme probable, du moins dans l'immédiat, une reprise des ventes dans cette zone. C'est ainsi que l'impulsion principale ne pourra venir que des pays partenaires de la Communauté, où continue à régner un climat de haute conjoncture. Si la progression des ventes à destination de la République fédérale d'Allemagne et des Pays-Bas devait se maintenir et même se renforcer à la suite de la

réévaluation du DM et du florin, il aurait lieu d'escompter, en outre, une amélioration de la position belge sur les marchés français et italien à la suite des récentes baisses de tarifs douaniers. C'est ainsi qu'au total les exportations de marchandises devraient progresser, en volume, d'environ 8 %. Toutefois, la baisse importante des recettes au titre des services, en raison des événements du Congo, ne permet d'escompter, en 1961, qu'une progression des ventes de biens et services de l'ordre de 3 % environ.

D'autre part, la *consommation privée* devrait se maintenir au même niveau qu'en 1960, compte tenu de l'effet, sur les revenus des ménages, de la récente grève et du ralentissement de la conjoncture. La grève, qui a duré du 20 décembre au 20 janvier environ, aura exercé une ponction sensible sur les disponibilités d'une partie importante de la population. Par ailleurs, le renforcement de la fiscalité et surtout l'augmentation de 20 % de la taxe de transmission prévue au titre de la loi unique, devrait, si celle-ci était appliquée avant le milieu de l'année, exercer une influence de freinage sur les achats, notamment de biens de consommation durables. Enfin, le ralentissement déjà perceptible de la conjoncture ne permet pas de prévoir une augmentation de la masse salariale, que ce soit par une hausse des rémunérations ou par un relèvement du niveau de l'emploi.

La *consommation publique* ne devrait marquer, par ailleurs, aucun accroissement par rapport aux niveaux atteints en 1960. L'application automatique de certaines des mesures prévues au titre de la loi unique permet de penser que l'assainissement budgétaire prévu dans cette loi sera entrepris dès 1961. Il y a lieu de s'attendre, en tout cas, à une baisse très marquée des investissements publics. Les engagements des travaux publics avaient, en effet, en 1960, marqué un recul très sensible, de l'ordre de 20 %. Il faut donc s'attendre, en 1961, à une très nette réduction des décaissements à ce titre.

Enfin, il est à craindre que les investissements des entreprises privées, dont le niveau est conditionné en tout premier lieu par l'évolution des ventes à l'étranger, ainsi que par celle de la demande intérieure, ne progresseront que dans la mesure où ils s'inscrivent dans le cadre des projets en cours d'exécution ou des plans de rationalisation établis en 1960. Certes, la loi unique prévoit certains encouragements aux investissements privés au-delà de ceux que prévoyaient les lois des 17 et 18 juillet 1959. Mais il semble peu probable que le renforcement, peu sensible d'ailleurs, de ces aides permette une augmentation des investissements dépassant 5 % en volume. Enfin, le fléchissement intervenu au cours des derniers mois, dans le secteur de la construction, ne permet d'envisager qu'une stagnation ou, au mieux, un très léger progrès dans ce secteur.

C'est ainsi qu'il n'y a lieu de prévoir qu'une progression très faible, sinon une stagnation de la production industrielle. D'une part, certains secteurs en voie d'assainissement, notamment les charbonnages, verront leurs capacités de production réduites à nouveau en 1961. D'autre part, l'affaiblissement de la demande dans certaines branches, tels le verre, le textile, ne permet pas d'escompter un progrès dans ces industries. Enfin, il est à craindre que le fléchissement de la demande, observé à l'automne de 1960 dans la sidérurgie et les fabrications métalliques, ne réapparaisse au cours de 1961, ne permettant qu'une progression très légère par rapport au niveau atteint en 1960.

C'est ainsi qu'il n'y a pas lieu d'escompter, en 1961, une progression sensible, en volume, du *produit national brut*. Dans l'hypothèse d'une récolte normale, celle-ci ne devrait pas dépasser 1 % par rapport à 1959.

C. L'équilibre et la politique conjoncturelle

L'absence de tensions, qui continuera, en 1961, en raison des importantes réserves de croissance non utilisées dont dispose toujours la Belgique, se reflétera dans le maintien de la stabilité des *prix*, bien qu'il soit possible que ceux-ci augmentent dans une faible mesure, si la majoration de 20 % de la taxe de transmission prévue par la loi unique devait entrer rapidement en vigueur. Cette hausse ne ferait, par ailleurs, que réduire davantage la consommation privée, dont la progression sera freinée tant par la ponction qu'aura exercée sur les revenus la longue grève du début de l'année, que par le léger accroissement du chômage qu'il y a lieu d'escompter au cours de 1961 en raison de la stabilisation du niveau de la production et de nouveaux progrès de productivité.

Le solde de la *balance des paiements courants* demeurera positif, bien qu'il soit possible, en raison des événements du Congo, qu'il marque un léger recul par rapport au niveau de 1960. Cette évolution devrait, en l'absence de sorties importantes de capitaux privés, favoriser l'accroissement de la liquidité sur les marchés monétaire et financier. Celle-ci se verra, par ailleurs, renforcée par l'affaiblissement de la demande privée d'investissement et la réduction des appels du secteur public.

La politique budgétaire devra chercher à combattre ou, en toute hypothèse, à ne pas favoriser, par les mesures qui seront prises, les tendances actuelles à l'affaiblissement de la conjoncture. Toutefois, on ne sait encore jusqu'à quel point ni à quel moment les dispositions de la loi unique seront mises en œuvre. Si l'assainissement ne devait être réalisé qu'à échéance relativement éloignée, les difficultés rencontrées par le Trésor risqueraient de s'aggraver encore, ce qui, par ailleurs, pourrait exercer une influence défavorable sur la balance des paiements. En revanche, si les réductions de dépenses et les augmentations d'impôts prévues dans la loi unique devaient être appliquées à bref délai, il faudrait tenir compte des efforts déflationnistes qui en résulteraient. Il est à craindre que les mesures d'encouragement des investissements privés déjà adoptées ou prévues dans la loi unique ne suffisent pas pour contrecarrer les efforts déflationnistes de l'assainissement budgétaire et du fléchissement actuel des investissements publics. Certes, la loi unique vise à dégager un plus grand volume de ressources pour les investissements privés, notamment en limitant les appels aux marchés monétaire et financier; mais la propension à investir ne dépend pas uniquement des possibilités de financement offertes par ces marchés.

Compte tenu de la situation économique actuelle, la politique conjoncturelle devrait consister à prendre de nouvelles mesures propres à encourager les investissements privés et à développer vigoureusement les investissements publics. Les crédits nécessaires pourraient éventuellement être fournis dans le cadre d'un programme spécial et faire, en partie, l'objet d'un préfinancement. Or, à cet égard, le programme quinquennal d'expansion, prévu dans la loi unique, envisage un montant important à consacrer à des travaux conjoncturels. Il serait donc nécessaire d'étudier, dès à présent, non seulement les modalités de financement d'un tel programme, mais les moyens techniques de sa mise en application. Si une telle action ne devait pas être entreprise, il serait à craindre qu'en l'absence d'une reprise marquée de la conjoncture mondiale, on assiste à une stagnation, voire à une légère baisse de l'activité en Belgique, ce qui ne contribuerait pas à assurer la réussite de l'assainissement budgétaire.

Grand-Duché de Luxembourg

L'activité économique du Grand-Duché de Luxembourg est demeurée très vive en 1960. Par rapport à 1959, le produit national brut s'est accru, en volume, d'environ 7 % et, en valeur, de plus de 10 %, en raison de la nette amélioration des termes de l'échange.

Tous les éléments de la demande ont concouru à cette expansion. La progression de la demande étrangère a été particulièrement nette, les exportations ayant augmenté de 10 % en volume et de 15 % en valeur.

La production se maintiendra à un niveau élevé au cours du premier semestre de 1961. Pour le second semestre, les perspectives d'évolution paraissent plus incertaines, en raison notamment de l'impossibilité de prévoir avec certitude l'importance des débouchés des produits sidérurgiques sur les marchés étrangers.

A. Le bilan de l'année 1960

En dépit d'un léger affaiblissement au cours du troisième trimestre, la *demande étrangère* de produits sidérurgiques a été, en 1960, l'élément le plus dynamique de la demande globale. La valeur de l'ensemble des exportations a dépassé d'environ 15 % le niveau de 1959; cet accroissement est dû non seulement à la progression en volume des ventes à l'étranger, qui a atteint environ 10 %, mais aussi à une hausse sensible des prix à l'exportation. Les pays de la C.E.E. ont absorbé environ les deux tiers de ces exportations, et les États-Unis environ 10 %.

Si les *investissements* publics ont marqué un recul, par rapport aux niveaux très élevés atteints au cours des deux dernières années, les investissements privés, par contre, se sont notablement accrus. Leur progression, supérieure à celle qui avait été enregistrée en 1959, a été facilitée par l'abondance des ressources d'autofinancement.

La consommation privée s'est développée vigoureusement, notamment dans les secteurs des services et de certains biens durables (automobiles, appareils de radio et de télévision, etc.), en raison de l'augmentation sensible des revenus des ménages. Ceux-ci ont progressé sous l'influence d'une hausse de 2 % de l'emploi dans l'industrie, d'une légère majoration des salaires de base et d'un rendement plus élevé des primes de production, ainsi que d'un accroissement marqué des revenus des non-salariés.

La consommation publique a dépassé de 1 à 2 %, pour l'ensemble de l'année 1960, le niveau de 1959.

La *production industrielle* a progressé de 10 % (1), en 1960, par rapport à 1959. Le taux de croissance, par rapport à la période correspondante de l'année précédente, avait été de 14 % au premier trimestre, mais il s'est ralenti au cours des trimestres suivants, en raison de l'épuisement des capacités dans la sidérurgie, et aussi par suite du fléchissement de la demande étrangère au troisième trimestre, si bien qu'il n'atteignait plus que 3 % au dernier trimestre.

(1) Indice de l'Office de Statistique du Grand-Duché.

La production d'acier s'est élevée à 4,08 millions de tonnes en 1960, ce qui représente une progression de 11 % par rapport à 1959. La croissance a également été très marquée dans les industries connexes (minerai de fer, électricité, ciment), ainsi que dans la chimie et la céramique; ces deux dernières branches ont enregistré un taux de progression de près de 14 %. Par contre, certains autres secteurs, qui connaissent des difficultés d'ordre structurel, n'ont pas profité de la conjoncture favorable. Ainsi un fléchissement de la production a-t-il été observé dans les industries du cuir, du textile, du bois et du meuble, comme dans certaines branches de l'industrie extractive. Bien que la construction privée se soit maintenue à un niveau élevé, l'activité du bâtiment a diminué d'environ 7 %, par suite de la réduction des travaux publics.

Si la *production agricole* a été très importante et a même posé certains problèmes d'écoulement, par contre la qualité d'une grande partie des récoltes et de la vendange a été compromise par l'humidité excessive de l'été.

L'activité est restée soutenue dans le *secteur des services*, notamment dans le commerce, les activités d'entretien et de réparation, les banques, les assurances et les transports; c'est ainsi que, pour les transports de marchandises par chemin de fer, le nombre de tonnes-kilomètres nettes a augmenté de 11 %. Toutefois, le tourisme a été en régression par rapport à 1959, en raison des conditions climatiques défavorables.

Malgré le développement très sensible des *importations* de produits de consommation, de biens d'équipement et de matières premières, notamment en provenance des autres pays de la C.E.E., la balance commerciale a encore accusé un excédent important, qui dépasse 3 milliards de francs.

Le *coût de la vie* ne s'est élevé que de 0,5 % au cours de l'année, principalement en raison de la stabilité des prix à l'importation.

B. Les perspectives d'évolution pour l'année 1961

L'évolution économique demeurera satisfaisante au cours du premier semestre de 1961. En effet, la demande de produits sidérurgiques a récemment marqué un certain affermissement, qui s'est traduit par un relèvement des prix et par une augmentation du volume des commandes.

En 1961, les *investissements* publics paraissent devoir se maintenir près de leur niveau de 1960. Par contre, les programmes établis en 1960, sous l'influence de la conjoncture favorable, les travaux d'aménagement hydro-électrique et certaines reconversions industrielles pourraient encore entraîner une légère augmentation des investissements privés.

La *consommation privée* devrait également continuer de croître, quoiqu'à un rythme ralenti, en raison d'un léger progrès des revenus provenant de la majoration des gratifications à distribuer en 1961 au titre de l'année 1960, de hausses sensibles des rémunérations dans la sidérurgie, ainsi que de l'exécution de la loi sur le fonds national de solidarité. La consommation publique progressera d'environ 9 %, et l'augmentation de l'ensemble des dépenses courantes de l'État s'élèvera à 11 %.

En tout état de cause, il est probable que la *production industrielle* progressera moins rapidement en 1961 qu'au cours de l'année 1960, et qu'elle restera caractérisée par une évolution très divergente selon les secteurs. Ainsi peut-on prévoir l'arrêt de la production dans l'industrie du cuir, qui a connu des difficultés croissantes au cours des dernières années. En dépit de certains travaux de reconversion prévus ou déjà entrepris, la fabrication d'autres produits, dans les ateliers devenus disponibles, ne pourra commencer que vers la fin de l'année 1961. La production d'acier, par contre, pourra augmenter encore de 2 à 3 %, grâce aux investissements effectués en 1960 et aux progrès de productivité qu'ils ont permis de réaliser.

Toutefois, compte tenu de la très forte dépendance de l'économie luxembourgeoise à l'égard de la conjoncture internationale (98 % de la production d'acier sont exportés), il n'est guère possible de faire des prévisions valables au-delà du premier semestre de l'année en cours. Si un recul sensible devait s'esquisser au cours de l'année 1961, il y aurait lieu, pour maintenir à tout le moins un niveau d'activité relativement élevé, d'exécuter très rapidement les programmes d'investissements publics préparés par les autorités luxembourgeoises.